

Décembre 2014

vol. civ no 10

# L'Action NATIONALE

L'ACTION NATIONALE –volume CIV numéro 10 – Décembre 2014



Voir venir

**Le démantèlement de la nation  
Jalons pour la lutte idéologique au Québec**

**L'Action  
NATIONALE**

volume CIV numéro 10

DÉCEMBRE 2014

envoi de publication

PAP N° 09113

N° de la convention 0040012293

En couverture

## Jérôme Fortin

### *DES FLEURS SOUS LES ÉTOILES*

1997, techniques mixtes, 59 x 59 x 10 cm

Don de l'artiste au Musée d'art de Joliette

Photo : Martin Rondeau

Le travail de Jérôme Fortin, réalisé à partir d'objets du quotidien et basé sur le concept des cabinets de curiosités du XVI<sup>e</sup> siècle (devant lesquels collectionneurs et curieux d'autrefois se délectaient devant des trouvailles exotiques), remonte à 1996, où il créait de véritables curiosités à partir d'allumettes, bouchons de liège, boîtes de conserve et autres attaches-poubelle.

En 2000, l'objet, auparavant ni tout à fait bijoux, ni tout à fait amulette et toujours unique dans sa proposition visuelle, laisse place à un travail dorénavant élaboré en séries, où la forme se répète et où les variations touchent principalement les couleurs. Jérôme Fortin s'exerce à répéter les mêmes interventions sur les objets d'une même catégorie, tels que fils de téléphones, livres et bouteilles de plastique, redonnant à l'objet transformé en variations multiples son caractère industriel d'origine.

Jérôme Fortin est né à Joliette en 1971, il vit et travaille à Montréal.

Depuis 1996, il a présenté plus d'une douzaine d'expositions personnelles à Prague, Pretoria, Tokyo, Paris, Toronto et Montréal. Il a participé à de nombreuses expositions collectives à Istanbul, Berlin, Bologne, Bruxelles, Paris, Cuba, Barcelone, Beijing et New York. Plusieurs résidences d'artiste sont à son parcours, notamment au World Financial Center Arts and Events (New York), Fondation Christoph-Merian (Bâle), Fonca (Mexico D.F.), la Cité internationale des arts (Paris), Ludwig Foundation de Cuba (La Havane), Tokyo Wonder Site (Tokyo).

En 2007, les travaux de Fortin ont fait l'objet d'une exposition personnelle au Musée d'art contemporain de Montréal (MACM). Il a reçu en 2004 le Prix Pierre-Ayot de la Ville de Montréal. Ses œuvres figurent dans plusieurs collections dont celles du Musée d'art contemporain de Montréal, Musée national des beaux-arts du Québec, Musée de Joliette, Pretoria art museum, National Museum of China, Bibliothèque et archives nationales du Québec, Banque d'oeuvres d'art du Conseil des arts du Canada, Ville de Montréal, d'entreprises et particulières.

Pour information : jeromefortin.com



## MUSEE D'ART DE JOLIETTE

Le Musée d'art de Joliette entame graduellement le plus important projet immobilier de son histoire. La réalisation de ce projet d'envergure vient assurer la pérennité et le sain développement de l'institution en participant, de manière concrète, à la conservation et au développement de l'un des plus importants héritages légués par les Clercs de Saint-Viateur dans Lanaudière. Considéré comme le plus important musée d'art au Québec en dehors des grands centres, le Musée d'art de Joliette est aujourd'hui reconnu pour son dynamisme, la grande qualité de ses programmations, la richesse de sa collection, ainsi que pour ses nombreuses activités éducatives et culturelles qui facilitent l'accès aux arts visuels auprès d'un large public.

Relocalisé temporairement, depuis le 4 novembre dernier, à l'Espace urbain du MAJ 110, place Bourget Nord, Joliette (Québec) J6E 5E5, téléphone : 450 756-0311

[museejoliette.org](http://museejoliette.org)

# Location d'outils **SIMPLEX**

*Une entreprise québécoise  
en affaires depuis 1907*



*Heureuse de participer à la construction  
de la référence québécoise*

---

**40 succursales** pour mieux vous servir

---

[simplex.ca](http://simplex.ca)

- Montréal : 1.800.361.1486
- Québec : 1.800.284.7571
- Ottawa : 1.888.408.8807

# L'Action NATIONALE

82, rue Sherbrooke Ouest  
Montréal (Québec) H2X 1X3

Téléphone: 514-845-8533  
Numéro sans frais: 1-866-845-8533  
Télécopieur: 514-845-8529

revue@action-nationale.qc.ca  
www.action-nationale.qc.ca

Directeur: Robert Laplante  
Directeur adjoint: Sylvain Deschênes

**Comité de rédaction:** Mathieu Bock-Côté, sociologue et chroniqueur; Sylvain Deschênes; Lucia Ferretti, professeure (UQTR); Lise Lebrun, animatrice communautaire; Sylvie Ménard, Centre d'histoire des régulations sociales (UQAM); Denis Monière, professeur (Université de Montréal); Michel Rioux, journaliste; Patrick Sabourin, doctorant INRS—Urbanisation Culture Société, Pierre Serré, chercheur.

**Membres du jury du prix André-Laurendeau:** Martin Pâquet (Université Laval), Christian Rioux (correspondant du *Devoir* à Paris)

**Membres du jury du prix Richard-Arès:** Lucille Beaudry (science politique, UQAM); Robert Comeau (histoire, UQAM); Simon Langlois, (sociologie Université Laval)

**Animation du séminaire de lecture:** Mathieu Bock-Côté

# ENCOURAGER LA DISCUSSION



**POUR LE TEXTE  
ET LE CONTEXTE**



**LE DEVOIR**

## SOMMAIRE

### Éditorial

- Il faut faire monter la mise  
-*Robert Laplante* 4

### Hommage

- Françoise Graton (1930-2014)*  
Allumer le feu du théâtre 9

### Articles

- Le Saint-Laurent, autoroute du  
pétrole... pour qui ?  
-*GIRAM* 13

- Pour la langue française  
-*Sam Haroun* 23

- Qui doit défrayer le coût de  
construction du nouveau pont  
Champlain ?  
-*Jacques C. Martin et  
Jean-Jacques Nantel* 31

- Le démantèlement de la nation :  
chronique 4  
-*Lucia Ferretti* 39

- Un Québécois à Colombey  
-*Mathieu Bock-Côté* 67

- Jalons pour la lutte idéologique au  
Québec  
-*Romain Gaudreault* 81

### Lire

#### *Actualité*

- Campagne de financement  
pour la publication de  
*666-Friedrich Nietzsche* 109

#### *Lire les essais*

- BOUALEM SANSAL  
Gouverner au nom d'Allah.  
Islamisation et soif de pouvoir  
dans le monde arabe 112

- MAHMOUD HUSSEIN  
Ce que le Coran ne dit pas 115

- JUSTIN TRUDEAU  
Terrain d'entente 118

- Livres reçus* 125

- Index des auteurs 2014* 129

Robert Laplante\*

## IL FAUT FAIRE MONTER LA MISE

Le geste mérite d'être salué : le pied de nez aux puissants que vient de faire Gabriel Nadeau-Dubois en remettant son Prix du gouverneur général au regroupement « Coule pas chez nous » est susceptible de mettre le Québec en mouvement. La réponse au premier appel de soutien au financement est encourageante. Il faut faire monter la mise.

Il faut non seulement accroître les moyens de financer l'opposition, il faut élargir les motifs de protestation. Ce qui se joue dans ces projets, ce n'est pas seulement la protection de l'environnement et des bélugas. Ce qui se joue là, c'est l'autodétermination du Québec. C'est notre capacité d'orienter notre développement et de faire servir nos avantages stratégiques à la construction d'une économie durable, propre. L'alliance du grand capital et de l'État *canadian* vise à nous imposer un fédéralisme pétrolifère, c'est-à-dire une servitude imposée. Notre territoire, notre façon de l'habiter, nos choix énergétiques et environnementaux sont de travers dans le chemin du *nation building* du pétroÉtat et Ottawa ne négligera rien pour réduire à néant toute volonté de s'y opposer au nom de notre intérêt national.

Les fuites concernant la stratégie de relations publiques de TransCanada avaient déjà au moins servi à éviter que le grand capital ne mette ses grosses pattes sur l'Institut des

sciences de la mer. Effet collatéral également, les révélations concernant la présence des élites triées sur le volet a un cocktail de séduction les obligera à plus de retenue dans leurs interventions publiques. Leur crédibilité reste entachée. Quant à la participation des grands gestionnaires de société d'État et d'institutions publiques à toute discussion publique sur les projets de pipeline, elle devrait être tenue pour inacceptable et incompatible avec le devoir de réserve qu'on est en droit d'attendre d'eux. Il faut un mouvement social fort qui puisse prendre l'initiative du débat et en fixer les paramètres.

Il le faut, car dans l'état actuel de la distribution des compétences dévolues au gouvernement provincial, c'est clair, le dossier est joué. En commission parlementaire à l'Assemblée nationale, les fantassins du pétrole sale sont venus le dire avec arrogance: le Québec, sa voix, ses institutions ne comptent pour rien, c'est Ottawa qui décidera. Et les choses vont rondement de ce côté-là avec la mise en scène menée par l'Office national (sic!) de l'énergie. Le changement de ton de l'ineffable ministre Heurtel, loin de modifier le cours des choses, va plutôt servir à dresser des écrans encore plus opaques.

Il ne faut pas se leurrer, les conditions qu'a rendues publiques le gouvernement du Québec n'ont rien à voir avec une quelconque conversion tardive. Il reprend les arguments des provinces canadiennes, se comporte comme une province canadienne comme les autres. L'air de redresser l'échine, il cherche plutôt une manière élégante de rentrer sous la carpe. Il s'agit essentiellement d'une mesure de participation au compromis *canadian* qui se prépare. La méthode est éculée, on le sait, mais le gouvernement Couillard n'en connaît pas d'autres. Il va tout mettre en œuvre pour placer sa position dans le cadre stratégique des provinces, penser

le Québec dans l'espace *canadian* et trouver dans la rhétorique de l'acceptabilité sociale, et autres précautions oratoires, le matériau requis pour engluer le débat et rendre difficile toute lecture des intérêts propres du Québec.

La vérité, c'est que ce projet de pipeline est en tous points contraire à nos intérêts nationaux. Il déploie des moyens et une logique de développement radicalement opposés aux choix énergétiques et économiques que nous avons faits. L'adhésion au grand projet d'une infrastructure et d'un système intégré (fleuve, route, train) de transport du pétrole sale, c'est l'adhésion au nouveau visage de la *National Policy* du XXI<sup>e</sup> siècle. Le Canada, qui s'est construit sur l'axe est-ouest avec le chemin de fer au XIX<sup>e</sup> siècle, veut désormais renforcer le caractère intégrateur de cet axe en l'ordonnant non plus sur le transport des céréales et la production manufacturière, mais bien plutôt sur l'exportation de pétrole.

On l'a dit et redit, le Québec n'y trouvera que des miettes en plus de prendre tous les risques environnementaux. On ne dit pas suffisamment qu'il y perdra toute possibilité de se donner une orientation économique durable. Souscrire à l'économie du pétrole sale ce n'est pas seulement ruiner nos efforts et nos conditions de participation à la lutte aux changements climatiques, c'est aussi, et surtout, délaissier la position stratégique exceptionnelle que nous détenons.

Près de la moitié de l'énergie consommée au Québec est d'origine renouvelable. Nous sommes une des sociétés les mieux placées au monde pour nous affranchir du pétrole et conduire une politique d'indépendance énergétique reposant sur les énergies renouvelables. Nous pourrions tenir une position de tête à l'échelle mondiale en ces matières et nous y renoncions pour nous laisser satelliser par Ottawa et Calgary?

La question du pipeline est un révélateur exceptionnel de notre condition et des choix qui s'offrent à nous. Ceux-là qui n'avaient pas encore vu le lien entre les enjeux environnementaux et la question nationale ont désormais l'occasion de comprendre que lorsque nous ne sommes pas maîtres chez nous la servitude définit notre rapport à l'environnement aussi bien qu'aux puissances qui le saccagent. La bataille de Cacouna sera donc plus que la bataille pour la protection des bélugas. C'est d'ores et déjà une bataille pour la liberté.

Liberté de décider comment nous voulons habiter notre territoire.

Liberté de choisir un autre développement économique.

Liberté de choisir comment nous voulons faire notre part et participer à l'effort international de lutte à l'effet de serre.

Liberté de choisir notre avenir.

Il faut faire monter la mise. Nous voilà devant l'occasion de grands dépassements. Nous en avons la force et les moyens. Il faut s'en donner le courage. □

# LA CULTURE EN REVUES

ARTS VISUELS  
CINÉMA  
CRÉATION LITTÉRAIRE  
CULTURE ET SOCIÉTÉ  
HISTOIRE ET PATRIMOINE  
LITTÉRATURE  
THÉÂTRE ET MUSIQUE  
THÉORIES ET ANALYSES

ART LE SABORD | CIEL VARIABLE | ESPACE | ESSE | ETC MEDIA | INTER | VIE DES ARTS | ZONE OCCUPÉE  
24 IMAGES | CINÉ-BULLES | CINÉMAS | SÉQUENCES  
BRÈVES LITTÉRAIRES | CONTRE-JOUR | ESTUAIRE | EXIT |  
JET D'ENCRE | LES ÉCRITS | MÖBIUS | VIRAGES | XYZ. LA REVUE DE LA NOUVELLE  
À BÂBORD! | L'ACTION NATIONALE | LIBERTÉ | L'INCONVÉNIENT | NOUVEAU PROJET | NOUVEAUX CAHIERS DU SOCIALISME |  
QUÉBEC FRANÇAIS | RELATIONS  
CAP-AUX-DIAMANTS | CONTINUITÉ | HISTOIRE QUÉBEC | MAGAZINE GASPÉSIE  
LES CAHIERS DE LECTURE | LETTRES QUÉBÉCOISES | LIVRE D'ICI | LURELU | NUIT BLANCHE | SPIRALE  
CIRCUIT | JEU REVUE DE THÉÂTRE | LES CAHIERS DE LA SQRM  
ANNALES D'HISTOIRE DE L'ART CANADIEN | ÉTUDES LITTÉRAIRES | INTERMÉDIALITÉS | TANGENCE | VOIX ET IMAGES

LES REVUES  
CULTURELLES QUÉBÉCOISES  
SODEP.QC.CA

sodep  
Société de développement culturel  
des pressés québécois  
Cultural Media Development

*Françoise Graton (1930-2014)*

## **ALLUMER LE FEU DU THÉÂTRE**

Françoise Graton, que les habitués des soupers-conférences annuels de *L'Action nationale* connaissent comme une amie fidèle de la revue avec son compagnon Gilles Pelletier, est décédée le 7 novembre 2014, à 84 ans, deux semaines après notre dernière rencontre. Toujours aussi vive et allumée, elle avait tenu à poser une dernière question au conférencier Mario Beaulieu. Elle l'avait fait sans micro avec l'aplomb de l'actrice de talent qu'elle était toujours.

Pour plusieurs d'entre nous, elle restera, avec ses compagnons, celle qui nous aura permis un premier contact avec un répertoire riche et varié en créant en 1964 la Nouvelle Compagnie théâtrale (NCT) dont la mission était de présenter les grandes oeuvres à une large partie de la population étudiante.

Et ce répertoire, il puisait autant dans les classiques étrangers, du passé ou contemporains, que dans les grandes pièces que commençaient à produire les auteurs québécois. S'ouvrir au monde, c'est surtout cela. Confronter les grands oracles grecs aux chœurs du Plateau. Voir nos drames dans ceux de peuples anciens, actualiser les grandes tragédies dans notre réalité. L'oeuvre de la NCT n'était pas banale. On pouvait y envisager tous les possibles dans un milieu foisonnant que



photo: Christian Gagnon

les fabricants de «réalité virtuelle» d'aujourd'hui cherchent encore à reproduire en essayant d'imiter l'«interactivité» du théâtre!

L'importance d'un legs pareil est incommensurable. Donner à un peuple un tel goût du théâtre qu'on puisse maintenant voir sur toutes les scènes du monde sa dramaturgie toucher d'autres peuples, c'est allumer un feu qui continue d'alimenter sa vie réelle bien au-delà du départ inévitable de chaque individu.

Dans *Le Devoir* du 14 novembre dernier, les fondateurs du Théâtre de la Marmaille rappelaient comment ceux de la NCT les avaient supportés à leurs débuts :

Gilles Pelletier et Françoise Graton nous ont ouvert les bras et soutenus au moment où nous en avions le plus besoin, au début de notre aventure artistique.

Françoise avait une grande capacité d'émerveillement et un sens de l'organisation peu commun. Elle y était pour beaucoup dans l'esprit de famille que l'on sentait dans la place, ainsi qu'auprès des équipes de chaque spectacle de la NCT.

Le fonds d'archives de Françoise Graton est conservé au centre d'archives de Montréal de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

**Ci-contre, Françoise Graton posant sa question sous l'oeil complice de Gilles Pelletier lors du souper-conférence du 24 novembre 2014 au Lion d'Or.**



Plus de **15 ans d'action**  
pour une économie  
plus **performante**, plus  
**équitable** et plus **verte**.

Les investissements auprès des entreprises québécoises  
sont au cœur de la mission de Fondation.  
Par ses investissements, Fondation contribue au  
maintien et à la création d'emplois au Québec.

**FONDACTION**  
**CSN** POUR LA COOPÉRATION  
ET L'EMPLOI

[www.fondaction.com](http://www.fondaction.com)

## LE SAINT-LAURENT, AUTOROUTE DU PÉTROLE... POUR QUI?

Le pétrole de l'Ouest jaillit ou jaillira de toutes parts: trains, conduites réaménagées (Enbridge) ou nouvelles (Énergie Est), pétroliers géants de plus en plus nombreux sur le Saint-Laurent. Ce nouveau schéma pour désenclaver le pétrole, notamment le plus polluant de la planète provenant des sables bitumineux, aura des conséquences environnementales, terrestres et maritimes exponentielles en plus de porter atteinte à l'intégrité du territoire québécois et causer de multiples effets pervers sur la voie navigable du Saint-Laurent. Le GIRAM se réjouit de la mobilisation citoyenne qui croît de jour en jour contre le projet TransCanada; il salue également les conditions récemment posées par le gouvernement du Québec. Il se propose toutefois de mobiliser l'opinion publique concernant la mise en place sur le Saint-Laurent d'un réseau de ports destinés au transport d'hydrocarbures américains ou canadiens et plus particulièrement le projet de TransCanada qui projette d'implanter un énorme terminal pétrolier destiné exclusivement à l'exportation.

\* Déclaration du Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM) le 28 novembre 2014. Renseignements sur le GIRAM:

En conséquence :

Le GIRAM demande que le gouvernement du Québec aille plus loin que les engagements pris à ce jour et qu'il ordonne la tenue d'un BAPE générique portant sur l'ensemble des risques reliés au transit du pétrole via le Saint-Laurent.

Le GIRAM se prononce également contre le projet d'implantation d'un terminal pétrolier de TransCanada (projet Énergie Est), quel que soit l'endroit choisi sur le Saint-Laurent, et il demande au gouvernement du Québec de rejeter cette implantation désastreuse et inutile sur le territoire québécois.

Il est reconnu que l'essentiel de ce pétrole en provenance des sables bitumineux ne sera pas raffiné au Québec. Jusqu'à maintenant, l'entreprise n'a jamais pu démontrer la nécessité d'un tel terminal pour le Québec, alors qu'une telle infrastructure présente d'énormes risques écologiques et économiques, notamment, une perturbation de la circulation maritime du Saint-Laurent en cas d'accidents ou de déversements majeurs. À preuve, lors d'une « porte ouverte » le 10 octobre 2013 à Lévis, le directeur des relations avec les communautés de TransCanada, Alain Parisé, déclara à un citoyen que sur le plan technique, le terminal pétrolier n'était pas nécessaire que « c'était un choix du client d'avoir un terminal maritime ». Quant à M. Philippe Cannon, responsable des communications d'Énergie Est, il a ajouté : « que les expéditeurs (armateurs ou clients) ont signé des contrats de 20 ans pour l'exportation du pétrole ». Il ressort que la seule nécessité est justifiée « par des clients extérieurs qui ont exprimé la volonté de se servir du terminal » (*Le Peuple de Lévis*, 10 octobre 2013).

Le GIRAM rend publique aujourd'hui une DÉCLARATION qu'il a adressée aux 125 députés de l'Assemblée nationale et qu'il diffusera également auprès des municipalités, des organismes environnementaux, regroupements citoyens de l'axe Saint-Laurent, notamment le réseau «Coule pas chez nous», syndicats de producteurs agricoles et autres. Ceci afin de faire connaître les enjeux néfastes liés au transport pétrolier sur le Saint-Laurent et pour faire valoir que l'ensemble du projet de TransCanada va à l'encontre du développement durable et de l'application du principe de précaution.

## DÉCLARATION DU GIRAM

### **Le Saint-Laurent n'est plus un long fleuve tranquille**

Immense porte donnant sur le cœur du continent, le Saint-Laurent fut jadis le «chemin qui marche» pour les peuples amérindiens à la recherche d'échanges commerciaux, de la Côte-Nord jusqu'aux confins du Mississippi. Pendant plus de trois siècles, cette grande route fluviale fût aussi au service de nos gens. Elle permit la fondation et le peuplement de nos villes, de nos villages côtiers et le développement de nos régions. Depuis la mise en service du Système de navigation Saint-Laurent-Grands Lacs en 1959, les choses ont bien changé. Au fil des ans, les eaux de notre grand fleuve sont devenues le domaine quasi-exclusif des grands consortiums maritimes qui concentrent leurs activités sur le transport des matières dangereuses vers ou depuis le centre du continent (25 millions/an de tonnes de produits pétroliers). Et qu'en sera-t-il demain? Avec des terminaux pétroliers dédiés à l'exportation et ce, de Montréal-Est à Cacouna, en est-on à faire du Saint-Laurent la principale voie de transit de la 3e plus grande réserve mondiale de pétrole lourd (plus de 173 milliards de barils)?

Pour alimenter ces terminaux d'exportation, l'industrie pétrolière devra dérouler en sol québécois, plus d'un millier de kilomètres de pipeline (capacité initiale 1.4 millions de barils/jour), accroître la navigation de superpétroliers sur notre réseau fluvial et défigurer nos plus beaux paysages avec la construction d'immenses parcs de réservoirs pour l'entreposage temporaire. La super quincaillerie pétrolière projetée traversera nos villes et villages, des terres agricoles, 600 cours d'eau dont des rivières majeures, près de 80 bassins hydrographiques et le lit d'un fleuve d'où plus de 43% des Québécois tirent leur eau potable.

Ce qui est en cause ici, aujourd'hui et pour demain, c'est d'abord la sécurité de nos gens, c'est l'intégrité et la qualité d'un milieu de vie riche de plus de 500 sites naturels protégés. C'est aussi infliger une pression insoutenable au système du transport fluvial des marchandises dont dépendent actuellement des dizaines de milliers d'emplois dans toutes les régions du Québec. En effet, le transport des marchandises dangereuses aura toujours priorité sur les routes maritimes du Saint-Laurent. Dans ces conditions, comment un gouvernement peut-il imaginer sérieusement un « Plan » ou une « Stratégie Saint-Laurent » ?

### **Risques maritimes et menace écologique**

L'image que nous renvoie la surface visible de notre grand fleuve est assez trompeuse. Ce dernier est loin de constituer une autoroute à voies multiples et au potentiel quasi-illimité. Le réseau fluvial du Saint-Laurent est déjà le théâtre des deux tiers des incidents/accidents maritimes se produisant au Canada. À maints endroits et pour chacun de leurs parcours, les navires se retrouvent en « eaux restreintes ». Par exemple, sur le tronçon Escoumins-Montréal, la profondeur est critique pour des navires citernes de type PANAMAX

et SUEZMAX qui, à répétition, doivent composer avec un chenal très étroit sans possibilité de croisement. Une simple perte de gouvernail de 15 secondes suffit pour produire une catastrophe (accident de l'Alcor, 1999). Ce n'est pas sans raison que les activités de navigation sur le Saint-Laurent figurent parmi les plus dangereuses ou hasardeuses au monde. Dans l'hypothèse d'un échouement dans la Traverse du nord, par exemple, le Groupe Océan affirme que les contraintes exercées sur la coque d'un navire à marée basse pourraient le fracturer. En pareil cas, une double coque pourrait s'avérer d'aucun secours contre un déversement majeur. La prise en charge des navires par les pilotes du Saint-Laurent, quant à elle, ne satisfait pas entièrement le principe de précaution puisque, selon les statistiques, les erreurs humaines comptent pour plus de 75 % des accidents maritimes (*Bulletin d'information des Armateurs du Saint-Laurent*, Décembre 2011).

### **Aucun plan d'intervention en cas de déversement majeur**

Le risque pétrolier sur le Saint-Laurent laisse présager des impacts catastrophiques. En cas de déversement majeur, c'est plus de 1400 kilomètres de rivage qui pourraient être contaminés sous l'effet des courants et du flux et reflux des marées. Avant d'arriver à se fixer au rivage, une nappe de pétrole pourra voyager pendant des jours, voire des semaines sans pouvoir être contenue. Selon la plupart des experts, la rive sud de l'estuaire serait particulièrement touchée et l'ampleur des dommages serait multipliée en hiver sous l'action de la dérive constante des glaces. Les analyses les plus optimistes évaluent à moins de 10 % la part de résidus de pétrole pouvant être récupérée alors que les moyens disponibles sur ce plan demeureront toujours extrêmement limités. On estime que les coûts des dégâts d'un Exxon Valdez seraient décuplés dans le Saint-Laurent. Qui paiera la facture ?

### **Peu de considération pour les impacts négatifs sur notre propre économie**

Il ne faut pas rester sourd aux craintes déjà exprimées concernant les risques d'impacts économiques négatifs liés à la conversion du gazoduc TransCanada en oléoduc : au Québec, c'est une perte appréhendée de 619 M\$ par année et 2400 emplois directs et indirects selon KPMG-SECOR. Quant aux conséquences économiques pouvant résulter d'accidents maritimes en eaux dites « restreintes », elles ont déjà été documentées : risque d'arrêt ou de congestion du trafic maritime et donc de perturbations de l'activité économique régionale et nationale, ceci pendant des jours (commission Brander-Smith et Groupe Océan). C'est évidemment l'industrie du transport par conteneurs qui en serait le plus affectée et celle des croisières maritimes, toutes deux soumises à des agendas particulièrement contraignants.

Établissant que la prospérité d'une économie tient à sa capacité de pouvoir transporter facilement de grandes quantités de biens, une étude réalisée en 2005 pour le compte de Transports Québec (« Transformations de l'industrie maritime : portrait international de développement durable appliqué ») avertissait déjà le gouvernement du Québec d'avoir à l'œil tout projet risquant à terme de porter atteinte à la capacité concurrentielle du Saint-Laurent dans sa mission de desserte du Québec et de transmission du trafic transatlantique, un rôle intimement lié au futur de l'industrie québécoise.

### **Menace sur le Saint-Laurent contre emplois temporaires**

Il est reconnu qu'en matière de transport de matières dangereuses, malgré toute l'attention que l'on peut porter à l'évaluation des ressources et à la fiabilité des équipements, l'occurrence d'«événements externes» et l'entrée en scène de nombreux facteurs dits «anormaux», ne peuvent jamais être entièrement prévues, estimées ou gardées sous contrôle. Avec l'accroissement exponentiel de la fréquence et du volume du transport de pétrole, que ce soit par voie ferrée ou via les eaux du Saint-Laurent, c'est la loi du nombre qui, inexorablement, déterminera où et quand se produira la catastrophe appréhendée.

Ce gigantesque projet de transit de pétrole via le Saint-Laurent entraînera certes d'immenses bénéfices financiers pour les sociétés productrices ou transporteuses du pétrole des sables bitumineux mais au Québec, il en rapportera moins de 0,01%. Le coût d'un éventuel déversement dans les eaux du fleuve sera, par contre, incalculable sur les plans humain, biologique, touristique et d'image du Québec à l'étranger.

L'absence des retombées structurantes à long terme pour le Québec est particulièrement évidente dans le cas des projets de terminaux pétroliers. À qui profiteront ces derniers, sinon aux producteurs, à la filière pipelinière et aux armateurs? Les gains à court terme, quant à eux, ne valent pas le traditionnel plat de lentilles proposé.

## **Requête du GIRAM au gouvernement du Québec et au gouvernement du Canada**

CONSIDÉRANT les risques inhérents au gigantisme du projet de transit du pétrole des sables bitumineux via la vallée du Saint-Laurent pour alimenter des terminaux pétroliers sur les rives du Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT qu'un accident majeur ne manquera pas de bouleverser complètement l'écosystème du Saint-Laurent et d'entraîner d'incalculables préjudices économiques pour tout le Québec;

CONSIDÉRANT les principes de précaution (Déclaration de Rio), de droit à la santé et à la qualité de vie (Loi québécoise sur le développement durable);

CONSIDÉRANT que la Cour suprême du Canada a reconnu que le Québec peut intervenir directement sur les activités industrielles, minières, agricoles et commerciales lorsqu'elles sont susceptibles de porter atteinte à l'environnement;

CONSIDÉRANT que les impacts sur l'écologie du Saint-Laurent résultant de l'ensemble des activités maritimes d'exportation du pétrole, à partir de terminaux réaménagés ou à construire à cette fin, représentent une problématique nouvelle et tout à fait unique au plan environnemental qui ne peut être prise en compte par l'Office national de l'Énergie;

CONSIDÉRANT que la construction d'un nouveau terminal pétrolier sur le Saint-Laurent dans la foulée du projet Énergie Est (à Cacouna ou ailleurs) ne vise aucunement à répondre aux besoins en hydrocarbures du Québec, mais à satisfaire les besoins d'exportation des pétrolières, des compagnies d'oléoduc et leur clientèle (armateurs et importateurs étrangers);

**LE GIRAM DEMANDE :**

- 1/ Que le gouvernement du Québec par son ministre de l'Environnement et du Développement durable, donne instruction pour que soit tenue, en plus des audiences déjà annoncées sur l'oléoduc Énergie Est, une consultation publique inédite sur la question spécifique des impacts pouvant résulter de l'ensemble des activités d'exportation de pétrole par voie fluviale, de Montréal-Est aux portes de la Gaspésie et ce, au moyen d'un BAPE générique.
- 2/ Que le gouvernement du Québec détermine à priori l'étendue et la forme de la couverture de risques qu'il convient d'exiger des entreprises de transport du pétrole (pipelines et navires citernes, dont un pourcentage grandissant battent pavillon de complaisance), afin de couvrir les coûts de toute catastrophe ayant des incidences majeures sur les plans environnemental, économique, de la santé et de la sécurité publique (incluant l'eau potable de nos villes).
- 3/ Que le gouvernement du Canada exige des entreprises déjà engagées dans des activités d'exportation ou de transit de pétrole lourd via les eaux du Saint-Laurent (ports de Montréal, de Sorel-Tracy) qu'elles se soumettent au processus d'évaluation TERMPOLE en raison des effets potentiels importants sur l'intensification des activités maritimes avec cargaisons dangereuses sur des routes fluviales déjà identifiées comme particulièrement problématiques.

- 4/ Que le gouvernement du Québec s'oppose à la construction du terminal pétrolier d'exportation de TransCanada compte tenu de ses impacts écologiques et humains majeurs et irréversibles, de ses retombées économiques minimalistes et de la non démonstration par le promoteur de sa réelle nécessité pour le Québec. □

Sam Haroun\*

## POUR LA LANGUE FRANÇAISE

*la parleure plus délitable et plus commune à toutes gens*

– Brunetto Latini\*\*

On s'attache à une culture comme à un terroir, on s'attache à une langue comme à un être vivant. Depuis toujours, nous avons pour la langue française une passion égale à celle que peut avoir un homme pour une femme, et, quand nous nous exprimons dans cette langue, nous aimons qu'elle soit parée de tous ces atours. Ce lien affectif prend sa source au plus profond de notre passé, il se nourrit de mots tirés de l'argile, du climat, des us et des coutumes, et surtout de la conscience d'appartenir à une unité humaine originale. La langue précède la nation comme la vie commence avec les mots. C'est la langue qui donne à la nation son expression la plus intense et la plus authentique, elle la définit et l'article sans détours. L'histoire d'un peuple commence avec sa langue.

---

\* Auteur

\*\* Brunetto LATINI, érudit italien du XIII<sup>e</sup> siècle, maître de Dante. Il écrivit plusieurs ouvrages en langue d'oïl, ancêtre du français. Dans la citation qui suit, il explique pourquoi il écrit en français: « Et se aucuns demandoit por quoi cist livres est escriz en romans, selon le langage des Francois, puisque nous sommes Ytaliens, je diraie que [...] por ce que la parleure est plus délitable et plus commune à toutes gens ».

Bien sûr, on ne saurait réduire la nation à sa langue, mais sans celle-ci, qui dira les croyances et les légendes, les humeurs et les joies, qui affirmera la volonté des peuples ? La langue se confond avec la réalité de la patrie : « On n'habite pas un pays, on habite une langue », écrit Cioran. Appartenir à la langue française, c'est appartenir à *une langue de civilisation* c'est-à-dire qui a servi à exprimer les valeurs spirituelles, les modèles intellectuels et les créations littéraires et artistiques d'une civilisation (occidentale, dans le cas qui nous occupe). Comme le latin au temps de Rome, l'italien de Florence à la Renaissance, le français a été la langue première de l'Europe classique : du milieu du XVII<sup>ème</sup> siècle au premier quart du XX<sup>ème</sup> siècle, le français a été la langue de la diplomatie et du commerce, du goût et de l'esthétique, du divertissement et des belles manières. C'est dire que notre langue possède un riche patrimoine et qu'elle est dotée d'un exceptionnel dynamisme, bref du génie nécessaire pour continuer à rayonner dans le monde. D'autant plus que les peuples qui la pratiquent se retrouvent sur tous les continents et que les apports des uns enrichissent la culture des autres !

### **Il y a l'Empire, mais il y a aussi les peuples et les nations**

Aujourd'hui, le français a perdu de son lustre d'antan, remplacé par l'anglo-américain dont l'hégémonie s'appuie sur une formidable civilisation industrielle et une culture de masse unique dans l'histoire, et dont la portée touche tous les aspects de la vie quotidienne des individus : la conjonction de Hollywood et de Silicon Valley fait le reste. Ignorer cette réalité équivaut à se fermer les yeux devant l'avancement du monde et condamner la langue française à n'être plus qu'une langue folklorique en voie de dépérissement. Y résister par des imprécations et des lamentations nous vaudrait de beaux discours d'esthète, mais nous finirions *Gros*

*Jean comme devant* après avoir perdu toutes nos illusions. Il y a aussi l'insidieuse et fâcheuse tentation à vouloir adhérer au courant anglo-américain en s'y convertissant et en adoptant, au prix du renoncement, les schémas de pensée, les catégories culturelles et les réflexes identitaires de ce courant. Il faut surtout éviter deux pièges, celui de la complaisance servile et celui du rejet stérile, tous deux conduisant notre langue et notre culture à une issue fatale.

Au demeurant, l'empire de l'anglo-américain, même s'il a vocation à demeurer hégémonique pour longtemps encore, ne signifie pas, pour autant, la fin des langues nationales. Il est vrai que «la langue suit l'empire<sup>1</sup>» comme l'atteste l'expansion du grec dans l'Orient méditerranéen à la faveur des conquêtes d'Alexandre ou l'adoption du latin dans le *mare nostrum* au cours des cinq premiers siècles du premier millénaire. Plus tard, l'islam répand, avec sa foi, la langue arabe qui devient, en moins d'un siècle, la langue parlée et écrite d'un empire s'étendant de l'Atlantique au Golfe persique. C'est dire l'importance de la langue dans la vie des peuples: elle cimente les sociétés, façonne les représentations des individus et leur assure une certaine durée dans le temps.

Toutefois, l'empire d'une langue a ses limites quand il se heurte à des traditions bien ancrées, à des lieux et à des cultures bien structurées, donc imperméables à l'assimilation. Le latin ne pénétra pas la Germanie, encore moins le nord de l'Europe. L'arabe, quoique la langue du Coran, fut ignoré par les pays d'Asie mineure, d'Asie centrale et d'Asie du sud-est, pourtant convertis à l'islam.. Depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, la plupart des pays du monde apprennent, à

---

1 «*La lengua sigue al imperio*», selon l'humaniste espagnol de la fin du XV<sup>e</sup> siècle: Antonio de NERISTA

leurs enfants, l'anglais comme langue seconde, mais cela n'empêche pas les Allemands, les Italiens ou les Japonais de cultiver leurs langues respectives, de continuer à créer des chefs-d'œuvre littéraires et à en être fiers.

Ainsi promouvoir efficacement la langue française n'est pas une simple vue de l'esprit à condition que cette action s'inscrive dans une vision culturelle qui intègre le patrimoine littéraire et scientifique du passé, et capable de produire, aujourd'hui et demain, des créations littéraires originales et de contribuer au développement des sciences et des mathématiques. Également le français est porteur de qualités propres au raisonnement et à la logique des choses grâce à sa clarté et à sa précision. Si le français est une langue de civilisation, c'est parce qu'elle s'adosse à un patrimoine intellectuel multiséculaire, et qu'elle possède un riche tissu sémantique, une grammaire structurée, des registres stylistiques et rhétoriques variés.

### **L'exception québécoise**

Ce qui frappe d'emblée, c'est la présence de la langue française en Amérique du Nord. Alors que les Irlandais, les Écossais, les Catalans, les Occitans ont adopté, de gré ou de force, la langue de leurs conquérants, les Québécois, malgré une population plus de 40 fois inférieure à celle des Anglo-Saxons et quoique dominés politiquement et culturellement par une civilisation sans cesse en expansion et sans cesse en quête de suprématie, ont réussi à maintenir vivace la langue française sur le continent. C'est une exception! Celle-ci est due à l'action conjuguée des élites cléricales et séculières, à l'attachement des Habitants à leur terre et à leur foi, hommes de Dieu et de peu, et à la volonté commune de préserver les trois socles de la nation: la foi, la loi et la langue de leurs pères.

Dans *The Construction of Nationhood*, Adrian Hastings affirme que le christianisme a créé les conditions de la formation des discours nationaux en validant la création des communautés politiques [...] et en faisant de la Bible un miroir au service de l'image et de la construction de la nation<sup>2</sup>.

En effet, de même que la foi anglicane a marqué l'Angleterre, la Réforme luthérienne l'Allemagne et le baptême de Clovis «la fille aînée de l'Église», de même la préservation de langue et de l'identité françaises au Québec est due à l'imprégnation catholique des traditions, des mœurs, des mentalités et de la culture en général. Même Papineau, voltairien anticlérical, le reconnaît : «Le catholicisme, écrit-il à son fils, est partie de notre nationalité qu'il faut avouer en toute occasion<sup>3</sup>». Comme pour l'Europe après les invasions barbares, l'Église fut, pour le Québec après la Conquête, «le refuge des lois et des lettres, des arts et de la politique [...] L'évêque devient le chef des cités, le défenseur des foyers et des métiers, le seul protecteur des humbles de ce monde<sup>4</sup>». Enfin Marc-Adélar Tremblay écrit sur les Acadiens ce qui pourrait s'appliquer aisément aux Québécois :

La foi préserve la langue et la langue préserve la foi<sup>5</sup>.

---

2 Eric SUIRE, *Pouvoir et religion en Europe*, Armand Colin, Paris, 2013, p.10-11

3 LEMIEUX & MONTIGNY, *Le Catholicisme québécois*, Éd. de l'IQRC, Sainte-Foy, 2000, p.17

4 P. GAXOTTE, *La Révolution française*, Arthème Fayard, 1947, p.10

5 *The Acadians of Portsmouth: a study in culture change* (1954), cité par Sélim ABOU, s.j., dans *Le Bilinguisme arabe-français au Liban*, PUF, Paris, 1962, p. 225. «Faith preserves language and language preserves faith».

À la suite de l'Église, l'État, garant de la nation, se charge de la préservation de la langue: la loi 101 fait en sorte que le français soit la langue d'usage de l'entreprise et dirige automatiquement les enfants de l'immigration à s'inscrire à l'école française. Cette loi était, est et sera toujours nécessaire pour le maintien du français comme langue nationale. Dès lors, y a-t-il lieu de se préoccuper de l'avenir de la langue française en Amérique? Oui, car la loi 101 n'est qu'un instrument de sauvegarde: il faut que les parlants français le fassent de telle sorte que le français demeure capable de résister à l'expansion de l'anglo-américain. La loi est un cadre, seuls les êtres vivants confèrent à la langue sa substance et son génie.

### **L'ennemi du français n'est pas l'anglais, mais le mauvais français**

Comme la nation, la langue tient debout pour de tout autres raisons que comptables ou économiques. Elle tient d'abord par la qualité intrinsèque de la langue parlée et écrite. Ce qui tue une langue, c'est sa désarticulation et sa réduction au niveau d'un dialecte. Or nous assistons, aujourd'hui, en France et au Québec, dans les médias imprimés et électroniques, à une lente et progressive érosion de la qualité du français. Vulgarités censées nous faire rire, trouvailles boiteuses de la publicité, mauvais anglicismes, méchants solécismes, apocopes et autre charabia, sans compter le style télégraphique du courrier électronique et téléphonique! Ce n'est pas de cette façon que le français fera face à la menace permanente de l'anglais. Ce qui jusqu'ici a permis aux langues nationales de résister à une langue hégémonique, réside dans la force interne de la langue, sa structure, sa grammaire, son vocabulaire, dans la richesse de son patrimoine littéraire et scientifique (il ne faut pas laisser à l'anglais le monopole de la science et de la

technologie : à cet égard, il faut privilégier la culture générale dans l'éducation pré-universitaire et éviter une spécialisation prématurée), et dans la volonté des francophones de s'exprimer dans une langue digne d'être respectée par les autres cultures. Et qu'on arrête d'accuser le français d'être une langue difficile, inadaptée à la modernité ! L'enfant chinois doit apprendre 1600 idéogrammes pour pouvoir s'exprimer dans sa langue ; les écritures cyrillique et arabe représentent des difficultés supplémentaires pour les Russes et les Arabes qui veulent apprendre des langues occidentales. Pourtant les langues russe, arabe et chinoise sont les langues de grandes civilisations bien vivantes et qui se portent bien.

Pour être fiers de notre langue, nous nous devons de la respecter, de respecter ce qui fait son génie, c'est-à-dire l'ordre et la construction de la phrase, la clarté de la conception et la précision des mots, enfin de nous appuyer sur le patrimoine littéraire et scientifique de la France, du Québec, de la Belgique, de la Suisse et des autres pays de la francophonie.

### **Le dernier mot à Rivarol<sup>6</sup>**

«[...] la parole et la pensée, le génie des langues et le caractère des peuples, se suivent d'un même pas » : le français est et doit être, au Québec, l'affaire de tout le monde, nationaux et immigrants, fédéralistes et souverainistes, libéraux et conservateurs. La langue française transcende les ethnies et les nationalités, les époques et les continents. Elle est parlée et écrite partout dans le monde, la vénérable Académie française compte, en son sein, des écrivains d'Europe, d'Afrique,

---

<sup>6</sup> Écrivain du XVIII<sup>e</sup> siècle, auteur de *De l'Universalité de la langue française*, sujet proposé par l'Académie de Berlin en 1783. Les citations de ce paragraphe sont tirées de ce texte.

d'Orient et d'Amérique. Soyons-en fiers : elle est nôtre, il nous appartient de la rendre encore plus belle et de l'enrichir de nos œuvres. Car «une langue riche ne fut jamais celle d'un peuple ignorant et pauvre». □

Jacques C. Martin et  
Jean-Jacques Nantel\*

## QUI DOIT DÉFRAYER LE COÛT DE CONSTRUCTION DU NOUVEAU PONT CHAMPLAIN ?

Le gouvernement Harper affirme que le coût de reconstruction du pont Champlain doit être acquitté par les Québécois parce qu'il s'agirait selon lui d'un pont à vocation locale! Pourtant, il est facile de montrer qu'il s'agit aussi d'un pont à vocation internationale et qu'en conséquence, le coût devrait en être supporté par l'ensemble de la population du Canada.

### 1. Le pont Champlain, une infrastructure internationale

Si le nouveau pont Champlain s'avère très coûteux, c'est parce qu'il devra être très haut de manière à laisser passer sous ses structures les immenses navires océaniques qui se rendent jusqu'aux Grands Lacs en empruntant la voie maritime du Saint-Laurent. C'est parce que ce pont devra impérativement passer au-dessus de cette grande voie de commerce international que son COÛT INITIAL ESTIMÉ en 2014 est de 5 milliards \$<sup>1</sup>.

Comme le montrent les calculs présentés à la section 2, si le nouveau pont Champlain avait vraiment une vocation pure-

---

\* Jacques C. Martin, L. Sc. com., et Jean-Jacques Nantel, ing

---

<sup>1</sup> Le pont Champlain serait rentable à partir de 2,60\$ le passage (17 septembre 2014, *Ici Radio-Canada*).

ment locale comme le prétend le gouvernement Harper, son altitude serait de quelques mètres seulement (comme un pont fluvial normal) et coûterait nettement moins que 1,5 milliard \$. On parle ici d'un écart considérable de coût de plus de 3,5 milliards \$.

Voici pourquoi le pont Champlain devrait être considéré comme ayant AUSSI une vocation internationale. Le réseau formé par les Grands Lacs et la Voie maritime du Saint-Laurent (GLVMSL)<sup>2</sup> est la plus vaste voie navigable du monde et représente une part essentielle de l'infrastructure de transport de l'Amérique du Nord. L'ensemble GLVMSL est situé au cœur du centre industriel de l'Amérique du Nord où se trouvent le quart de la population nord-américaine de même que 55 % de ses industries manufacturières et de services. En plus de donner accès à l'océan atlantique, cette artère INTERNATIONALE de transport met en communication deux provinces canadiennes (le Québec et l'Ontario) et huit États américains et contribue à maintenir le haut niveau des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis; un niveau qui est d'ailleurs inégalé entre deux pays sur la planète.

Tant au niveau national qu'international, le réseau GLVMSL permet aux plus vastes marchés intérieurs du continent de réaliser d'importants échanges commerciaux, notamment dans les secteurs industriel, manufacturier et agricole de même que dans celui des ressources naturelles. Depuis son ouverture en 1959, la Voie maritime du Saint-Laurent a permis le passage de plus de 2,3 milliards de tonnes

---

<sup>2</sup> *Études des Grands Lacs et de la Voie Maritime du Saint-Laurent*, Ministère des Transports du Canada et le Department of Transport des États-Unis, rapport final, automne 2007; [www.Greatlakes-seaway.com/fr/pdf/GLSL-Fin](http://www.Greatlakes-seaway.com/fr/pdf/GLSL-Fin)

métriques de marchandises d'une valeur estimée à plus de 350 milliards de dollars<sup>3</sup>.

Dans la région des Grands Lacs, la voie maritime joue un rôle stratégique puisqu'elle sert au transport du charbon et du minerai de fer dont ont besoin certains secteurs économiques clés comme les industries sidérurgique et automobile. Le réseau GLVMSL permet ainsi d'acheminer d'immenses quantités de charbon du Montana et du Wyoming vers les centrales électriques situées sur les rives des Grands Lacs. En 2007, la voie maritime a permis de transporter plus de 80% du minerai de fer utilisé dans la production d'acier aux États-Unis. En plus du minerai de fer, d'autres produits sont également transportés sur le réseau GLVMSL; par exemple le coke, le sel, les produits pétroliers, les produits chimiques, le minerai transformé, l'acier de même que d'innombrables conteneurs de marchandises.

Des enquêtes ont révélé que le réseau GLVMSL permettait aux expéditeurs de réaliser des économies d'environ 2,7 milliards de dollars par année en coûts de transport. Ces économies sont particulièrement évidentes dans les secteurs de l'acier et de l'énergie dont la compétitivité a une énorme influence sur la performance générale de l'économie nord-américaine<sup>4</sup>.

---

3 Idem

4 Idem

## **2. Le coût de construction du nouveau pont Champlain s'il avait une altitude de quelques mètres comme un pont fluvial normal**

Il est difficile de comparer les coûts de ponts différents à cause de la grande variabilité de leurs paramètres techniques, géologiques, structuraux, de la profondeur d'eau, de la longueur des bretelles de routes nécessaires, etc. Cependant, même sans posséder d'étude faite par une firme spécialisée de génie-conseil sur le prix de construction d'un nouveau pont Champlain qui serait bas et, donc, de nature strictement locale, il est quand même possible d'en évaluer la valeur en se servant des coûts de construction d'un pont bas semblable qui a récemment été construit dans la région de Montréal.

Pour commencer, notons qu'il existe un pont bas à deux voies de circulation automobile qui traverse le fleuve Saint-Laurent à une centaine de mètres à peine à l'ouest du pont Champlain. Ce pont de basse altitude, qui relie l'île des Sœurs à la bordure nord de la voie maritime, s'appelle l'«estacade du pont Champlain».

Si, comme le prétend le gouvernement Harper, le nouveau pont Champlain (à six voies de circulation) était vraiment une infrastructure à vocation uniquement locale, les Québécois, pour traverser le fleuve, pourraient se contenter d'une grosse estacade à six voies de circulation. Il va sans dire qu'un pont aussi bas serait beaucoup plus économique à construire que la gigantesque structure qui est prévue pour remplacer l'actuel pont Champlain et sous laquelle devront impérativement pouvoir passer les bateaux utilisant le réseau GLVMSL.

Malheureusement, comme l'estacade est une structure datant de plusieurs décennies, nous ne pouvons pas nous servir de ses coûts de construction pour faire nos calculs.

Pour pouvoir comparer des comparables, nous nous servirons plutôt des coûts de construction ESTIMÉS qui étaient inscrits dans le contrat de construction signé en 2007 par le gouvernement du Québec et par « Concession A25 » pour la construction du pont à péages à six voies de circulation qui traverse la rivière des Prairies entre Laval et Montréal et qui se situe dans l'axe de l'autoroute 25.

Chose importante, pour comparer des comparables, nous nous servirons dans nos calculs des coûts ESTIMÉS AVANT la construction de chacun des deux ponts de manière à annuler l'influence de facteurs comme l'inflation et les dépassements de coûts. En effet, si le projet autoroutier de l'autoroute 25 était estimé à 207 millions \$ en 2007, son coût final a quand même été de 500 millions de dollars<sup>5</sup>.

Notons que, comme le coût du nouveau pont Champlain est ESTIMÉ à 5 milliards \$ en 2014<sup>6</sup>, on doit s'attendre à ce que les désormais inévitables dépassements de coûts fassent gonfler la facture à 10 ou 12 milliards \$ et peut-être même à 20 milliards \$ si on tient compte des frais de financement devant s'étendre sur plusieurs décennies. Les péages prévus sur le pont ne sont donc pas près de disparaître...

Ajoutons qu'il existe sept autres ponts et tunnel au Québec qui enjambent la voie maritime et qui sont eux aussi très hauts et coûteux parce qu'ils doivent permettre aux navires océaniques de passer sous eux pour se rendre soit à Montréal, soit aux Grands Lacs.

---

5 « Le pont de l'autoroute 25 est officiellement ouvert », 21 mai 2011. *Ici Radio Canada* aussi « *Transports Québec: Autoroute 25 – Parachèvement* »

6 « Construction d'un nouveau pont Champlain: péage et PPP », 6 octobre 2011, *Ici Radio Canada*

Pour éviter toute sous-estimation des coûts calculés de cette façon, nous les exagérerons systématiquement en utilisant des facteurs multiplicateurs de sécurité.

Voici donc le calcul : le projet autoroutier de l'autoroute 25 à Laval a 7,2 km de longueur – dont 1,2 km pour le pont bas à six voies – et son coût ESTIMÉ en 2007 était de 207 millions de dollars<sup>7</sup>.

En divisant le coût total du projet (207 M\$) par les seuls 1,2 km du pont à six voies, on arrive à un coût moyen de 173 millions de dollars par kilomètre de pont. Même si on se donne une nouvelle marge de sécurité de 100% en multipliant encore ce chiffre par deux, on aboutit à un coût moyen de 345 M\$ par kilomètre.

Comme l'estacade du pont Champlain a une longueur de 2,043 km<sup>8</sup>, on peut doubler cette longueur pour faire bonne mesure et on arrive à une longueur totale de 4,09 km. Il suffit alors de multiplier ce chiffre par le coût au kilomètre calculé plus haut, soit 345 M\$/km, pour arriver à un coût maximum de 1,4 milliard de dollars pour la construction de la grosse estacade à six voies dont le Québec aurait besoin si le nouveau pont Champlain avait pour seule utilité de permettre la traversée en voitures du fleuve Saint-Laurent.

Cela signifie que, même en majorant de toutes les façons possibles et imaginables le coût de l'estacade à six voies dont les automobilistes québécois auraient besoin pour se rendre sur la rive sud du Saint-Laurent, on en arrive à un coût maximal qui est 3,6 fois moins important que ce que

---

7 « Transports Québec : autoroute 25 – Parachèvement », 2007

8 <http://pjcci.ca>

le gouvernement fédéral entend nous imposer par voie de péages pour construire le nouveau pont Champlain.

Puisque le pont Champlain a clairement une vocation à la fois locale et internationale, il est parfaitement injuste de faire payer aux seuls Québécois la totalité du coût estimé de sa construction qui est de 5 milliards de dollars. En fait, le gouvernement Harper financera la construction du pont, mais en refilera la facture aux automobilistes qui l'emprunteront par un système de péages à l'exemple du pont de l'autoroute A-25 à Laval.

### **Conclusion**

Si le pont Champlain était vraiment une infrastructure à vocation locale, il aurait la hauteur d'un pont normal et coûterait moins que 1,5 milliard de dollars; c'est-à-dire 3,5 milliards de dollars de moins que ce que le gouvernement Harper s'apprête à faire payer aux Québécois.

Or, comme nous l'avons clairement montré dans cet article, le nouveau pont Champlain sera un pont à vocation tant locale que nationale ou internationale puisqu'il devra être suffisamment haut pour permettre à des navires océaniques de passer en dessous. Il conviendrait donc que les Québécois paient un grand maximum de 1,5 milliard de dollars pour sa construction; les autres 3,5 milliards de dépenses devant être payés par les propriétaires des navires de toutes provenances qui empruntent la voie maritime pour se rendre en Ontario.

Pour faire avaler la pilule aux Québécois, le gouvernement Harper utilise une technique classique de diversion en proposant de donner au nouveau pont le nom de Maurice Richard, cette légende du hockey qui a si brillamment su

inspirer de la fierté aux Québécois au cours des décennies quarante et cinquante. En créant une polémique inutile autour de ce changement de nom, le gouvernement Harper espère faire oublier qu'en plus de forcer les Québécois à subventionner massivement le commerce maritime à destination de l'Ontario et des Grands Lacs, il a confié la réalisation du nouveau pont à une firme non québécoise.

Voici un bel exemple des coûteuses arnaques grâce auxquelles le Canada anglais s'est enrichi aux dépens du Québec depuis 254 ans... □

Lucia Ferretti\*

## LE DÉMANTÈLEMENT DE LA NATION (CHRONIQUE 4)\*\*

La période couverte s'étend du 25 août au 28 novembre (3 mois). Elle se clôt à la veille de la grande manifestation contre l'austérité qui s'est tenue à Montréal et à Québec; et au terme d'une semaine où, à la suite de l'exemple donné par Gabriel Nadeau-Dubois et à son appel, plus de 350 000\$ ont été recueillis pour dire au pétrole sale de l'Alberta « Coule pas chez nous »! Oui, il est possible de nous mobiliser, nous le ferons de plus en plus souvent.

L'automne a été l'occasion de lancer de nombreux ballons pour tester la résignation ou la colère des Québécois devant le saccage annoncé de l'État québécois. Mais au-delà des ballons, et sous prétexte de nous amener à vivre selon nos moyens, un double mouvement est en marche.

Le premier, c'est évidemment celui de la privatisation. Les services qui offrent une perspective de profits seraient vendus par des compagnies œuvrant dans le marché. Ce sera le cas par exemple de la procréation assistée, dont on ne nie pas que le secteur a besoin de balises. Pour les autres, le ministre Leitaou a laissé échapper qu'il verrait bien que les entreprises d'économie sociale puissent s'en charger; par exemple, pour les bains à domicile aux personnes en perte d'autonomie.

\* Université du Québec à Trois-Rivières

\*\* Les dates entre parenthèses renvoient à l'édition du *Devoir*. Lorsqu'il s'agit d'une autre source, celle-ci est mentionnée explicitement.

Le second mouvement, c'est de livrer le Québec pieds et poings liés à Ottawa. Pour cela, les libéraux ont entrepris deux actions. A) Briser notre *distinction nationale* et les organes dans lesquels elle s'incarne. La présence internationale du Québec, déjà diaphane, est encore atrophiée. Les lieux et outils de création et d'expression de notre culture sont fragilisés. Nos organes de concertation, sectoriels ou régionaux, seront démantelés. Notre souveraineté est cédée sur des régions entières du territoire. B) Briser aussi notre *distinction sociale*. En mettant fin au programme à vocation universelle (certes à compléter) des CPE; en sabrant les dépenses dans le programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles; en privant les municipalités de milliards pour la réparation ou le développement de leurs infrastructures; en cessant d'indexer le programme de soutien aux organismes communautaires, et par tant d'autres mesures encore, que fait donc le gouvernement Couillard? Il offre une occasion en or au gouvernement fédéral de suppléer le manque. Mais les programmes fédéraux ne sont pas taillés pour convenir à la différence québécoise. Finis notre originalité, nos priorités, nos modes propres d'aménager le lien social voire nos manières de faire couple et famille.

À vrai dire, pour être logiques, les libéraux devraient oser annoncer que l'État québécois renoncera désormais à sa propre déclaration d'impôt et fera comme les autres provinces: confier à Ottawa la perception de tous les revenus et dépendre de sa bonne volonté pour remettre ce qu'il juge revenir à notre État! Le chroniqueur Michel David a énoncé cette idée sombre (25 nov.). Mieux encore: pourquoi les libéraux n'annoncent-ils pas carrément qu'ils renoncent à l'État provincial et acceptent le Canada comme État unitaire? Il ne devrait pas être difficile de convaincre les provinces anglophones et Ottawa de signer une telle refonte constitutionnelle à temps pour 2017.

En même temps que la lutte contre l'austérité, il faut donc mener aussi celle pour maintenir notre distinction nationale et sociale. De plus en plus, on voit bien que ceci passe par un État québécois pleinement souverain.

À surveiller :

- **La réaction des régions** (organismes publics, chambres de commerce et autres porte-parole du secteur privé, organismes communautaires confondus) devant la disparition de tous les organes qui leur donnent une voix. Le gouvernement Couillard entend en effet : 1) abolir les directions régionales des ministères de l'Éducation (MELS) et de l'Immigration, Diversité et Inclusion (MIDI); abolir les agences régionales de Santé et de Services sociaux; 2) abolir les Conférences régionales des élus (CRÉ); faire dépendre la survie Centres locaux de développement (CLD) du bon vouloir des MRC; 3) abolir la plupart des directions des établissements de santé et de services sociaux; 4) la loi C-65 sur l'attribution des contrats gouvernementaux ne prévoit aucune clause pour favoriser les entreprises québécoises; 5) les municipalités et les agriculteurs sont particulièrement visés par la commission Robillard (24 nov.). Bref, toutes ces régions qui ont voté libéral et ont donné le pouvoir au gouvernement seront réduites au silence. Se laisseront-elles faire? Laisseront-elles aller le processus de centralisation de toutes les décisions à Québec et à Montréal? Laisseront-elles aller des centaines d'emplois publics bien payés non remplacés par des emplois privés? Laisseront-elles les terres retourner en friche? Accepteront-elles que les PME des régions soient privées du soutien professionnel que leur apportent des CLD, dont la survie est laissée au bon vouloir des MRC (6 nov.)? Se résigneront-elles à voir partir les jeunes à

qui aucun avenir professionnel n'est dessiné? Allez, les députés libéraux des régions, voire de Montréal: faites entendre plus clairement que cela votre dissidence! Faites comme Pierre Paradis, Laurent Lessard et même Jacques Daoust.

- **La manière dont le gouvernement va épargner la minorité anglophone** dans la restructuration des services de santé et des services sociaux ainsi que dans la réforme des structures en éducation. C'est d'ailleurs déjà commencé. Par exemple, l'hôpital St. Mary et l'Hôpital général juif s'opposent à être fusionnés, alors que le projet de loi 10 le prévoit. Parions qu'ils ne le seront pas (20 oct.). Comme l'a dit le ministre Barrette au *Quebec Community Groups Network*: «Vous ne pouvez avoir une meilleure écoute qu'aujourd'hui» (31 oct.). Les anglophones ont fait valoir qu'ils iront devant les tribunaux pour défendre leur droit à la *gouvernance locale* contre toute prétention du gouvernement de centraliser davantage la gestion des établissements de santé et du système scolaire (30 oct.). D'ailleurs, le plan Bolduc prévoit abolir de 40 % des commissions scolaires francophones, mais seulement 22 % des commissions scolaires anglophones (21 nov.). Et c'est sans compter que le ministre se félicite de confier aux parents hassidiques d'intégrer leurs enfants à la société québécoise par de la scolarisation à la maison (5 nov.). Alors que les régions perdront toute prise sur les décisions qui les concernent si les réformes prévues vont leur train, les anglophones conserveront-ils toute mainmise sur leur réseau public et les minorités religieuses anglicisées conserveront-elles le droit de ne pas s'intégrer au Québec, alors que leurs institutions sont autant les unes que les autres presque entièrement financées par les Québécois francophones?

- **Les suites de la commission Charbonneau.** L'UPAC est désormais aux trousses des proches de Jean Charest (avec, en plus, la mort d'un enfant, et c'est terriblement triste); elle a Jean Charest lui-même dans sa mire. L'ancien premier ministre, l'ancienne vice-première ministre Nathalie Normandeau (1-2 nov.), l'ancienne ministre Line Beauchamp, l'ancien grand argentier du Parti libéral Marc Bibeau, seront-ils enfin sanctionnés? Il est vrai que la commission Charbonneau a tout fait pour éviter de remonter jusqu'au financement du Parti libéral provincial (20-21 oct.); on apprend que c'était pour ne pas compromettre les opérations de l'UPAC: espérons que celles-ci aboutiront. De la même façon que la pression des journalistes d'enquête et de la population a finalement obligé Jean Charest à instaurer cette commission, il faut exiger que nous puissions collectivement en tirer de vrais résultats. À quand, en particulier, un examen de l'aveuglement volontaire du Directeur général des élections à l'époque de Jean Charest (16 sept.)? À quand la reconnaissance officielle que «le PLQ [est le] véhicule favori des corrupteurs» comme le titre *Le Devoir* en faisant référence à l'analyse du politologue libéral Denis Saint-Martin (28 oct.)?

## 1. Affaiblir la capacité de l'État québécois de structurer le territoire, la société et la nation

### 1.1. L'action du gouvernement du Québec du libéral Philippe Couillard

Confirmer la cession à Ottawa de la partie est du golfe du Saint-Laurent. Accord sur le point d'être conclu entre Québec et Ottawa sur l'exploitation d'éventuelles sources d'énergies fossiles dans le golfe du Saint-Laurent (15 oct.) En vertu de cet accord, le fédéral cède au Québec toutes les

redevances tirées d'une éventuelle exploitation (l'entente à cet effet remonte à 2010). Par contre, Québec confirme la cession de ce qui lui appartient (et qui fut cédé une première fois en 2010 par le gouvernement Charest), à savoir la partie du golfe du Saint-Laurent qui est située à l'est de l'extrémité ouest de l'île d'Anticosti; de plus, les recettes provenant de l'impôt sur le revenu et des taxes de vente ne profiteront pas seulement au Québec, mais aussi au gouvernement fédéral (15 oct. + [HTTP: //www.fasken.com/fr/petrole-et-gaz-dans-le-golfe-du-saint-laurent/](http://www.fasken.com/fr/petrole-et-gaz-dans-le-golfe-du-saint-laurent/)).

*Adhérer à la Stratégie canadienne de l'énergie*, qui passe par le développement du pétrole de l'ouest plutôt que par les énergies renouvelables, le marché du carbone et l'émergence de technologies vertes (2 sept.).

*Solliciter le gouvernement fédéral pour qu'il investisse dans les infrastructures des provinces*, même si cela n'est pas du tout de sa compétence (22 nov.).

*Adhérer aux négociations pour éliminer les barrières au commerce interprovincial*. Cela pourrait signifier entre autres ouvrir les contrats publics du Québec aux entrepreneurs des autres provinces, ouvrir le marché du travail québécois aux professionnels d'ailleurs au Canada qui seraient dispensés de répondre aux exigences de nos corporations, fragiliser la SAQ, etc. Et en échange de quoi, au juste? Du risque que le fédéral saute à pieds joints dans cette compétence des provinces qu'est le commerce intérieur, exactement comme il le fait actuellement dans le secteur des valeurs mobilières (Jean-Robert Sansfaçon, 8 sept.).

*Consentir un statut particulier pour Montréal*. Le projet de loi envisagé permettrait à Montréal d'interagir directement avec le gouvernement fédéral, comme le fait Toronto. Or, les

municipalités, aussi grandes soient-elles, sont des créatures de l'État provincial. Soustraire Montréal à la juridiction directe de Québec, lui permettre de négocier directement avec le fédéral, qui travaille fort pour s'implanter toujours davantage dans le secteur des infrastructures, notamment, c'est limiter la possibilité pour l'État québécois de penser le développement du Québec en comptant avec la métropole. De plus, c'est donner à la métropole un pouvoir de négociation et une influence politique directe sur le développement de tout le Québec (13 sept.).

*Affamer les municipalités.* La commission Robillard propose des coupes de transferts de 1,3 milliard (24 nov.). Un épou-vantail est bien commode. Et il est beau de prétendre qu'en vertu du pacte fiscal transitoire conclu pour 2014-2015 entre le gouvernement et les municipalités, les compressions seront de « seulement » 300 millions (9 nov.). Si Québec et Montréal ont accepté celles-ci, les villes de Trois-Rivières, Laval, Gatineau, Longueuil et Saguenay les ont vivement dénoncées (6 nov.). De quels « nouveaux pouvoirs » hériteront les villes et les MRC, et avec quel argent pourront-elles les assumer ?

*Prendre part à un programme d'achats de médicaments commun à plusieurs provinces.* Ce que même Jean Charest avait refusé. « Le Québec est de retour à bord de "l'équipe Canada" », dit le premier ministre Couillard. En lisant cet article du *Devoir* (« Les provinces s'organisent sans Ottawa », 30 août), on constate qu'en échange, le Québec n'a strictement rien obtenu, et surtout pas que les autres provinces se joignent à un système d'échange de droits d'émission des gaz à effets de serre... En fait, en agissant ainsi, le Québec ouvre tout grand la porte à ce que l'État fédéral décide un jour de créer un programme pancanadien d'assurance-médicaments, une autre intrusion dans une compétence provinciale (6 oct.).

*Promouvoir le pétrole et le gaz.* Le règlement provincial sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP) protège insuffisamment l'eau potable des municipalités et ne freine pas les activités des pétrolières et des gazières, ni à Gaspé ou à Anticosti ni ailleurs (20 sept.). Du reste, le ministère des Affaires municipales laisse Ristigouche se débattre seule dans sa lutte contre Gastem, présidée par un ancien ministre libéral (17 nov.). Dans ce contexte, pas étonnant que l'industrie du gaz de schiste estime qu'il faut désormais lancer des projets-pilotes d'exploitation dans la vallée du Saint-Laurent (4 nov.).

*Foncer tête baissée pour une réforme de la santé.* Le ministre Barrette dit qu'il s'inspire du système Kaiser Permanente, aux États-Unis, un des plus performants au monde (23 oct.). Dès le 2 octobre, le Regroupement provincial des comités des usagers s'insurge contre ce projet de réforme. C'est le cas aussi de la Centrale des syndicats du Québec (20 oct.). Le groupe Médecins québécois pour le régime public dénonce la hâte du gouvernement, de même la Fédération des médecins omnipraticiens (22 oct.), la Fédération des médecins spécialistes (21 oct.) et la Fédération des médecins résidents (23 oct.). La Fédération interprofessionnelle de la santé (FIQ) et la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) notent qu'il s'agit là avant tout de créer plus de place pour le secteur privé (13 nov.). Ce qui n'est pas payant pour le privé restera au secteur public, mais tout racorni: la santé publique, la prévention, la santé mentale écopent tout particulièrement (11-12 oct.).

Tous soulignent la centralisation, le gigantisme, la politisation du processus de nomination des gestionnaires, le chèque en blanc que se donne le ministre, l'hospitalocentrisme, l'espèce de mise sous tutelle des établissements, etc. Tous disent qu'il n'y a rien là-dedans pour améliorer la qualité des soins, et notamment la première ligne. La Protectrice du citoyen se

montre prudente, elle exige au moins que les règlements soient publiés dans la *Gazette officielle*, ce que veut éviter le ministre Barrette (28 oct.). Quant à l'ancien ministre Claude Castonguay, il prévoit une catastrophe (3 nov.).

*Sabrer les dépenses des programmes sociaux.* La liste est longue et touche encore et toujours les plus démunis. Cela va des compressions à la protection de la jeunesse jusqu'à celles dans les programmes de soutien à l'autonomie des aînés, en passant par les coupes dans les programmes d'insertion au travail des personnes bénéficiant de l'aide sociale ou l'aide aux victimes d'actes criminels ou aux personnes ayant des problèmes de santé mentale ou des déficiences intellectuelles: aucun groupe défavorisé n'est épargné et la Protectrice du citoyen s'en inquiète (19 sept.). En plus des programmes, certains établissements seront carrément abolis, même s'ils ont une mission unique comme les CRDI-TED (21 oct.) ou les Centres jeunesse (15 oct.). Il s'agit «d'enligner» le Québec sur l'Ontario et tant pis pour l'augmentation des inégalités sociales à prévoir (3 oct.)

*Sabrer le soutien à l'agriculture.* Selon l'OCDE, le Québec accorde un soutien de 21 % en 2013 à son secteur agricole (très proche en cela de l'Union européenne à 18,2 %; et très loin d'un pays à économie nordique comme la Norvège, à 52,9 %). Mais ce soutien est de 11,6 % au Canada. Le gouvernement Couillard a donc laissé entendre qu'il y verrait (15-16 nov.). La commission Robillard a d'ailleurs proposé de transformer le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles en un Programme d'assurance dont l'État québécois se retirerait, une économie de 300 millions \$ (24 nov.). Le ministre Coiteux s'est voulu rassurant, mais dans les faits il n'a pris aucun engagement (25 nov.). Ah oui, il a coupé les vivres à l'organisme Solidarité rurale, jugé trop revendicateur (6 nov.).

*Attaquer les familles, et plus particulièrement les femmes.* Les libéraux envisagent de *couper dans les congés parentaux* (17 sept.). Ils mettent fin au programme de fertilité assistée en le privatisant en grande partie (28 nov.). Et c'est sans compter la question des CPE sur laquelle je reviens ci-après.

*Attaquer la fonction publique, et plus particulièrement les femmes.* Élimination de 1500 emplois dans la fonction publique. Or 75% des employés du secteur public sont des femmes (26 nov.).

*Refuser d'occuper l'espace fiscal libéré par Ottawa.* Nageant dans les surplus, Ottawa s'apprête non pas à céder des points d'impôt aux provinces ou à augmenter ses transferts vers celles-ci, mais à diminuer l'impôt des particuliers et des entreprises. Ce serait l'occasion pour le gouvernement Couillard d'augmenter l'impôt provincial pour soutenir les programmes de l'État québécois. Mais évidemment, comme les libéraux et les caquistes se sont employés depuis des années à dénigrer l'impôt comme mécanisme de justice sociale et de solidarité, décider de les augmenter a désormais un coût politique (19 sept.). Les libéraux préfèrent de beaucoup faire payer ce coût politique par l'État québécois lui-même en l'atrophiant au point qu'il ne puisse plus remplir ses missions.

### **Pénaliser l'économie**

- 82 000 emplois perdus entre le 7 avril, date des élections, et le début de novembre (12 nov.)
- La mine du lac Bloom, près de Fermont, ferme ses portes: perte de 500 emplois (24 nov.).

- Le projet de Mine Québec Lithium s'effondre. «Une perte potentielle de dizaines de millions pour l'État québécois», titre *Le Devoir* (22 oct.).
- Les investissements miniers en baisse au Québec pour la première fois depuis 2004 (26 nov.)
- Don d'avantages fiscaux et d'infrastructures payées par les fonds publics en vertu du Plan Nord, alors le vérificateur général du Québec a bien montré que l'État ne retire que de faibles retombées de l'exploitation des ressources naturelles (1<sup>er</sup> oct.). D'ailleurs, le ministre Arcand refuse de garantir que ces fonds publics dans le Grand Nord rapporteront les bénéfices escomptés, tandis que le gouvernement libéral n'a jamais fait d'analyse coûts-bénéfices du projet de Plan Nord (1-2 nov.).
- Perte de compagnies et disparition de sièges sociaux. La saignée continue: la firme montréalaise d'ingénierie Dessau est vendue à l'albertaine Stantec (25 sept.). Par ailleurs, en acquérant Standard Life, Manuvie n'a pas garanti le maintien des emplois de cadres décisionnels et d'une expertise financière à Montréal, mais a simplement dit qu'elle voulait le faire; cet achat s'est fait en partie grâce au financement par la Caisse de dépôt et placement, dont on peut se demander si Michael Sabia défend toujours les intérêts du Québec (4 et 19 sept.).
- Surplace du PIB au 2<sup>e</sup> trimestre: le Québec en queue des provinces (28 sept. et 24 oct.)
- Des cinq régions du Canada, le Québec est la deuxième pour le ralentissement des mises en chantier en octobre (11 nov.).

- Hache dans le programme de soutien aux «gazelles» lancé par le gouvernement Marois, qui était en coïncidence avec les recommandations de l'OCDE. Selon le ministre de l'Économie Jacques Daoust, les grandes entreprises sont le fer de lance de l'emploi, et non les PME. Or, il a tout faux (23 sept. ; Pierre-André Julien, 3 oct.).
- La fin des crédits d'impôt pour les entreprises, y compris dans les niches où le Québec (et Montréal) performe et où les diminutions d'impôts ne suffisent pas : même le maire Coderre, un libéral, et le ministre Jacques Daoust remettent en question les coupes à l'aveugle dans les secteurs du jeu vidéo, des effets spéciaux, des technologies de la santé et de l'aérospatiale (18-19 oct. ; 18 nov.).
- *Toutes les instances de coordination régionales* sont menacées (voir ci-haut). Ex. les bureaux régionaux du MIDI (24 oct.).
- *Des décisions pour soutenir les amis*, au contraire même de toute logique nationale :
- L'autorisation de scolariser des enfants juifs hassidiques à la maison, au lieu de poursuivre l'école juive illégale (5 nov.). On verra ce qui advient de la poursuite intentée par un ex-membre de la communauté juive orthodoxe de Boisbriand contre le gouvernement, la commission scolaire locale, la Direction de la protection de la jeunesse et deux écoles juives au motif qu'il a été privé de la scolarisation prévue par la loi (22 nov.).
- Hausse des salaires des médecins beaucoup moins étalée que ce que le ministre Barrette avait officiellement dit souhaiter (25 sept.), mais dans cette affaire il est juge et partie.

- Refus de racheter les PPP du CHUM et du CSUM, ce qui pourrait faire épargner jusqu'à 4 milliards \$ aux contribuables selon une étude de l'IRIS (28 oct.; 1-2 nov.)
- Développement des supercliniques, dont il n'est pas précisé encore si elles seront privées ou publiques, mais dont l'exploitation intéresse intensément le Groupe Jean Coutu (9 oct.).

### **1.2. L'action du gouvernement fédéral et des organismes fédéraux**

*Pétrole et gaz.* Non seulement le projet Énergie-Est de Trans-Canada n'aura pas de retombées positives pour le Québec, mais il pourrait même entraîner des pertes d'emplois en plus de faire financer l'exportation de pétrole à l'étranger par les consommateurs de gaz naturel. Selon madame Sophie Brochu, présidente et directrice générale de Gaz Métro, le projet actuel de transformation d'un tronçon de gazoduc en oléoduc fera monter d'une centaine de millions par année le prix du gaz naturel au Québec par réduction des possibilités d'approvisionnement (22 oct.). Mais le Québec n'a pratiquement pas de moyens de bloquer le projet même s'il le voulait et même s'il en assume tous les risques. L'occupation fédérale du territoire québécois, c'est cela, entre autres (Josée Boileau, 10 sept.). La bourgeoisie québécoise des ressources naturelles est donc désormais dans le compresseur de la bourgeoisie canadienne.

*Pétrole et gaz.* Alors que le transport du pétrole par train peut avoir les conséquences que l'on sait (Lac-Mégantic, pour mémoire), Statistique Canada a décidé de ne plus diffuser les informations sur les arrivages de pétrole dans les raffineries du Québec en provenance de l'Ouest et de l'Est canadien ainsi que des États-Unis (15 oct.).

*Port de Québec.* Dans l'affaire de la poussière rouge provenant de l'entreprise Arrimage Québec, survenue en 2012 dans les quartiers avoisinant le Port de Québec, la Cour supérieure a autorisé un recours collectif. Le Port de Québec, un organisme fédéral, refuse d'être jugé par un tribunal du Québec même s'il s'agit d'une cause civile. Il exige d'être jugé en Cour fédérale (23 oct.).

*Port de Cacouna.* Le fédéral s'arroge le droit d'autoriser TransCanada à forer le Saint-Laurent. Sur les rives du fleuve, le Québec n'a rien à dire. C'est la Constitution... (Jean-Marie Desgagné, 25 sept.). Idem pour le lac Saint-Pierre, menacé lui aussi par le pétrole lourd chargé à Sorel-Tracy (Denis Robillard, 6 oct.).

*La démolition de l'aérogare de Mirabel* sans laisser le temps aux promoteurs du pôle aéronautique de développer leur projet. La Ville de Mirabel envisage de refuser d'octroyer un permis de démolition à ADM, qui est une corporation privée. Mais le fédéral n'est pas de cet avis... et il n'est pas obligé de se soumettre aux lois provinciales ni aux règlements municipaux (17 sept.).

*Aérodrome de Neuville.* La compagnie qui l'exploite refuse de se conformer aux règlements municipaux et soutient ne devoir respecter que les lois fédérales (20 sept.).

*Le péage* non seulement sur le pont Champlain (18 sept.), mais éventuellement sur les autres ponts fédéraux (Jacques-Cartier et Honoré-Mercier), ce qui forcerait le gouvernement du Québec à instaurer un péage sur le tunnel Louis-Hyppolyte Lafontaine. La constitution dit pourtant que le transport routier est une compétence provinciale exclusive (2 oct.). En procédant ainsi, unilatéralement, le gouvernement fédéral empêche le Québec

d'avoir, éventuellement, sa propre stratégie de recours au péage. Comment en effet faire avaler au contribuable un double péage (Jean-Robert Sansfaçon, 19 sept.)? Or, un péage bien pensé, comme à Stockholm, pourrait être accepté par les automobilistes (10 nov.); un péage qui ne servirait pas à rentabiliser la construction et l'entretien des infrastructures, mais plutôt le transport en commun rapide. Avec le péage fédéral, le Québec perdra ce moyen d'action verte.

*Le péage sur le pont Champlain.* À Montréal, toute la facture de la construction du nouveau pont est refilée aux utilisateurs. Deux poids, deux mesures. Car Ottawa paiera une part du nouveau pont reliant Windsor et Détroit (Jean-Robert Sansfaçon, 19 sept.).

Ottawa maintient sa décision *d'abolir graduellement le crédit d'impôt fédéral de 15 %* dont jouissent les contribuables qui investissent dans la finance socialement responsable et notamment dans le Fonds de solidarité FTQ, le Fondation CSN et Capital régional et coopératif Desjardins. Pourtant ces fonds contribuent au développement économique et stimulent l'épargne retraite. Les acteurs politiques et économiques québécois sont à l'unanimité pour le maintien de ce crédit d'impôt (24 et 28 sept.). Mais Ottawa n'entend rien, car la formule ne fonctionne pas aussi bien ailleurs au Canada. Il n'y a donc aucune raison de soutenir le Québec, n'est-ce pas?

Parallèlement, toutefois, Ottawa et Québec investissent *dans un nouveau fonds privé de capital de risque, Teralys*. La contribution du Québec égale celle d'Ottawa, mais le fonds pourra investir partout au Canada (11 nov.). Des fonds québécois iront donc ailleurs qu'à stimuler l'économie québécoise.

*Le dollar trop fort*, ce qui nuit aux exportations manufacturières du Québec et de l'Ontario (23 oct. ; 13 nov.).

*Le maintien du déséquilibre fiscal* (désormais appelée « disparité fiscale » par Ottawa) : même le directeur parlementaire du budget fédéral et le Conference Board du Canada constatent le problème (1<sup>er</sup> et 3 oct.). Les surplus fédéraux, accumulés aux dépens des provinces, de la fonction publique fédérale (emplois supprimés) et des chômeurs ne seront pas redistribués aux provinces (ni en transferts ni en points d'impôts). À la place, l'argent ira en réduction d'impôt à des clientèles ciblées. Chose étonnante : ce sont les contribuables du Québec qui bénéficieront le moins des cadeaux fiscaux fédéraux tels que le fractionnement du revenu des ménages, car la conformation de ceux-ci y correspond moins qu'ailleurs au modèle privilégié par Ottawa (Gérard Bérubé, 1-2 nov.).

*Contrôle des armes à feu*. Ottawa sera seul juge des armes à interdire, quitte à encadrer le pouvoir des contrôleurs provinciaux. Même Philippe Couillard s'en inquiète (8 oct.).

*Augmentation des pouvoirs du SCRS*. Il est vrai que c'est pour traquer les djihadistes. Mais, par ailleurs, combien de millions de Canadiens, et de Québécois indépendantistes ont un dossier au SCRS ? Chaque fois qu'Ottawa augmente l'État policier, il se donne le pouvoir de traiter les Québécois en ennemis au moment opportun (17 oct.). Le projet de loi C-44 enserme la démocratie dans un corset (29 oct.).

*Augmentation des pouvoirs de la GRC*. Celle-ci aimerait pouvoir agir non seulement contre les terroristes, mais contre ceux qu'elle soupçonne de l'être (28 oct.). Déjà, elle collecte des données personnelles sans mandat ni transparence (31 oct.).

*Virage commercial d'une part et évangéliste de l'autre imposé à la coopération internationale.* Ce qui est en train d'éroder l'expertise du Québec, beaucoup plus cadrée culturellement dans la coresponsabilité, la solidarité et la justice sociale (15-16 nov.).

*Système carcéral.* Dans les prisons fédérales, les coupes dans les services de formation et de réhabilitation aux prisonniers, la difficulté croissante d'obtenir une libération conditionnelle, l'imposition de peines plus longues, tout semble axé sur une intensification de la répression plutôt que sur l'approche de réinsertion sociale privilégiée par les intervenants québécois (15-16 nov.). Par ailleurs, l'augmentation des condamnations pour délits mineurs provoque la hausse de la population carcérale dans les prisons provinciales aussi. Au point que le ministre Jean-Marc Fournier songe à faire payer Ottawa (20 nov.).

*Tribunal de la sécurité sociale.* Les auteurs d'un rapport sur la réforme de l'assurance-emploi, instaurée en janvier 2013 par le gouvernement fédéral, notent le ton employé par le gouvernement fédéral. Ils estiment que celui-ci veut susciter la « honte » chez les prestataires de l'assurance-emploi et les contraindre à accepter n'importe quel emploi (30 oct.). Là encore, tout comme dans le système carcéral et la coopération internationale, on voit s'épanouir dans les institutions fédérales une culture de mépris pour les pauvres et l'utilisation contre eux de mesures vexatoires. Par ailleurs, à peine 1 % des jugements de ce Tribunal sont publiés, les autres demeurent secrets; et les procédures sont si compliquées, et les délais si longs pour obtenir une décision, que les chômeurs, dans la plupart des cas, se découragent et abandonnent (11 nov.).

### 1.3. L'action des groupes de pression pour empêcher l'État québécois d'imposer ses normes et d'utiliser ses outils

*Les minières.* Grosses pressions pour empêcher que les normes environnementales et les mesures de protection de la santé humaine soient resserrées. Trois mines à ciel ouvert verront le jour en Abitibi et on n'exige pas que les normes actuelles contre les poussières, entre autres, soient plus strictes (20 oct.).

*Les entreprises.* La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante réclame une diminution de la taxation des compagnies (22 oct.). Idem pour manufacturiers et exportateurs du Québec, qui demandent des baisses d'impôt sur la masse salariale et sur les revenus des entreprises (23 oct.)

*TransCanada* multiplie les recours judiciaires pour retarder la date d'audition de la requête en injonction permanente qui pourrait compromettre les forages jusqu'au moment d'un éventuel pourvoi en Cour d'appel (Julien Thibault, 21 oct.). Il a fallu la décision de la juge Claudine Roy pour que le ministre de l'Environnement David Heurtel cesse de se fier seulement aux évaluations environnementales faites par TransCanada (23 sept.); et une pression populaire intense pour décider le gouvernement Couillard à soumettre le tracé de l'oléoduc au BAPE (20 et 21 nov.).

*TransCanada* nie la compétence du Québec sur l'oléoduc, en dépit de plusieurs jugements de la Cour suprême dans diverses causes ayant confirmé que ce n'est pas parce que le projet d'une entreprise traverse plusieurs provinces que celle-ci peut échapper entièrement aux lois provinciales et aux règlements municipaux. Il reste qu'en l'état actuel de la constitution, «le Québec ne peut interdire la construction de l'oléoduc ni du port pétrolier» (Jean Baril et David Robitaille, 31 oct.)

*L'industrie automobile.* Elle s'oppose féroce­ment à toute velléité d'une loi émission zéro (et de toute façon le gouvernement libéral est pétrophile et électrophobe, surtout le ministre des Transports Robert Poëti). Pourtant, une telle loi pourrait rapporter des revenus à l'État, sans compter qu'elle favoriserait l'utilisation de nos surplus d'hydroélectricité (14 oct.).

## **2. Affaiblir nos outils collectifs**

*Universités.* Les compressions menacent directement leur mission. Particulièrement en région. Sur ce point, le gouvernement a commencé par refuser de considérer le réseau de l'Université du Québec sur le même pied que les universités à charte et a voulu l'inclure dans le gel des effectifs prévu par la Loi 15, alors que ce ne sera pas le cas pour les autres établissements (7 nov.). Il a fallu toutes les pressions du réseau pour faire reculer le ministre. Aux 172 millions \$ de compressions exigées lors du budget du printemps, le ministre Coiteux a ajouté 32 millions \$ en novembre (14 nov.).

*Cégeps.* Régulièrement revient cette idée d'abolir le réseau collégial. Même si le premier ministre Couillard a dit qu'il n'en est pas question, on asphyxie les cégeps. C'est ainsi que la réforme du collégial devra se faire à coût nul (21 oct.). Pas un seul sou ne sera investi par Québec. De plus, cette réforme semble être tournée essentiellement vers la formation utilitariste à court terme (3 nov.). Et c'est sans compter la dévalorisation du français, dont une maîtrise correcte ne serait plus nécessaire pour obtenir le DEC (27 oct.). Aux 21 millions \$ de compressions exigées dans le premier budget Leitaou, le ministre Coiteux a ajouté 19 millions \$ en novembre (14 nov.).

*Commissions scolaires.* De l'avis général, le plan Bolduc, si plan il y a, est abscons, « illogique » et difficile à appliquer (21 nov.). Ce qui est clair, c'est que les commissions scolaires anglophones y sont en bonne partie soustraites. Quelles économies, quelle qualité de services, quelles responsabilités? Toutes ces questions n'obtiennent que des réponses nébuleuses (20 et 26 nov.). Par contre, sus aux commissions scolaires et aux écoles qui se rebellent, le ministre parle d'envoyer un vérificateur dans les premières et de mettre les secondes sous tutelle (26 oct.).

*Écoles primaires et secondaires.* On leur promet davantage d'autonomie, le nouveau mot pour isolement. En affaiblissant les commissions scolaires et en fermant les directions régionales des ministères, on élimine les canaux par lesquels les écoles peuvent se parler, et par lesquels la richesse collective peut être partagée. Désormais, les écoles pauvres seront renvoyées à elles-mêmes, les écoles riches aussi d'ailleurs (pourquoi celles-ci se plaindraient-elles de la fin de la péréquation?). Pendant ce temps, la commission Robillard ne recommande aucune compression dans le financement public des écoles privées. Peut-on avoir meilleure illustration du programme libéral qui semble intitulé « Pour en finir avec l'égalité des chances », programme non annoncé, mais déjà bien amorcé!

*Conservatoires de musique.* La menace de fermeture des établissements situés en région a plané en octobre. Il a fallu une mobilisation générale et celle de nos plus grands musiciens pour empêcher cela.

*Centres de la petite enfance.* Les plans du gouvernement sont de condamner à terme la réalisation la plus marquante de Pauline Marois, tant comme ministre dans les années 1990 que brièvement première ministre en 2012-2014. Plutôt

que l'élargissement du réseau des CPE jusqu'à l'atteinte du nombre de places requis pour satisfaire tous les besoins, plutôt que l'universalité payée par un impôt réellement progressif sur le revenu, le gouvernement Couillard privilégie un modèle tout à fait néolibéral.

Ce qui a été annoncé: restriction du nombre de nouvelles places développées en CPE (27 sept.); priorité accordée à la création de nouvelles garderies commerciales (28 nov.); et évidemment modulation des tarifs, ce qui signifie une hausse marquée d'une part et surtout la consécration du principe de l'utilisateur-payeur (12 sept. et par la suite).

Le favoritisme libéral envers les garderies privées est bien connu: l'affaire Tomassi a empoisonné une partie du dernier mandat du gouvernement Charest. Les garderies privées ne cherchent pas à s'installer dans les milieux défavorisés, alors que la fréquentation d'un bon milieu de garde contribue à une meilleure égalité des chances en vue de l'entrée à l'école. La décision du gouvernement Couillard est donc une attaque contre les enfants et contre les femmes. Celles qui travaillent en garderie verront leurs salaires et conditions de travail se dégrader (une recommandation de l'Institut économique de Montréal, 15 nov). Les mères devront se livrer à de savants calculs et hésiteront peut-être à retourner sur le marché du travail, voire carrément à mettre des enfants au monde. D'ailleurs, la ministre Charbonneau reconnaît qu'elle n'a pas songé à évaluer les répercussions de la hausse des frais de garde sur le travail des femmes et sur la natalité, ce dont s'inquiète à bon droit le Conseil du statut de la femme (25 nov.). Elle n'a évidemment pas pensé non plus au casse-tête que tout cela va causer aux familles recomposées (26 nov.). Si au moins, il était certain que les familles puissent bénéficier de la déduction pour frais de garde du gouvernement fédéral, mais Ottawa a déjà indiqué

que rien n'est moins sûr, malgré les récentes bonifications apportées par le gouvernement Harper (25 nov.).

Raison de plus pour reprendre la lutte afin que Québec récupère des points d'impôt, ce qui lui permettrait de développer un réseau de services de garde d'une manière plus efficace, plus logique, plus universelle et plus payante pour l'État québécois. Devra-t-on attendre pour réagir qu'un éventuel gouvernement Mulcair crée un « programme national » de garderie dans les compétences des provinces (merci à Tomy Grenier) ?

*Société des alcools du Québec.* Cette fois, c'est la Fédération des chambres de commerce qui joue dans les nuances, avec sa proposition de privatisation partielle: la SAQ resterait grossiste, mais on privatiserait la vente au détail (21 oct.).

*Hydro-Québec.* Entente signée entre le Québec et l'Ontario pour l'échange d'électricité (22 nov.). Selon l'Independent Electricity System Operator et l'Ontario Power Authority, le risque existe que lorsque les surplus actuels d'Hydro-Québec seront éliminés, il faille construire de nouvelles installations (toujours plus loin, toujours plus chères) pour satisfaire la demande ontarienne durant l'été (21 nov.). Sans compter le risque toujours présent que le gouvernement fédéral décide que vu ces échanges interprovinciaux, la compétence sur cette ressource naturelle lui revient désormais.

*Sûreté du Québec.* Comment croire à l'indépendance de la Sûreté du Québec alors que son nouveau directeur n'est nul autre que Martin Prud'homme, jusque-là sous-ministre à la Sécurité publique nommé par les libéraux en 2011 (23 oct.) ?

*Régime des rentes.* Pourquoi ne pas bonifier le régime public des rentes pour assurer une meilleure couverture à tous les salariés, d'autant que les frais de gestion y sont plus bas

que dans les régimes particuliers vu le nombre très élevé de cotisants? Pour favoriser l'épargne en vue de la retraite, toutes sortes de possibilités plus coûteuses que la bonification du régime public sont encouragées dont la plus récente, le RVER. On préfère marginaliser à terme la RRQ, cet outil indispensable non seulement aux retraités, mais comme levier d'investissement pour le Québec (30 sept.). Et cela au moment même où l'Ontario vient enfin de reconnaître à quel point un régime public peut être pertinent.

*Organismes communautaires*: Le programme de soutien aux organismes communautaires (P-SOC) n'est pas indexé (20 oct.). Du reste, le ministre des Finances, Carlos Leitao a fait valoir que ces organismes pourraient devenir de simples sous-traitants de l'État dans la prestation des services, négligeant ainsi non seulement l'autonomie de tout un secteur qui tire la moitié de ses revenus d'autres sources que de l'État, mais également les principes fondateurs du système de santé que sont notamment l'intégralité, l'universalité et l'accessibilité (29 oct.).

*Culture de concertation*. C'est l'un de nos plus importants outils collectifs. Celle-ci est rejetée complètement par Québec au profit d'une volonté systématique de confrontation (3 oct.).

### **3. Délégitimer totalement la volonté du peuple québécois de faire société différemment**

*Parler uniquement en anglais* en dehors de la «province». Philippe Couillard a parlé uniquement en anglais en Islande (5 nov.). Comme aussi à son auditoire au Sommet économique de l'Ontario à Niagara-on-the-Lake (25-26 oct.). Interrogé à l'Assemblée nationale par le chef de la Coalition avenir Québec, le premier ministre ne voit pas où est le problème (6 nov.).

*Laisser Ottawa financer la bilinguisation* des services de santé au Québec: 45 millions de dollars ont été investis par Santé Canada et Patrimoine canadien, entre 2008 et 2013, pour financer la prestation de services de santé en anglais de Havre-Saint-Pierre à Rouyn-Noranda (11 nov.). À terme, devra-t-on être bilingue pour obtenir un poste de préposée aux bénéficiaires à Rivière-du-Loup?

*Baisser les bras sur le front numérique*: le premier ministre Couillard dit qu'il est impossible de protéger le français sur le web, tout comme de résister au numérique: en conséquence, il ne s'en préoccupe pas. Il a même coupé le tiers des montants prévus par le gouvernement précédent pour la stratégie numérique (30 sept.).

*Défendre Champlain très mollement*. C'est le fédéral et lui seul qui choisira *le nom du pont* destiné à remplacer le pont Champlain. Il a fallu l'intervention de Stéphane Dion et celle du Président de la République française, François Hollande, pour faire renoncer le ministre Lebel à baptiser le pont de remplacement pont Maurice-Richard. Jamais les protestations de la société civile québécoise n'auraient été écoutées, d'autant que le gouvernement libéral de Philippe Couillard était prêt à laisser faire... jusqu'à ce que *Le Devoir* cite le mémoire de maîtrise de sa propre mère qui plaidait pour sortir la politique des noms à donner aux ponts (8-9 nov.). La motion unanime de l'Assemblée nationale (13 nov.) s'est donc finalement ajoutée à la pression, et c'est alors seulement que le ministre Denis Lebel a confirmé que le pont de remplacement conservera le nom de Champlain (7 et 29 nov.)

*Se retirer de la conservation du patrimoine*. Parmi quelques exemples survenus cet automne, c'est un promoteur privé franco-américain qui investit pour conserver des bâtiments du XIX<sup>e</sup> siècle à Percé, que le ministère était prêt à laisser

en ruines (9 sept.); le ministère des Transports envisage de détruire des maisons centenaires à Tadoussac pour élargir la route qui mène au traversier (13 sept.); le ministère de la Culture ne soutient pas assez l'entretien et la restauration des bâtiments patrimoniaux privés (29 oct.).

*Saborder la présence internationale du Québec.* Incertitude sur l'avenir du ministère des Relations internationales, mais certitude sur l'amointrissement de ses missions. Le Québec est de plus en plus enfermé dans ses frontières provinciales (5 sept.). Il est en train de laisser passer l'occasion de se rapprocher de l'Afrique, là où la francophonie connaît sa plus grande croissance (Michel Leclerc, 25 nov.). De plus, il cherche un rapprochement avec l'Ontario, mais à quel prix? Alors que le Québec a conquis de haute lutte le droit de parler de sa propre voix à l'international dans ses champs de compétences, voilà que les ancien et nouveau premiers ministres Jean Charest et Philippe Couillard plaident pour un rapprochement et un seul discours Québec-Ontario (25-26 et 30 oct.).

*Refuser de s'engager à créer un registre québécois des armes à feu.* Le premier ministre Couillard refuse de porter cette lutte entreprise par le gouvernement de Jean Charest contre la décision d'Ottawa de détruire le registre fédéral des armes à feu. Et il s'en va dire cela alors même que la Cour suprême n'a pas encore pris sa décision! Il défie ainsi le consensus québécois qui existe depuis la tuerie à Polytechnique il y a 15 ans (8 oct.).

*Passer outre au refus collectif de risquer la santé du Saint-Laurent et la vie des bélugas en échange d'un miroir aux alouettes:* le premier ministre Couillard a dit que nous devons accepter le pétrole albertain, les superpétroliers plus gros que permis et le port de Cacouna parce que nous recevons de la

péréquation (26 sept.). Mais cette péréquation, on la doit en grande partie au refus d'Ottawa de soutenir équitablement le développement économique du Québec.

*Abandonner le «.quebec»* alors qu'enfin ce nom de domaine vient d'être obtenu par l'organisme sans but lucratif PointQuébec (7 oct.). Elle est vraiment inébranlable la volonté du gouvernement Couillard de ne pas encourager la distinction québécoise! Pourtant, même le gouvernement libéral de Jean Charest, en 2008, avait soutenu et financé cette initiative de PointQuébec (7 oct.).

#### **4. Détruire ce qui reste de l'institutionnalisation du caractère distinct du Québec dans la constitution canadienne et les institutions fédérales**

*Constitution.* Cela n'a pas pris une journée que Philippe Couillard s'est fait dire de rentrer dans son trou. Il a eu l'idée de souhaiter la reprise des discussions constitutionnelles, et il s'est fait dire à son tour que «ce n'est pas le temps», que «le fruit n'est pas mûr». Évidemment, il n'y aura plus jamais de *Quebec Round*, c'est la dernière chose dont le Canada a envie. La reddition complète et à genoux, le Canada ne se contentera de rien de moins (9 sept.).

*Valeurs mobilières.* Eh oui, c'est maintenant à l'Île-du-Prince-Édouard d'adhérer au projet fédéral d'une agence pancanadienne de réglementation en valeurs mobilières, en contournement de deux jugements de la Cour suprême, qui ont réaffirmé la compétence provinciale exclusive sur le secteur... tout en indiquant par où le fédéral pourrait y pénétrer (10 oct.).

*Radio-Canada.* Compressions de 400 postes en plus des 1000 déjà éliminés en avril et en juin (23 oct.). Démantèlement du

costumier créé et conservé à Montréal, le plus important en Amérique du Nord; seules quelques pièces seront conservées (7 nov.).

*CRTC.* Dans le cadre des audiences du CRTC visant à régler la télé dans le contexte où désormais des réseaux numériques tels que Netflix perturbent énormément le système établi, le gouvernement du Québec a suggéré que ces services soient contraints de contribuer à la production d'émissions, afin que les Québécois puissent se retrouver dans ce qu'ils regardent. *Le gouvernement fédéral a déjà dit qu'il n'appuierait pas une telle recommandation; Netflix ne sera pas taxé* (6 oct.). Il faut dire que la seule télé qui pâtera du laissez-faire fédéral est la télé francophone, puisque les Canadiens anglais n'écoutent que très peu d'émissions produites au Canada (13-14 sept.).

*Code civil.* Dans l'affaire de la faillite de La Courte Échelle, le Code civil entre en conflit avec la *Loi fédérale sur la faillite*, qui prévaut évidemment. Ainsi se trouve invalidée la clause qui figure dans tous les contrats québécois de droits d'auteurs selon laquelle, en cas de faillite de la maison d'édition, les auteurs récupèrent leurs droits (17 oct.). Et vive la protection constitutionnelle du Code civil! (Merci à Lauréanne Daneau)

*Tribunal fédéral de la Sécurité sociale:* Peu de francophones y siègent. «Les deux tiers des membres du Tribunal de la sécurité sociale (TSS) sont des unilingues anglophones, révèlent des données obtenues par *Le Devoir* (12 nov.). Cette situation fait craindre à l'opposition officielle que les dossiers émanant des francophones du pays soient traités moins rapidement.»

*Mauvaises traductions* de plus en plus fréquentes sur les sites du gouvernement fédéral, et même dans la version fran-

çaise du discours du premier ministre Harper le soir de la fusillade du 22 octobre à Ottawa (Chantal Gagnon, 26 oct.).

La *Cour suprême*. Selon l'historien Frédéric Bastien, le juge Willard Estey est intervenu dans le processus politique au moment où on discutait du rapatriement de la Constitution. Il s'est fait en catimini le conseiller constitutionnel du gouvernement fédéral (18-19 oct.).

La *Cour suprême*. Elle a jugé qu'Air Canada peut impunément violer la Loi fédérale sur les langues officielles et qu'elle n'a même pas à dédommager les clients qui demandent en vain d'être servis en français (29 oct.).

\*

Ce n'est pas vrai que nous en avons inévitablement pour quatre ans avec ces libéraux. Rappelons-nous qu'à l'élection de 1973, le parti de Robert Bourassa avait remporté 102 des 110 sièges à l'Assemblée nationale. Et pourtant, les libéraux ne purent terminer leur mandat. En novembre 1976, à peine plus de trois ans après leur triomphe, ils quittèrent le pouvoir piteusement, chassés par la colère des Québécois. □

Mathieu Bock-Côté\*

## UN QUÉBÉCOIS À COLOMBEY

Fin mai début juin, j'ai passé une douzaine de jours à Paris. L'effondrement électoral des souverainistes le 7 avril m'avait abattu. Normalement, je vais bien, et si je n'aime franchement pas le monde dans lequel je vis, comme bien des hommes confessant un penchant antimoderne, je demeure sans trop savoir pourquoi, serein devant l'existence. Je suis d'un naturel joyeux. Du déjeuner au diner au souper, n'y a-t-il pas trois raisons par jour de se réjouir ? Pour peu qu'on mange, pour peu qu'on boive, la vie est belle, surtout si on a des amis pour en jouir avec soi. Mais cette fois, rien n'y faisait. Je me suis senti blessé au cœur. J'avais beau fanfaronner sur les plateaux télé, en disant qu'une bataille perdue n'est pas une guerre perdue, je savais au fond de moi que c'était bien plus grave. Je suis de ceux qui ressentent intimement, presque charnellement, l'appartenance au corps politique, qui se sentent les héritiers et surtout, les porteurs de la patrie, et si je crains de faiblir et de ne plus lui être utile, jamais il ne me vient à l'esprit que je pourrais me passer d'elle. Mais que se passerait-il si elle entraînait dans une décadence irrémédiable ?

J'ai ressenti, intimement, et plus fortement que jamais, qu'il était bien possible que mon peuple ne soit jamais indépendant. J'ai senti pendant quelques jours, et quelques

---

\* Sociologue et chroniqueur

semaines même, quelque chose que je nommerai plus ou moins adéquatement le désespoir politique.

Si je précise cela dès maintenant, c'est moins pour me livrer aux délices de la confession autobiographique ou livrer mes états d'âme comme un adolescent écrivant son journal intime que pour expliquer ce que j'allais chercher en France, plus ou moins confusément. Officiellement, je voulais bien m'y distraire, m'y changer les idées. Je disais aux amis que j'allais tester pendant deux semaines l'exil politique en rencontrant ceux que j'appelle mes correspondants, ceux à qui j'envoie mes livres et qui m'envoient les leurs. De ce point de vue, ce fut un vrai bonheur, celui de rencontrer des hommes qu'on estime et qui ont contribué pour le mieux à la formation de notre pensée. Mais j'avais aussi, comme idée, d'aller faire enfin mon premier pèlerinage à Colombey-les-Deux-Églises, le village historiquement associé au général de Gaulle, auquel je voue presque un culte, comme le savent ceux qui me lisent.

Je m'imaginai depuis longtemps entrer dans son bureau puis regarder au loin l'horizon qui l'inspirait, refaire le chemin de ses fameuses marches quotidiennes, me recueillir devant sa tombe, et m'agenouiller devant la croix de Lorraine, celle qui a porté l'espoir de la France au moment où elle semblait presque morte. J'y reviendrai, mais le gaullisme représente pour moi une source immense d'espérance politique et je ne cesse de méditer sur le destin de De Gaulle et celui de ceux qui l'ont suivi.

J'ai passé ces quelques jours chez des amis qui m'ont remarquablement accueilli. Si j'en parle maintenant, c'est qu'ils jouent un rôle important dans ce récit. Elle, c'est Maya. Je l'ai connue il y a plus de dix ans, quand nous militions chez les jeunes péquistes. C'est une étrange amitié, qui a survécu

aux grandes distances et aux grands voyages, et qui a trouvé à l'alimenter, et même à s'enrichir, de nos personnalités plus que contrastées. Aussi belle qu'intelligente, timide et fantasque à la fois, elle a toujours rêvé de s'exiler. C'est un schème connu : elle a dû se sauver de son pays pour se découvrir. Elle s'est d'abord essayée en Grande-Bretagne. Mais c'est en rencontrant son copain, devenu son mari, que son destin s'est finalement fixé. Elle est devenue parisienne, sans cesser d'être Québécoise. Elle a vite pris les habitudes mentales d'une Française de gauche, sans perdre la candeur des gens de chez nous. C'est une amie précieuse. Mais c'est de lui que je veux d'abord parler. Son mari. Romain. Un jeune Français comme on en trouve d'abord dans les livres. Il est fascinant. Il vient d'un milieu modeste, si j'ai bien compris. À tout le moins, il ne vient pas des bons milieux, ceux qui prédestinent aux premiers rôles, et en souffre intimement. Il élève à ce point la France dans son univers mental et magnifie tellement ses élites qu'il en est venu à se croire absolument petit, comme s'il n'était pas à la hauteur de son pays dont il a acheté la légende. Il n'a pas fait l'ENA, mais il en rêvait, et il défie ceux qui ont suivi le parcours menant au sommet, et ne cesse de se diminuer en les contemplant.

À tort. Romain est un beau jeune homme, de grande valeur, de grande qualité, et c'est pour lui qu'on souhaiterait une mobilité sociale à l'américaine. C'est un esprit noble. S'il n'avait pas à ce point intégré les hiérarchies sociales et culturelles qui font la grandeur et la misère de la France, son talent ne l'inhiberait pas, mais le propulserait. J'ajoute : c'est un gaulliste. Et un esprit littéraire. On sent chez lui de grandes énergies qu'il travaille fort à contenir. Car l'être humain est ce qu'il est : c'est sa meilleure part qu'il refoule. Étrangement, peut-être parce que je suis gaulliste aussi, c'est pourtant cette part que je vois d'abord chez lui. D'ailleurs, quand nous nous sommes rencontrés, nous sommes immé-

diatement devenus amis. La vie professionnelle l'a fait ingénieur. Il se serait souhaité homme politique. Le jeune ambitieux aurait trouvé dans le romantisme de l'engagement une manière de conjuguer ses aspirations politiques et poétiques. J'insiste une dernière fois : il est aspiré par la chose publique et travaille à se convaincre que c'est une aspiration vaine. Quand je pense à lui, je suis fier et triste. Fier d'avoir un ami si noble, triste de le voir s'étouffer avec les idéaux qu'il embrasse.

Je lui ai vite parlé de Colombey, le premier soir, et il m'a proposé d'y aller avec moi. C'est un garçon généreux. Il avait déjà fait le pèlerinage, beaucoup plus jeune, avec ses grands-parents. Nous y sommes allés la veille de mon départ. C'est le projet d'une journée complète, et j'ai compris pourquoi bien des gaullistes des années liées à la traversée du désert du Général s'exaspéraient des longues distances qu'il fallait parcourir pour le rejoindre. Pourquoi s'était-il terré si loin, loin de la ville, et surtout, loin de la vie, dans un pays qui semble bien campé au milieu de nulle part ? Je les imagine, les gaullistes de 1952, de 1953, de 1954, embarquer dans leur voiture pour faire rapport au général, enfermé dans sa Boisserie, occupé à écrire ses *Mémoires* et à méditer tout à la fois sur l'Histoire et la meilleure manière d'y participer à nouveau. C'est le propre des grands hommes : s'ils embrassent leur présent, parce que c'est là qu'ils sont appelés à se mouvoir, ils n'y réduisent jamais la réalité, et gardent à l'esprit l'histoire, en se demandant quelle place ils y auront, quelle trace ils y laisseront. Ils se sentent davantage en dialogue avec leurs grands ancêtres qu'avec leurs petits contemporains. Et pour cela, il ne faut pas, je suppose, être trop lié à la fébrilité des grandes villes. On dit d'un homme politique en réserve de la république qu'il se met en retrait : c'est en me rendant à Colombey que j'ai compris à quel point ce retrait devait aussi être physique. C'est peut-être aussi parce

qu'à mon échelle, il m'arrive de rêver de ce genre de retrait. Ce n'est probablement pas sans raison que les écrivains, souvent, doivent s'isoler pour faire leur œuvre.

Je n'ai pas le fétichisme facile, et il ne me suffit pas de me retrouver dans une maison d'écrivain pour d'un coup sentir son esprit souffler d'une pièce à l'autre. Mais à Colombey, c'était autre chose. L'idéalisation pave normalement le chemin de la déception, mais pas cette fois, probablement parce que j'avais imaginé la Boiserie dans ses justes proportions, qui sont modestes. Je ne pensais pas y trouver Versailles, mais la maison d'un général en retrait de la cité. Un sociologue français a déjà écrit qu'un homme actif au cœur de la cité, mais bloqué dans son ascension ne peut revenir au premier rang qu'à condition d'avoir subi l'expérience des marges, dans lesquelles il se formera moins qu'il ne se reformera, car à la différence de l'aventurier politique qui prend naturellement la pose contestataire, l'homme appelé au premier rang dans la cité doit d'abord appartenir aux élites dominantes, puis rompre avec elles, pour comprendre en profondeur la vision politique qu'il peut ensuite incarner. C'est là qu'il apprendra à mieux connaître son pays, à l'extérieur des circuits officiels et dans ses profondeurs, loin des agitations politiciennes qui obstruent la vision de l'avenir.

Nous arrivons à la Boiserie. La maison du général est finalement petite, comme je le supposais. J'ai suivi le rituel que je m'étais imaginé. Nous visitons la pièce de lecture du général, je fouille un peu dans sa bibliothèque sans en avoir le droit et je me demande si un tri a été fait après sa mort entre les ouvrages qu'on expose et les autres. Nous voyons son bureau, mais nous ne pouvons y entrer. Qu'importe. On voit finalement le paysage et l'horizon souvent évoqué par le Général, et le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il pousse naturellement aux méditations mélancoliques. C'est

là qu'il a écrit ses *Mémoires*. J'ai aussi marché dans le jardin mille fois arpenté par le général en m'imaginant qu'ici où là, Malraux l'accompagnait, ou alors le capitaine Guy. En fait, c'était le cas de bien des visiteurs. Le général écrivait bien, mais avait souvent besoin d'arpenter ses sentiers pour retrouver son inspiration. Je confesse une chose : les hommes que j'admire, j'ai tendance à chercher chez eux une éthique de vie, et l'habitude de la marche du général, à ma manière, je l'ai transposé dans ma propre vie.

Le rituel s'est poursuivi, nous avons marché jusqu'à sa tombe, qui jouxte celle de sa fille Anne. C'est une tombe simple, celle d'un croyant, qui pousse au recueillement. Puis nous nous sommes dirigés jusqu'au musée, le Mémorial Charles de Gaulle, qui a même intéressé mon amie Maya, moins portée que Romain et moi au culte gaullien. On veut désormais voir les grands par le petit trou de la serrure, on les imagine toujours dans ce qu'ils ont de commun avec les mortels qui les entourent. Je préfère les voir dans ce qu'ils ont d'unique, et si, d'un texte à l'autre, je reviens toujours sur la question des grands hommes, c'est que je cherche à percer leur mystère et à éclaircir ainsi ce qu'on pourrait le secret de la légitimité politique. Qu'est-ce qui fait qu'un homme parvient à se connecter aux sources profondes de l'adhésion politique, en parvenant à incarner quelque chose qui le dépasse, et qui lui permet d'exprimer le génie profondément créateur du politique ? Je suis convaincu d'une chose : pour cela, il doit d'abord se plonger dans la tradition et la récapituler jusqu'au moment présent pour libérer son potentiel créateur. Le gaullisme, j'y reviendrai, n'était pas qu'un projet politique : c'était une philosophie de l'histoire de la France, même si ceux qui s'en réclament aujourd'hui l'ont oubliée et servent bien mal l'idéal de l'homme qu'ils révèrent, au point, souvent, de contrefaire sa mémoire.

Ce parcours à Colombey, ceux qui l'ont fait le savent, se termine devant la Croix de Lorraine, le symbole du gaullisme, celui de la France libre. Il rappelle aux libertaires en culottes courtes que le totalitarisme, au vingtième siècle, qu'il soit nazi ou communiste, n'a pas été combattu qu'au nom des droits de l'homme, mais au nom d'une patrie charnelle et vivante et de la civilisation chrétienne. Il fallait des nations pour servir la liberté au vingtième siècle, et cette liberté a senti le besoin de se placer sous le signe de la croix, comme ce fut le cas aussi en Pologne ou en Russie, où c'est en puisant dans leur identité religieuse et culturelle que les hommes ont résisté au communisme. Soljenitsyne n'était pas un libéral aseptisé, soliloquant sur les droits de l'homme. Devant la croix, je me suis agenouillé, mais l'époque m'a rattrapé, et je n'ai pu m'empêcher de prendre une photo. Et je me répétais une phrase terriblement pompeuse qui tourne en boucle depuis des années dans ma tête. Je l'avais même consignée dans mon journal, et je la retranscris ici : « La seule fraternité à laquelle je voudrais appartenir : celle des fidèles, à la vie à la mort, du général de Gaulle, c'est-à-dire du parti de la fidélité inconditionnelle à la patrie ». J'ai appris, il y a quelques années, que de Gaulle, avant que René Capitant ne le convainque de ne pas le faire, avait d'abord pensé appeler les Compagnons de la Libération les Croisés de la Libération. Je me désole évidemment qu'il n'ait pas suivi sa première intuition. Mais j'aime néanmoins la devise de la France libre : *Honneur et patrie*.

D'aussi loin que je me souviens, j'ai médité sur l'expérience gaullienne et au début de l'âge adulte, je projetais mon romantisme politique sur l'odyssée du général et de ses compagnons. Je me demandais, avec une mégalomanie qui aujourd'hui, me fait honte et dans mes bons jours, me fait sourire, si je me voyais d'abord dans le rôle du général de Gaulle ou dans la peau d'un gaulliste. Est-ce que je préférerais

devenir le grand homme, quitte à avoir l'air ridicule en me transformant en banlieusard napoléonesque s'imaginant une légende dans un pays où rien ne se passe, ou si je me voyais davantage dans le rôle du fidèle compagnon, quitte, cette fois, à devenir un disciple servile jusqu'à la bêtise, reniant ses principes et en adoptant des nouveaux au rythme où le grand homme s'adapte aux circonstances. Vaut-il mieux être roi ou chevalier ? On le sait, les romantiques cherchent un héros à servir, quitte à se perdre devant de vilains aventuriers. Debré ainsi a trouvé de Gaulle. Mais il arrive que l'union ne soit pas vraiment à la hauteur du mythe. Tillinac s'est ainsi fait compagnon de route de Chirac, même s'il savait intimement qu'il cédait aux charmes de l'aventure politique davantage qu'à un engagement historique et tragique. Henri Guaino a noué un temps son destin à celui de Nicolas Sarkozy, en lui prêtant, par le génie de sa plume, une personnalité politique d'emprunt, pour découvrir, après coup, qu'il s'était bluffé lui-même, et qu'il ne suffisait pas à un comédien de talent d'un grand texte à interpréter pour se muer en homme d'État.

Je retiens néanmoins de cela une évidence : la politique ne vaut qu'on s'y sacrifie qu'à condition d'embrasser une grande querelle, et un homme est grand dans la mesure où il embrasse une grande querelle. On se moque de ceux qui cherchent l'homme providentiel comme s'ils désiraient aliéner leur liberté alors qu'ils affirment plutôt leur confiance dans la capacité qu'a l'homme de renverser le cours de l'histoire, si une volonté puissante rencontre des circonstances exceptionnelles. Une amie m'a déjà demandé, avec inquiétude, ce que je pouvais bien trouver au général de Gaulle pour en parler autant. N'étais-je pas quelque peu monomaniacque ? Une autre, une Française, celle-là, m'a dit, avec pitié : tu sais, de Gaulle est mort, il faut en revenir. Elle parlait comme ces Français qui veulent se libérer de

l'exigence de la grandeur pour transformer leur pays en province européenne historiquement insignifiante, servant de parc d'attractions historique dans le circuit du tourisme mondialisé. Mais il ne faut surtout pas en revenir. En fait, il faut y revenir. Dans le gaullisme, je vois bien plus, on s'en doute, qu'une doctrine politique, même si on en trouve une, ou une aventure exceptionnelle, même si c'en est aussi une. En fait, j'y vois l'illustration des vertus politiques les plus fondamentales, ainsi qu'une foi profonde dans une politique qui se fonde sur l'amour profond de la patrie, de la civilisation dans laquelle elle s'inscrit, et de l'homme qui s'y exprime.

Puisque le gaullisme se condense en quelques grandes dates, magiques, en quelque sorte, parce que l'histoire, chaque fois, rebondit, il s'agit de se tourner vers chacune pour voir ce qu'elle dévoile.

Le gaullisme, la formule est usée mais elle est vraie, c'est d'abord le 18 juin 1940. L'homme qui marque l'histoire à ce moment se préparait depuis longtemps à son rôle et il s'était déjà annoncé dans *Le fil de l'épée*, un ouvrage de philosophie politique dissimulé en traité du caractère. L'homme du 18 juin dissocie brutalement la légitimité de la légalité et décide d'incarner seul la première parce que la seconde s'est déshonorée. Il s'agit alors de se plonger dans l'histoire contre l'artificialité du droit, et de retrouver les sources oubliées de la légitimité, qui ne s'épuisent ni dans la souveraineté démocratique (bien qu'elle passe inévitablement par-là, comme le reconnaissait de Gaulle) ni dans la légalité institutionnelle. La légitimité surgit lorsqu'un pouvoir se pose en héritier d'une histoire, et prétend la poursuivre, lui donner un nouveau souffle, prétend aussi redonner de l'âme à des institutions souillées par la lâcheté, même lorsqu'elle met les habits de la prudence, ou la trahison,

même lorsqu'elle s'accompagne de la morale de l'intérêt bien compris. De Gaulle, le 18 juin, dégage la France éternelle d'une France officielle démissionnaire, déconnectée non pas d'une population amorphe, il faut bien en convenir, mais du génie du pays. Il lance un appel, celui de la patrie, aux hommes qui veulent poursuivre la bataille. Et peu à peu, on le rejoint, comme si le général avait touché ainsi la part sacrée du politique.

J'admire l'homme du RPF. On laisse souvent ce moment de sa vie de côté, on présente le RPF comme une aventure ratée, mais bien à tort, parce qu'à travers ce passage en politique réelle, il a jeté les bases d'un gaullisme politique qui lui fournira un personnel de remplacement au moment de la fondation de la V<sup>e</sup> République. Surtout, on l'a oublié, mais dans le RPF, de Gaulle a commencé à rassembler ceux que tout divisait, ce qu'il avait fait aussi en juin 1940, car la France libre était une communion sur l'essentiel, doublée d'une anarchie sur l'accessoire. De Gaulle surgit en brouillant les clivages déjà connus, sans pour autant faire exploser la carte politique. Il ne s'impose pas dans le vide ni à partir de rien, mais il se déprend d'un cadre institutionnel périmé et permet à ceux que bien des choses unissaient, mais que les habitudes divisaient de se rassembler. Et j'admire tout autant l'homme de la traversée du désert, replié à Colombey, espérant toujours servir, guettant les événements, mais comprenant que ce n'est pas toujours en restant au cœur de l'actualité politique que l'on conserve sa stature, qu'on demeure l'homme d'exception qui pourra sauver son pays. Car il arrive qu'un homme sauve un pays, ce qu'ont compris depuis toujours ceux qui réfléchissent au politique, mais ce que refusent obstinément de comprendre les modernes, qui ne croient qu'aux mouvements de masse. Je le redis alors : n'est-ce pas le plus grand privilège que de le servir, ce grand homme ?

J'admire l'homme du 13 mai 1958. Évidemment. Dans un pays qui risquait la guerre civile, de Gaulle a su s'imposer contre une classe politique démissionnaire et déjouer des institutions, tout en respectant le cadre officiel de la légalité, pour éviter que son arrivée au pouvoir ne soit présentée comme un coup d'État. En démocratie, les choses se passent souvent ainsi: les révolutions les plus saines s'accompagnent d'un respect nécessaire des formes, pour éviter que l'anarchie ne gagne la cité. Mais encore une fois, la légitimité, née d'un capital historique accumulé depuis le 18 juin, permettait de transcender une légalité défaillante, un ordre institutionnel corrompu par sa faiblesse. J'en tire une leçon importante: les grands moments de création en politique sont ceux où l'histoire transcende le droit, où la volonté se déprend des cadres qui l'étouffent et la fonctionnarisent pour créer un nouvel ordre. On ne fait rien de grand en se pliant systématiquement aux règles de l'ordre établi, surtout lorsqu'on entend le renverser. Les indépendantistes québécois pourraient méditer longtemps la leçon gaullienne, de ce point de vue. Il ne s'agit pas de dire qu'il faille jouer au sédition contre le droit reconnu, mais plus simplement qu'il est nécessaire, souvent, de penser le changement profond, dans une société, sans se plier aux termes convenus de la réflexion politique, en faisant surgir le nouveau politique d'où on ne l'attendait pas.

J'admire aussi, parce que je suis Québécois, l'homme du 24 juillet 1967. De Gaulle n'oubliait pas l'histoire, il savait que le passé était une source inépuisable de sens, il savait la dette de la France à l'endroit du Québec, et il décida rapidement, dès le début des années 1960, de renouer un lien vital et personnel entre la France et son ancienne colonie, même si la rationalité économique immédiate ne l'y obligeait pas. C'est que pour De Gaulle, la politique n'était pas qu'une sous-section de l'économie: elle commandait le destin des

peuples, et la nation québécoise, dans les années 1960, avait besoin d'alliances pour renaître, ce qu'avait compris le général. Tout au long du chemin du Roi, il a senti un peuple qui se réveillait, et il a su dire à l'hôtel de ville ce à quoi il aspirait profondément, même si les élites politiques ont échoué à faire aboutir cette aspiration à la pleine existence nationale. De Gaulle, le 24 juillet 1967, après avoir senti le désir de libération d'un peuple, a su d'une formule le canaliser et l'inscrire dans le monde. Il nous a rappelé que les grands mots ne sont pas de vaines paroles, et que celui qui sait nommer l'aspiration d'un peuple, lorsque les circonstances sont les bonnes, peut propulser l'histoire et lui permettre de marcher plus ardemment vers son destin.

Chose certaine, j'étais heureux à Colombey, et en revenant à Paris, avec Romain au volant, et Maya à l'arrière, nous avons bien parlé trois heures de cette magnifique expérience. J'ai vu d'où la France a résisté à la décomposition, j'ai vu d'où elle est parvenue à renaître, entre 1946 et 1958. J'en tire des leçons pour la philosophie politique telle que je la pratique. Car j'ai commencé ma vie intellectuelle en m'engageant en philosophie, mais je ne l'ai pas vraiment aimé: je souhaitais que la philosophie politique médite sur l'histoire, je la découvrais désincarnée, desséchée, étouffée par le corset de la philosophie anglo-américaine, qui a cru nécessaire de dégager le politique de l'histoire pour le livrer aux spéculations les plus insignifiantes sur la construction d'une société idéale dématérialisée et étrangement dépolitisée. À mon avis, pourtant, la philosophie politique peut et doit être une méditation sur l'histoire: en quelque sorte, toute philosophie politique est en même temps une philosophie de l'histoire, ce en quoi je crois me montrer fidèle aussi à Raymond Aron. Et quiconque s'intéresse à la philosophie politique, mais se ferme à l'expérience des grands hommes condamne son objet de recherche à la fadeur avant même de

s'y pencher. Le gaullisme est peut-être la dernière mystique politique qui soit disponible, la seule, du moins, qui a révélé la charge sacrée de la cité, et le rôle de l'homme d'exception dans le cours de l'histoire. □

Située à New Richmond, en Gaspésie, Serres Jardins-Nature est le plus important producteur de tomate biologiques dans l'est de l'Amérique.



**Contient des antioxydants et des investissements des 571 000 propriétaires du Fonds de solidarité FTQ.**

Toutes les régions du Québec tirent profit des 6,4 milliards de dollars que les milliers de Québécois confient au Fonds de solidarité FTQ avec un double objectif : créer des emplois

**ET FAIRE TOURNER L'ÉCONOMIE D'ICI.**

[www.fondsftq.com](http://www.fondsftq.com)

Romain Gaudreault\*

## JALONS POUR LA LUTTE IDÉOLOGIQUE AU QUÉBEC

Vous tournez à gauche sur la rue Châteauguay. Puis vous bifurquez sur la rue Monseigneur-Plessis et arrivez rapidement à votre école. Pendant des années, matin, midi et soir, vous parcourez ces rues sans savoir ce qui se cache sous les noms qui les désignent. Plus tard, vous le saurez. Vous apprendrez quel rôle ont joué certains de ceux qu'on appelait autrefois des « Canadiens », c'est-à-dire les descendants des Français établis dans la vallée du Saint-Laurent. « Châteauguay » célèbre une victoire remportée par des miliciens canadiens lors d'une guerre menée par leurs maîtres britanniques, tandis que la rue Monseigneur-Plessis est ainsi nommée en l'honneur de cet évêque de Québec qui soutenait le pouvoir en place à la même époque (Lacoursière 1997: 158-162). Ces miliciens et cet évêque méritent-ils vraiment que nous leur rendions hommage ? Ceux qui ont toute autorité sur la toponymie le croient. Quant aux passants, voient-ils dans ces noms de rue autre chose qu'une manière commode de s'orienter ?

La toponymie n'est pas le seul moyen que les dirigeants politiques utilisent pour rendre hommage à ceux dont l'action doit servir d'exemple pour leurs concitoyens. Au cœur de nos villes, les monuments commémoratifs sont encore

---

\*, Ph. D., chercheur indépendant

plus puissants de ce point de vue (Gaudreault 2010a et 2013). Dans le cadre de la lutte idéologique qui accompagne leur mouvement de libération nationale, les indépendantistes québécois ont tout intérêt à actionner ce puissant levier que constitue le combat contre la toponymie et les monuments commémoratifs au service de l'idéologie régnante.

Nous allons d'abord exposer les fondements théoriques de la lutte idéologique, décrire ensuite la situation particulière du Québec au sein de la pseudoconfédération appelée Canada et, enfin, examiner les différents aspects d'une campagne possible de commémoration libératrice à partir de luttes éparses menées depuis quelque temps dans la région du Saguenay.

## 1. FONDEMENTS THÉORIQUES DE LA LUTTE IDÉOLOGIQUE

Commençons par quelques propositions générales que nous expliciterons par la suite dans cette première partie. Tout sujet agit dans le but de satisfaire ses besoins fondamentaux. Une conscience claire de son état et de son milieu l'aide à décider des moyens à utiliser et des obstacles à éliminer pour arriver à ses fins. L'idéologie résulte de la jonction opérée par un *sujet collectif politique* (mouvement, parti, État) entre une prise de conscience et une prise de décision. La lutte idéologique est la lutte menée pour transformer la conscience et les décisions d'un sujet collectif politique. Elle peut conduire à l'effondrement total de l'idéologie d'un État, par exemple, et au remplacement du régime politique. La toponymie et l'art public comptent parmi les moyens d'expression privilégiés de l'idéologie d'un État. La relégation dans un musée des œuvres d'art qui expriment une idéologie contestée peut servir à l'éducation des nouvelles générations de citoyens.

### **Besoins du sujet et valeur de l'action**

Un sujet agit pour satisfaire deux besoins permanents : d'abord, un besoin de conservation ou d'entretien de la vie ; ensuite, un besoin de protection contre des forces naturelles nuisibles ou des sujets hostiles<sup>1</sup>. Comme on le voit par l'utilisation des mots « nuisibles » et « hostiles », la définition du besoin est associée de façon étroite à celle de la valeur. Une action peut en effet prendre quatre valeurs différentes du point de vue de la satisfaction des besoins d'un sujet.

---

<sup>1</sup> Vers le milieu du siècle dernier, le psychologue américain Maslow a élaboré une théorie des besoins qui a inspiré la présente distinction entre les deux besoins fondamentaux d'un sujet individuel ou collectif. Voir Gaudreault 2007 dans la bibliographie.

Pour un sujet donné, une action a une valeur positive si elle favorise la satisfaction des besoins de ce sujet, une valeur négative si elle la contrarie, une valeur non positive si elle ne la favorise pas et, enfin, une valeur non négative si elle ne la contrarie pas. La distinction entre valeur positive et valeur négative recouvre notamment les distinctions courantes entre allié et ennemi ou entre collaborateur et résistant. Si nous reprenons les exemples précédents, la distinction entre valeur non positive et valeur non négative recouvre celle entre le non-allié et le non-ennemi ou entre le non-collaborateur et le non-résistant. Soulignons enfin que la valeur d'une action est toujours relative à un sujet donné et peut également varier dans le temps pour ce même sujet.

Pour assurer sa conservation, un sujet collectif politique comme l'État prend diverses mesures économiques. Pour assurer sa protection contre des États ennemis potentiels, un État maintient en permanence une force armée et compte parfois sur le secours d'États alliés. Lorsqu'un État est vaincu par un État ennemi et que son territoire est occupé par la force armée de cet État, il peut se développer en son sein quatre types de comportements politiques correspondant aux quatre valeurs énumérées dans le paragraphe précédent : 1) la collaboration avec l'agresseur ; 2) la résistance à l'agresseur ; 3) la non-collaboration avec l'agresseur ; 4) la non-résistance à l'agresseur (Gaudreault 2010b). Autrement dit, ces quatre comportements ont une valeur positive, négative, non positive et non négative du point de vue de l'agresseur.

### **Processus et organes de satisfaction des besoins du sujet individuel**

La commande, l'exécution et l'information constituent les trois étapes du processus de satisfaction des besoins du sujet. Ces étapes se répètent jusqu'à ce que le besoin soit

satisfait exactement, ni trop ni trop peu. Tout excès ou manque est corrigé par une nouvelle commande jusqu'à la stabilisation complète du processus appelé «feedback» (rétroaction) par Wiener (1970 [1950 et 1954]). Chez le sujet humain individuel, le processus est mis en action par trois types d'organes correspondant aux trois étapes définies précédemment: le cerveau traite l'information et commande, les muscles exécutent la commande et les organes sensoriels transmettent l'information au cerveau, qui la stocke dans sa mémoire pour usage immédiat ou ultérieur.

Dans le processus de satisfaction des besoins, l'information, ou prise de conscience, occupe une position charnière. Consécutivement à l'exécution de la tâche commandée, elle prépare la nouvelle commande ou, autrement dit, la prise de décision. Pour compléter la pensée de Wiener, nous nous inspirerons de l'antique distinction entre le vrai et le bien et poserons que l'information comporte, en premier lieu, un jugement sur la réalité de l'action perçue par les sens et, en second lieu, un jugement sur la valeur de cette action. Les jugements de réalité et de valeur peuvent être inexacts, ce qui entraîne une mauvaise prise de décision. Ces erreurs de jugement sont dues au sujet lui-même ou à d'autres sujets qui, de façon délibérée ou non, communiquent au premier des jugements faux.

Aucune manifestation physique n'accompagne le jugement de réalité chez un sujet, mais cela peut être le cas pour le jugement de valeur, qui sort de l'enceinte du cerveau et prend la forme de ce qu'on appelle les «émotions»: par exemple, peur d'une action future de valeur négative, espoir d'une action future de valeur positive, joie à la suite d'une action de valeur positive, tristesse à la suite d'une action de valeur négative. Lorsqu'une action de valeur positive pour un sujet est due à un second sujet, le premier exprime sa

gratitude à ce second sujet. S'il s'agit d'une action de valeur négative, le sujet manifeste son jugement de valeur sous la forme de la colère.

Il arrive que le sujet se trompe sur la valeur réelle d'une action pour lui-même. Aux yeux de ceux qui connaissent la vraie valeur de cette action pour le sujet, celui-ci exprime alors des émotions paradoxales, qui heurtent le bon sens des observateurs: gratitude envers un malfaiteur, colère envers un bienfaiteur, si nous reprenons nos deux derniers types d'émotions. Par ailleurs, il arrive que, sous le coup d'une émotion intense, par exemple une peur extrême, un sujet soit incapable de trouver une solution à son problème et de prendre une décision. Par conséquent, le redressement des erreurs de jugement et la maîtrise des émotions sont des facteurs essentiels à la réussite du processus de satisfaction des besoins.

### **Sujet collectif politique**

Un sujet collectif n'est ni un ensemble de sujets individuels réunis par hasard en un lieu ni une classe de sujets individuels étiquetée par un observateur à partir de la constatation de caractéristiques communes. Nous définissons plutôt un sujet collectif comme un ensemble de sujets humains individuels qui, dans le but de satisfaire leurs besoins propres de conservation et de protection, s'engagent volontairement à se répartir les fonctions de commande, d'exécution et d'information que chacun aurait à exercer au complet en l'absence de cette division du travail.

Un État démocratique est un sujet collectif qui répond à la définition ci-dessus. Soutenu par des sujets individuels réunis par une convention initiale, le gouvernement s'occupe de la première fonction, la commande. À l'autre bout du processus de satisfaction des besoins, les tribunaux, entre autres,

s'occupent de la fonction d'information qui, rappelons-le, comprend la production de jugements de réalité et de jugements de valeur. Quant à la fonction centrale, l'exécution, elle se divise en deux sous-fonctions spécialisées. La police et l'armée assurent la protection contre des actions hostiles intérieures ou extérieures, tandis que la fonction de conservation relève de sujets collectifs auxiliaires variés, notamment les sociétés agricoles, industrielles et commerciales.

Par la violence, la menace de violence ou le mensonge, un État peut assujettir un autre État et utiliser celui-ci pour la satisfaction de ses besoins propres. Tout État assujetti et contraint de collaborer avec l'État conquérant ne peut être considéré comme un allié de celui-ci, car, exactement comme dans un contrat entre sujets individuels<sup>2</sup>, un traité d'alliance véritable suppose que les deux partenaires sont libres de l'accepter ou de le refuser, c'est-à-dire qu'aucun des deux n'exerce de contrainte sur l'autre. En outre, une «confédération» d'États qui réunirait non des États souverains, mais un État conquérant et un État assujetti n'aurait aucune légitimité, car cette pseudoassociation résulterait aussi de la contrainte.

### **Idéologie**

Le mensonge compte parmi les moyens utilisés par l'État conquérant pour maintenir un État conquis dans l'assujettissement. L'État conquérant ment aussi bien à propos de lui-même qu'à propos de l'État assujetti :

Comment l'usurpation peut-elle essayer de passer pour légitimité? Deux démarches sont possibles : démontrer les mérites éminents de l'usurpateur, si éminents qu'ils appellent une telle récompense ; ou insister sur les démérites de l'usurpé, si pro-

---

2 « Le consentement doit être libre et éclairé. Il peut être vicié par l'erreur, la crainte ou la lésion » (Code civil du Québec, article 1399).

fonds qu'ils ne peuvent que susciter une telle disgrâce. Et ces deux efforts sont en fait inséparables (Memmi 1985 [1957]: 77).

La glorification de l'État conquérant et le dénigrement de l'État conquis sont des jugements de valeur qui, bien intégrés par tous, maintiennent à la fois la bonne conscience des vainqueurs et la mauvaise conscience des vaincus.

Lorsqu'ils sont énoncés par un État ou par un mouvement ou parti politique, les jugements de valeur comme ceux mentionnés ci-dessus entrent dans la constitution de ce qu'on appelle une « idéologie ». Voici d'abord ce que dit à propos de l'idéologie un sociologue québécois qui a longuement étudié celles qui ont eu cours au Québec :

L'idéologie est une définition explicite de la situation par les groupements, les classes surtout, qui y sont engagés ; l'histoire des idées ne peut donc être reconstituée isolément. Non pas que les idéologies soient un quelconque reflet de la structure sociale. Elles en comblent plutôt les indéterminations, elles donnent cohérence, elles fixent des objectifs d'action (Dumont 1971: 1).

Dans cette conception, une idéologie émane d'une classe sociale (« surtout », précise Dumont) et comprend une définition de la situation et des objectifs d'action. Selon une autre conception, l'idéologie peut reposer sur une mystification et émaner non seulement d'une classe dirigeante ou d'une classe dirigée, mais aussi d'un peuple conquérant ou conquis (Memmi 1985 [1957]: 108). En tenant compte des deux conceptions qui précèdent et de l'approche adoptée jusqu'ici, nous définissons l'idéologie comme un ensemble d'énoncés, vrais ou faux, qu'émet un sujet collectif politique (État, mouvement politique ou parti politique) et qui comprend, d'une part, des jugements de réalité et des jugements de valeur (étape de l'information dans le processus de satisfaction des besoins) et, d'autre part, des objectifs d'action (étape de la commande dans le même processus). Signalons que cette

définition précise la source d'une idéologie: ce n'est ni un peuple, mais un État, ni une classe sociale, mais un mouvement politique ou un parti politique.

### **Effondrement d'une idéologie**

Un bon exemple de mystification idéologique nous est fourni par les pays baltes avant la dissolution en 1991 de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS). En 1939, Staline et Hitler ont conclu un pacte de non-agression, dit «pacte Molotov-Ribbentrop». Dans des protocoles secrets, l'Union soviétique et l'Allemagne se répartissaient les États de l'Europe centrale. En particulier, les États baltes – Estonie, Lettonie et Lituanie – devaient tomber sous la domination de l'Union soviétique. En 1988, des Estoniens publient le texte des protocoles secrets. La condamnation du pacte est rapidement unanime dans les trois États baltes. La mythologie de l'historiographie staliniste venait de s'effondrer (Senn 1990: 135). Jusque-là, on enseignait partout que les Lituaniens, les Estoniens et les Lettons avaient effectué une révolution socialiste indépendante de l'influence de Moscou et avaient demandé volontairement à faire partie de l'Union soviétique (Senn 1990: 51). En 1988, les Baltes venaient tous de prendre conscience que leurs pays respectifs avaient été annexés. Bien que la faillite économique du régime soviétique ait été un facteur important de la marche des pays baltes vers l'indépendance (réalisée en 1991), «le facteur essentiel a été naturellement la publication de la vérité à propos du pacte Molotov-Ribbentrop et de la façon dont les Baltes ont été annexés en 1940<sup>3</sup>» (Lieven 1993: 222; notre traduction).

---

3 «The key factor was of course the publication of the truth about the Molotov-Ribbentrop Pact and the way the Balts came to be annexed in 1940.»

### **Manifestation de l'idéologie de l'État dans l'espace public**

Les manuels d'histoire officiels, c'est-à-dire autorisés par l'État et diffusés dans les écoles publiques, contiennent des jugements de réalité et des jugements de valeur sur l'histoire du pays. L'information ainsi véhiculée sert à justifier les objectifs de l'État auprès des nouvelles générations. Toutefois, pour la diffusion de son idéologie auprès de l'ensemble de la population, l'État dispose d'autres moyens puissants : la commémoration permanente par les monuments publics et la toponymie, et la commémoration périodique par les fêtes officielles (fête nationale et autres jours fériés), sans compter les médias sur lesquels il a toute autorité.

Les monuments commémoratifs, ainsi qu'un grand nombre de noms de lieux, ont pour but de rendre hommage à des personnalités dont l'action passée a une valeur positive exemplaire du point de vue d'un régime politique donné. Si le régime change, la valeur attribuée aux personnalités honorées par l'ancien régime change elle aussi. Il s'ensuit des transformations profondes dans la toponymie et dans l'ensemble des monuments commémoratifs publics.

### **Que faire avec les signes d'une idéologie contestée ?**

Durant la Révolution française, le peuple a détruit un grand nombre de monuments publics célébrant la monarchie. Cependant, des chefs de la Révolution ont résolu de sauver certaines œuvres d'art public en transformant leur valeur par le recours à un moyen inédit, le musée :

La dimension politique et esthétique du musée est alors clairement posée : elle permet la préservation de l'objet d'art en le situant dans un lieu appelé à neutraliser son symbole politique, son appartenance à un monde détruit (Héritier 2003 : 46).

Toutefois, l'œuvre enfermée dans un musée et dépouillée de sa valeur politique ancienne n'a pas seulement une valeur esthétique positive. Elle acquiert une valeur politique nouvelle :

La Révolution est défendue, justifiée, légitimée par les œuvres, enfermées dans le patrimoine permettant une pédagogie du contre-exemple. La société d'Ancien Régime est rendue présente pour être jugée. (Héritier 2003 : 83).

Nous voyons par cet exemple comment un objet de valeur négative – du point de vue des révolutionnaires – acquiert aux yeux de ceux-ci une valeur positive : par le retrait de l'espace public et l'introduction dans un lieu de transformation de la valeur. Le musée devient ainsi l'équivalent d'un tribunal où l'arme que l'on brandit servira à faire condamner le coupable et où, enfin, la justice prévaudra.

L'enfermement dans un musée est une bonne solution pour les monuments commémoratifs condamnés, mais aptes à servir à l'éducation populaire future. Quant aux noms de lieux qui honorent des personnages honnis par les contestataires, on leur réserve un autre sort, soit l'oubli, soit une condamnation exprimée dans les pages d'un manuel d'histoire. Revenons brièvement à l'exemple de l'effondrement d'une idéologie cité plus haut. À Vilnius, en Lituanie, les nouvelles autorités municipales ont simplement redonné leur ancien nom aux rues qui célébraient jusque-là les héros de la période soviétique (Senn 1990 : 37).

Avant de passer à un exposé sommaire de la situation du Québec à l'intérieur du Canada, résumons les fondements théoriques ci-dessus. L'idéologie est un ensemble d'énoncés, vrais ou faux, qu'émet un sujet collectif politique (État, mouvement politique ou parti politique) et qui comprend, d'une part, des jugements de réalité et des jugements de

valeur et, d'autre part, des objectifs d'action. La production d'une idéologie se fait en deux temps. D'abord, le sujet collectif politique prend conscience de sa situation et se demande si ses besoins de conservation ou de protection sont satisfaits (jugements de réalité et de valeur). Ensuite, il prend une décision : maintenir un statu quo qui le satisfait ou modifier la situation en utilisant tel ou tel moyen. Il arrive qu'une idéologie s'effondre en raison d'une inadéquation totale avec le réel.

## 2. SITUATION DU QUÉBEC À L'INTÉRIEUR DU CANADA

État fédéral créé par une loi adoptée à Londres en 1867, le Canada s'est émancipé progressivement de la tutelle de l'État britannique jusqu'à atteindre une indépendance complète en 1982, date à laquelle il devenait entièrement responsable de son destin, y compris de sa propre constitution politique. Dans ce pays, tous les citoyens sont, en principe, égaux devant la loi et considèrent qu'ils vivent dans une démocratie, malgré le fait qu'il y subsiste quelques symboles de la monarchie britannique.

La Confédération canadienne est née par suite d'une initiative, non pas du parlement britannique, mais des colonies anglaises qui deviendront plus tard les « provinces » du nouveau « Dominion of Canada », pays membre de l'Empire britannique. En 1864, à Québec, une conférence réunit 33 délégués, dont quatre Canadiens français de la future province de Québec. Ceux qu'on appellera les « Pères de la Confédération » mettent au point l'essentiel de la future constitution du Canada. Les propositions de la conférence de Québec sont finalement endossées par trois colonies : 1) le Canada-Uni, constitué de la section du Haut-Canada (Ontario actuel) et de la section du Bas-Canada (Québec actuel), 2) le Nouveau-Brunswick et 3) la Nouvelle-Écosse. Au Canada-Uni, 91 députés appuient les propositions et 33 les rejettent. Le décompte selon l'origine nationale montre que, dans l'assemblée du parlement du Canada-Uni, la majorité des députés canadiens-français sont en faveur de la création d'une confédération (Bernard 1971 : 265). Plus tard, Henri Bourassa, célèbre député et journaliste canadien-français, parlera de la « libre et volontaire association de deux peuples » en parlant de la « nation canadienne » réunie dans la Confédération (Drolet 1974 : 233-234).

Le Québec aurait-il en vérité librement adhéré à la Confédération canadienne? La réponse est catégorique: non. En effet, les descendants des colons français et leurs alliés par mariage ou par intérêt qui formaient alors la majorité de la population de la future province de Québec, née avec la création de la Confédération en 1867, n'étaient pas constitués en État indépendant. Leur opinion ne pouvait s'exprimer que par l'intermédiaire des partis politiques autorisés par le pouvoir colonial britannique. Seule une colonie britannique dûment constituée en sujet collectif politique comme le Canada-Uni pouvait adhérer à la confédération projetée.

Le Canada est, dit-on, une démocratie. Cependant, cette démocratie n'existe pas pour les descendants des Français et leurs alliés au Québec, du moins pour ceux qui résistent depuis toujours. Derrière le mot-écran de «démocratie» se profile en réalité une situation d'assujettissement, ce que savent bien tous les indépendantistes québécois. En face d'eux se dresse la foule des collaborateurs locaux de l'État canadien, héritier du Conquérant britannique. Ces collaborateurs indigènes favorisent l'option de la décentralisation plutôt que celle de la centralisation du pouvoir canadien :

L'évolution résolument centralisatrice de la fédération canadienne accomplie par la Cour suprême par sa jurisprudence fédérative constitue une réelle menace, à moyen et à long terme, à la survie et à l'épanouissement de l'identité culturelle des Québécois (Brouillet 2005: 381).

On appelle parfois «autonomisme» ce courant idéologique qui vise une «affirmation de l'identité québécoise à l'intérieur d'un cadre plus vaste» (Balthazar 2013: 309). Les autonomistes sont encore appelés des «nationalistes partisans d'un fédéralisme renouvelé» (Balthazar 2013: 212).

Dans la terminologie de Rings (1981), qui a analysé le comportement des populations dans les pays occupés par les Allemands durant la Deuxième Guerre mondiale, l'autonomisme serait l'idéologie des partisans d'une « collaboration conditionnelle » avec l'État agresseur. Les partis politiques québécois qui prônent actuellement une collaboration conditionnelle avec l'État fédéral se disent habituellement eux-mêmes « fédéralistes ». Étant donné que, dans le contexte canadien, « fédéralisme » est un mot-écran du même genre que « démocratie », nous ferons appel à un mot déjà utilisé en France pour désigner la collaboration de la France avec l'Allemagne sous le maréchal Pétain, entre 1940 et 1944 (Hoffmann 1974; Paxton 1997 [1973]; Rouso 1987), et appellerons cette idéologie le « collaborationnisme<sup>4</sup> ». C'est l'idéologie non seulement des partis politiques dits « fédéralistes » ou « autonomistes », mais aussi de l'État québécois lui-même, ainsi que de ses créatures, les municipalités. Comme nous l'avons montré ailleurs (Gaudreault 2010a et 2013), l'art public est perverti par les hommages paradoxaux des vaincus à leurs vainqueurs, signe d'une volonté persistante de collaboration avec le pouvoir canadien, héritier du Conquérant britannique.

---

4 La situation de la France conquise par l'Allemagne en 1940 et assujettie jusqu'en 1944 est structurellement la même que celle de la Nouvelle-France liquidée militairement en 1760, devenue une colonie anglaise en 1763, unie de force à la colonie anglaise du Haut-Canada en 1840 et à toutes les autres colonies anglaises d'Amérique du Nord en 1867 sous le nom de « Dominion of Canada ». On pourra soutenir que les Britanniques et leurs héritiers canadiens ont été moins brutaux que les Allemands. Il est toutefois fort probable que cette opinion ne sera partagée ni par les descendants des Patriotes de 1837-1838, ni par les Acadiens de la diaspora, ni par les Amérindiens des réserves, ni par les Métis de l'Ouest qui se souviennent de Louis Riel.

### 3. UNE COMMÉMORATION LIBÉRATRICE AU SAGUENAY

La toponymie et les monuments commémoratifs de la région du Saguenay illustrent le collaborationnisme des pouvoirs locaux. Cependant, il arrive qu'une certaine résistance se manifeste. Nous allons examiner l'histoire récente des villes de cette région pour montrer les difficultés de la lutte contre l'idéologie régnante.

En 1975, les villes de Jonquière, de Kénogami et d'Arvida ont été fusionnées et ont pris le nom de «Ville de Jonquière». Selon l'index *du Grand Atlas routier du Québec* (La Cartothèque Géo-Montages 1996), cette nouvelle ville compte 545 toponymes urbains – chemins, routes, ruelles, rues, boulevards et places. Pour ces noms de lieux, les responsables ont utilisé notamment des noms de saints chrétiens, de régions et de villes de France, de personnalités de l'histoire de la Nouvelle-France et du Québec ou de célébrités mondiales du domaine des sciences et des techniques ou des arts et des lettres. Parfois, l'origine d'un nom de lieu est obscure: par exemple, la rue Bourassa a-t-elle été nommée ainsi en l'honneur d'Henri Bourassa, de Robert Bourassa ou d'un conseiller municipal de ce nom? Les archives locales ne contiennent aucun document qui résoudrait ce problème (Francœur 2014).

Par contraste avec la population entièrement francophone de Jonquière, il y avait dans la ville jumelle de Kénogami un quartier habité par les cadres anglais de la compagnie de pâtes et papier Price Brothers, fondée en 1912 (Noppen et Morisset 1994). Des rues étaient nommées en l'honneur d'Anglais, comme la rue Wolfe ou la rue King George. On avait aussi tout bonnement utilisé des noms d'arbres en anglais: Spruce, Birch, Maple, Oak. Quelque temps après la

fusion de 1975, les noms d'arbres en anglais ont été remplacés par «Lapointe», «Bergeron», «Perron», «de l'Acadie». Par contre, les responsables n'ont pas osé toucher à la rue Wolfe, nommée ainsi en hommage au vainqueur des Plaines d'Abraham. Quant à la rue King George, on l'a «francisée»: elle est devenue la rue du Roi-Georges (avec un «s»). Effet probable, et curieux, de la loi 101 sur la langue française adoptée en 1977 par l'Assemblée nationale du Québec.

Troisième ville fusionnée en 1975, Arvida a été créée en 1926 et doit son nom à Arthur Vining Davis, directeur général de la société américaine d'aluminium ALCOA et fondateur de la société d'aluminium ALCAN au Saguenay (Noppen et Morisset 1994). Plusieurs rues ont été nommées en hommage à des scientifiques liés de près ou de loin à la technologie de l'aluminium: Deville, Wohler, Berthier, Moissan, Davy, Volta, Oested, Castel. Peu de rues honorent des Anglais ou d'autres membres de l'Empire britannique: notons en particulier la rue McLeod, appelée ainsi en l'honneur de Peter McLeod, Écossais d'origine, rival puis associé malheureux de William Price dans l'exploitation des forêts locales au profit de la marine britannique, forte consommatrice de bois à cette époque. On dit aussi de Peter McLeod qu'il est «le fondateur de Chicoutimi», la ville voisine d'Arvida (Société historique du Saguenay 1938: 173).

En 2002, la Ville de Jonquière, la Ville de la Baie et la Ville de Chicoutimi ont fusionné et pris le nom de «Ville de Saguenay». Peu après cette fusion, en 2004, dans le secteur de l'ancienne ville de Chicoutimi, une lutte idéologique très révélatrice survient à propos d'un monument commémoratif: l'obélisque en hommage à William Price, dit le «père du Saguenay», et à trois membres de sa famille engagés dans l'entreprise familiale, la société Price Brothers, dont il a été question plus haut.

Les autorités municipales annoncent d'abord «dans l'indifférence populaire» (Tremblay 2004) que le monument Price sera déplacé et ira orner le centre d'un carrefour giratoire. Il s'écoule ensuite un certain temps avant que deux historiens locaux manifestent leur opposition et soient mis en vedette. Ces protestataires se fondent toutefois sur deux argumentations différentes. Le premier à intervenir refuse qu'on donne plus de visibilité à un exploiteur qui, au XIX<sup>e</sup> siècle, «avait établi dans la région un véritable monopole économique et social qui maintenait une grande partie de la population dans une profonde dépendance.» Un peu plus loin, dans le même texte, l'historien précise ses motivations: «On aura compris que mon opposition à ce projet n'est pas de nature ethnique. Il ne s'agit pas d'opposer bêtement Francophones et Anglophones» (Gérard Bouchard, 17 novembre 2004).

À ce premier historien qui fonde son opposition sur un argument de nature économique et sociale – la lutte des classes –, un second lui réplique en invoquant plutôt un argument de nature politique et militaire – la lutte des peuples: «L'aliénation dont vous secouez les chaînes est celle que les Canadiens français ont héritée de la conquête anglaise de 1760.» Cet historien termine par une mise en garde où l'on sent poindre la peur de la répression:

Faut-il vous rappeler, vous qui savez tant de l'histoire des révolutions, qu'il importe, dans ce genre de débat où il est facile de faire passer la passion au-dessus de la raison, à tous ceux et celles qui y prennent part, de faire en sorte que ce soit la seconde (la raison) qui l'emporte sur la première, et que le peuple, que vous appelez à votre rescousse en sollicitant justement ses passions, n'ait pas à en payer le prix un jour (Russel Bouchard, 20 novembre 2004).

Résultat final de la controverse: le monument Price restera là où il est.

Comme le suggère le récit sommaire qui précède, la lutte idéologique à la Ville de Saguenay peine à déboucher sur un changement dans la toponymie et les monuments commémoratifs. À notre avis, la raison en est certainement la peur – la peur du risque, la peur de la répression. Comment contrer cette impuissance des sujets individuels à transformer une situation qu'ils jugent inacceptable? Comment éviter le ressentiment, cette colère rentrée, cet «autoempoisonnement psychologique» (Scheler 1933 [1919]: 14)? Comment éviter de devenir, pour ainsi dire, des grabataires politiques? Par une action collective disciplinée, réfléchie et opportune. Citons quelques éléments d'une campagne de commémoration libératrice, à la Ville de Saguenay ou ailleurs, selon ce que déterminera, souhaitons-le, un organisme spécial créé par les indépendantistes à l'échelle du Québec:

- Préciser l'identité de chacun des personnages honorés dans la toponymie. Ajouter le prénom et un élément biographique sur les plaques. Si cela est impossible, abandonner le toponyme. Laisser dans l'obscurité les noms de saints, qui perdront graduellement leur sens et seront un jour abandonnés.
- Repérer les hommages aux conquérants britanniques, à leurs successeurs canadiens et aux collaborationnistes québécois. Organiser un concours populaire visant à trouver de nouvelles personnalités à honorer. Procéder aux remplacements appropriés dans la toponymie.
- Déménager dans un musée les monuments commémoratifs rejetés. Leur apposer une plaque pour indiquer les motifs de la réprobation publique. Mettre en place des monuments en hommage à des personnalités ou à des groupes dont le comportement doit servir d'exemple pour tous les citoyens.

## Conclusion

Dans leur lutte de libération nationale, les indépendantistes québécois ont tout intérêt à tirer profit du puissant levier que représente une campagne de commémoration libératrice dans les villes du Québec. Une telle campagne serait l'occasion, pour la population entière, de mettre au jour la véritable histoire de la nation québécoise et de poser un premier geste de libération en abolissant les hommages paradoxaux des vaincus aux héros du Conquérant britannique, de l'État canadien, héritier du Conquérant, et du Québec collaborationniste. Le peuple québécois doit enfin prendre conscience 1) que le Québec est un territoire occupé et 2) qu'à quelques exceptions près, ses gouvernements successifs ont été des collaborateurs de l'ennemi.

Tout comme dans la France occupée par les Allemands entre 1940 et 1944, le collaborationnisme sévit au Québec. Cependant, à la différence de la France de cette époque, le Québec n'est plus soumis directement au Conquérant, mais à son héritier, la pseudoconfédération appelée Canada. Aux yeux des collaborationnistes québécois, qui se cachent sous le mot-écran de « fédéralistes », le Canada n'est pas l'héritier du Conquérant britannique, l'État successeur de l'Empire britannique en Amérique du Nord, mais une véritable fédération à laquelle le Québec aurait adhéré librement en 1867. En réalité, une poignée de collaborationnistes de haut vol ont voulu ou cru engager la nation québécoise tout entière à cette époque, alors qu'ils ne parlaient qu'en leur nom propre et au nom de leurs partisans. En effet, à la suite de la Conquête par les Britanniques en 1760, les descendants des Français et leurs alliés avaient été intégrés de force dans la colonie britannique du Canada-Uni en 1840. Ils ne constituaient d'aucune manière un sujet collectif politique indépendant et ne pouvaient donc entrer librement dans la pseudoconfédération canadienne.

Pour vaincre le collaborationnisme, qui s'exprime notamment dans la toponymie et les monuments publics, les actions individuelles ou en petits groupes désordonnés n'ont aucune chance d'aboutir. En effet, seule une action collective disciplinée, réfléchie et opportune menée à l'échelle du Québec par un organisme indépendantiste spécial aura des chances de réussite et permettra de passer aux phases ultérieures de la libération du Québec. □

## Bibliographie

- BALTHAZAR, Louis. *Nouveau bilan du nationalisme au Québec*. Montréal: VLB éditeur, 2013. 319 p.
- BERNARD, Jean-Paul. *Les Rouges. Libéralisme, nationalisme et cléricisme au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*. Préface de Fernand Dumont. Montréal: Les Presses de l'Université du Québec, 1971. XI + 395 p.
- BOUCHARD, Gérard, «Le projet de mise en valeur du monument Price à Chicoutimi: un détournement de la mémoire régionale», mémoire adressé au conseil de la Ville de Saguenay et publié dans le journal *Le Quotidien* le 17 novembre 2004.
- BOUCHARD, Russel, «Le monument Price, un cadavre qui pue l'eau bénite empoisonnée», journal *Le Quotidien*, 20 novembre 2004.
- BROUILLET, Eugénie. *La négation de la nation. L'identité culturelle québécoise et le fédéralisme canadien*. Sillery, Québec: Les éditions du Septentrion (coll. «Cahiers des Amériques»), 2005. 481 p.
- CODE CIVIL DU QUÉBEC. Montréal: Wilson et Lafleur, 2013. XXXVIII + 750 p.
- DROLET, Jean, «Henri Bourassa: une analyse de sa pensée», p. 223-250, dans: DUMONT, Fernand, HAMELIN, Jean, HARVEY, Fernand, MONTMINY, Jean-Paul (dir.). *Idéologies au Canada français 1900-1929*. Québec: Les Presses de l'Université Laval, 1974. 377 p.
- DUMONT, Fernand, «Quelques réflexions d'ensemble», p. 1-12, dans: DUMONT, Fernand, MONTMINY, Jean-Paul, HAMELIN, Jean (dir.). *Idéologies au Canada français 1850-1900*. Québec: Les Presses de l'Université Laval, 1971. IX + 327 p.
- FRANCŒUR, Chantale, chef de division, Archives et accès à l'information, Service des affaires juridiques et du greffe, Saguenay. Communication personnelle, 30 janvier 2014.

- GAUDREAULT, Romain, « Art public et guerre de propagande: le cas de Québec », *L'Action nationale* CIII (8), octobre 2013, p. 78-127.
- GAUDREAULT, Romain, « Reflet des tensions nationales dans l'art public de Montréal », p. 463-479, dans: HÉBERT, Louis, GUILLEMETTE, Lucie (dir.). *Performances et objets culturels. Nouvelles perspectives*. Québec: Les Presses de l'Université Laval (collection « Vie des signes », série « Actes »), 2010 [2010a]. XV + 521 p.
- GAUDREAULT, Romain, « Résistance et collaboration en pays conquis », *L'Action nationale* C (7), septembre 2010 [2010b], p. 35-56.
- GAUDREAULT, Romain, « Source du plaisir et sémiotique », p. 69-81, dans: HÉBERT, Louis, RIOUX, François (dir.). *Le plaisir des sens, Euphories et dysphories des signes*. Québec: Les Presses de l'Université Laval (coll. « Vie des signes »), 2007. X + 247 p.
- HÉRITIER, Anne. *Genèse de la notion juridique de patrimoine culturel (1750-1816)*. Paris: L'Harmattan (coll. « Droit du patrimoine culturel et naturel »), 2003. 304 p.
- HOFFMANN, Stanley. *Essais sur la France. Déclin ou renouveau ?* Paris: Éditions du Seuil, 1974. 559 p.
- LA CARTOTHÈQUE GÉO-MONTAGES. *Le Grand Atlas routier du Québec*. 2<sup>e</sup> éd. Saint-Laurent, Québec, 1996. 255 p.
- LACOURSIÈRE, Jacques. *Histoire populaire du Québec*, t. II. *De 1791 à 1841*. Avant-propos de Denis Vaugois. Saint-Laurent, Québec: Édition du Club Québec Loisirs, 1997. 447 p.
- LIEVEN, Anatol. *The Baltic Revolution: Estonia, Latvia, Lithuania and the Path to Independence*. New Haven and London: Yale University Press, 1993. XXV + 454 p.
- MEMMI, Albert. *Portrait du colonisé*, précédé de *Portrait du colonisateur*. Préface de Jean-Paul Sartre. [1<sup>re</sup> éd. 1957]. Paris: Éditions Gallimard, 1985. 165 p.

- NOPPEN, Luc, MORISSET, Lucie K. *Jonquière: mémoires et lieux*. Jonquière: Ville de Jonquière, 1994. 103 p.
- PAXTON, Robert O. *La France de Vichy 1940-1944*. Nouvelle édition revue et mise à jour [1<sup>re</sup> éd. 1973]. Préface de Stanley Hoffmann. Traduit de l'anglais (États-Unis) par Claude Bertrand. Paris: Éditions du Seuil, 1997. 462 p.
- RINGS, Werner. *Vivre avec l'ennemi 1939-1945*. Traduit de l'allemand [*Leben mit dem Feind. Anpassung und Widerstand in Hitlers Europa 1939-1945*]. Paris: Éditions Robert Laffont, 1981. 333 p.
- ROUSSO, Henry. *Le syndrome de Vichy (1944-198...)*. Paris: Éditions du Seuil, 1987. 383 p.
- SCHELER, Max. *L'homme du ressentiment*. Traduit de l'allemand [*Vom Umsturz der Werte*, 1919]. Paris: Éditions Gallimard, 1933. 191 p.
- SENN, Alfred Erich. *Lithuania Awakening*. Berkeley/Los Angeles/Oxford: University of California Press, 1990. 294 p.
- SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY. *L'histoire du Saguenay. Depuis l'origine jusqu'à 1870*. Tome I. Chicoutimi: Édition du Centenaire, 1938. 331 p.
- TREMBLAY, Bertrand, «Price: l'histoire rattrape les bonnes intentions», journal *Le Quotidien*, 22 novembre 2004.
- WIENER, Norbert. *Cybernétique et société. L'usage humain des êtres humains*. Édition synoptique fondée sur la traduction française des deux éditions anglaises de 1950 et de 1954. Paris: Union Générale d'Éditions, 1971. 511 p.

À quoi sert mon argent ?

# PLACEMENT À RENDEMENT SOCIAL

sûr et garanti

L'argent investi sert à financer partout au Québec des CPE, des agriculteurs biologiques, des coopératives et OSBL d'habitation, des quartiers verts, des commerces équitables, des entreprises d'insertion au travail, des théâtres, des médias sociaux, etc.

Le choix de  
Laure Waridel



**Desjardins**

Caisse d'économie solidaire

Québec 418 647-1527

Montréal 514 598-2122

Lanaudière 450 753-7055

[www.placement.coop](http://www.placement.coop)



# Les Cahiers de lecture

## de L'Action nationale

### LA PENSÉE QUÉBÉCOISE EN ESSAIS

Pour savoir ce qui se produit dans le monde des essais au Québec, il faut s'abonner aux *Cahiers de lecture de L'Action nationale*, un périodique entièrement consacré aux recensions des essais québécois. D'un format journal agréable, *Les Cahiers* paraissent trois fois l'an et font un survol de l'actualité éditoriale québécoise comme il ne s'en fait nulle part ailleurs. Des comptes-rendus, des analyses critiques, des notes de lecture, 40 pages qui vous permettent de partager le point de vue de collaborateurs aguerris sur les essais publiés durant l'année.



30 \$ par année  
50 \$ pour deux ans  
taxes et expédition comprises

Commande par la poste:  
L'Action nationale  
82, rue Sherbrooke Ouest  
Montréal (Québec) H2X 1X3  
Téléphone: (514) 845-8533  
sans frais, (866) 845-8533  
À la boutique internet  
[action-nationale.qc.ca](http://action-nationale.qc.ca)

Lire

*Actualité*

Campagne de financement  
pour la publication de  
*666-Friedrich Nietzsche*

109

*Lire les essais*

BOUALEM SANSAL

Gouverner au nom d'Allah.  
Islamisation et soif de pouvoir  
dans le monde arabe

112

MAHMOUD HUSSEIN

Ce que le Coran ne dit pas

115

JUSTIN TRUDEAU

Terrain d'entente

118

*Livres reçus*

125

*Index des auteurs 2014*

129

**CAMPAGNE DE  
FINANCEMENT POUR  
LA PUBLICATION DE  
666-FRIEDRICH NIETZSCHE**

Les Éditions Trois-Pistoles annoncent une campagne de financement populaire pour que puisse être publiée à un prix abordable l'édition courante de *666-Friedrich Nietzsche*, un ouvrage de 1392 pages, que VLB considère comme le testament littéraire, politique et social de l'œuvre qu'il a entreprise en 1968. Une colossale entreprise qu'il décrit ainsi :

Quand on met dans l'écriture tout ce par quoi on est porté, on n'écrit plus avec l'encre bleue d'un stylo feutre, mais avec le sang de son propre corps – une phrase qu'on trouve aussi bien chez Herman Melville, James Joyce et Friedrich Nietzsche. Je fais donc mien ce leitmotiv d'Ainsi parlait Zarathoustra :

*Ceci n'est pas un livre : qu'importent les livres!*

*Qu'importent cercueils et suaires!*

*C'est une volonté, c'est une promesse.*

*Voici l'ultime rupture des ponts.*

*C'est un vent de mer, un lever d'ancre,*

*Un grondement de roue, un changement de barre.*

*Le canon tonne, blanche la vapeur de son feu.*

*Et la mer Océane rit, la monstresse!*



VLB a investi à fonds perdus plus d'un million de dollars dans la culture au Bas Saint-Laurent: au Caveau-Théâtre, à la Maison de VLB et aux Éditions Trois-Pistoles. Il a récemment hypothéqué sa maison pour que les Éditions Trois-Pistoles puissent survivre aux coupures fédérales et québécoises qui atteignent désastreusement le monde de la culture. Il ne peut aller plus loin. D'où cette campagne de financement populaire, car de sa réussite ou de son échec dépend l'avenir de la seule maison d'édition littéraire professionnelle en région (400 titres publiés en 20 ans) et celui de l'écrivain VLB. Sans l'appui populaire que sollicitent les Éditions Trois-Pistoles, celles-ci devront malheureusement cesser d'apporter leur contribution à notre culture nationale. Quant à *666-Friedrich Nietzsche* que VLB considère comme un ouvrage susceptible d'éclairer ce que nous avons été, ce que nous sommes et ce que nous pourrions être comme nation souveraine à la lueur de la lecture de Nietzsche, l'écrivain des Trois-Pistoles dit ceci :

Si cette campagne de financement populaire ne devait pas rencontrer son objectif, soit 150 000 \$, je devrai renoncer définitivement à la publication de mon ouvrage – et c'en sera terminé pour moi de l'écriture. Je n'en aurai pas de ressentiment: le silence est peut-être ce nouveau terrorisme que Nietzsche appelait, son corps-esprit couvert de tant de sang versé à cause des mots que celui-ci, telle la mer Océane, coule toujours de par le monde, dans la fureur.

La campagne de financement populaire des Éditions Trois-Pistoles commence aujourd'hui. Vous pouvez prendre connaissance de tous ses tenants et aboutissants sur la page Facebook de Victor-Lévy Beaulieu, sur le site des Éditions Trois-Pistoles et divers autres médias sociaux.

Pour informations, Élisabeth Oehler  
(téléphone) 1 418 851-8888  
courriel : vlb2000@bellnet.ca

### La modernisation de l'Islam

Le monde arabe est en feu : La Syrie, l'Irak, le Liban, la Palestine, l'Égypte, la Lybie sont autant de champs de batailles plus ou moins larvées. À la source de cet embrasement, on trouve de multiples facteurs, mais de nombreux spécialistes de la question arabe sont d'accord pour dire que la cause principale du malaise arabo-musulman est la difficulté que connaît l'islam pour accéder à la modernité. L'on peut même se poser la question : cette religion est-elle compatible avec la modernité et si oui, à quel genre de modernité ? La majorité des spécialistes est également d'accord pour admettre que la condition sine qua non de cette accession à la modernité passe par une réforme des textes coraniques. C'est le thème central des essais de Boualem Sansal et de Mahmoud Hussein dont il est mention ici. Sansal aborde cette question d'une manière plus politique en survolant un monde arabe dans lequel l'islamisme s'est implanté et a empêché tout débat réformiste. Hussein, quant à lui, a cherché à l'intérieur même du Coran des versets prouvant que l'islam peut évoluer et s'adapter de ce fait au contexte moderne. Ces deux auteurs représentent des penseurs réformateurs au cœur du monde musulman, penseurs auxquels on reproche trop souvent leur silence. Il est bon d'écouter ce qu'ils ont à dire.

## BOUALEM SANSAL

*Gouverner au nom d'Allah. Islamisation et soif de pouvoir dans le monde arabe*, Gallimard, 2013, 156 pages

Le fait est là, en quatorze siècles aucune tentative de révolution des idées semblable à celle des Lumières n'a pu émerger et prendre corps dans l'univers musulman. S'il y en a eu, elles restèrent confinées dans les milieux fermés où elles furent rapidement tuées dans l'œuf (Boualem Sansal).

C'est le douloureux constat que fait Boualem Sansal à la page 135 de son essai : *Gouverner au nom d'Allah*. Après avoir connu des siècles d'expansion qui l'a mené en Turquie, en Chine, en Inde et en Afrique, la religion musulmane a été déchirée par de multiples schismes et le monde islamique a régressé sur tous les plans : territorial, culturel, scientifique, économique. Il ne restait rien de la mythique *Dar el islam* (la maison de l'islam), excepté une chose qu'on ne pouvait lui prendre : l'islam lui-même. Et c'est là-dessus que les islamistes proposèrent de tout rebâtir : le religieux, le social, le politique. C'est à partir de là que l'islamisme voulut remplacer l'islam. Cette doctrine aux relents féodaux est la réponse que le monde musulman a apportée à cette modernité qui a confronté toutes les civilisations. D'après l'auteur la démocratie elle-même, avec ses lois fondamentales, ne pouvait pas fonctionner en terre d'islam. Il avoue d'ailleurs n'avoir jamais trop cru aux «*printemps arabes*».

Sansal est un romancier algérien de talent qui produit occasionnellement des essais. *Gouverner au nom d'Allah* part de son expérience vécue en Algérie où il est né en 1949. Il a vécu les expériences socialisantes et laïcisantes de son pays durant les débuts des années 1960. D'un ton ironique, il nous dit que dès le lendemain de l'indépendance (1962) et après 32 années de guerre de libération, sont arrivés des «*prédicateurs discrets venus du Moyen-Orient*». Dans l'Algérie de cette époque, «*socialiste, révolutionnaire, tiers-mondiste,*

matérialiste...», on ne les a pas pris au sérieux, ils faisaient même sourire (p. 12). Nous connaissons la suite de l'histoire : une guerre civile atroce qui dans les années 1990 a fait des centaines de milliers de victimes. Cela avait déjà inspiré l'auteur pour son roman *Le serment des barbares* dans lequel il tentait d'expliquer le fondement de cette guerre civile. Dans *Gouverner au nom d'Allah*, Sansal part de son expérience algérienne, mais élargit bien vite son propos à l'internationalisation actuelle de l'islamisme. Il se range résolument dans le camp des alarmistes. Djemila Ben Habib représente certainement cette tendance au Québec. Selon lui, l'islamisme s'installe partout en Occident et s'attaque à la démocratie en usant de la démocratie elle-même avec art et subtilité (p. 23). Dans les pays arabes, il a su s'infiltrer dans les révoltes populaires d'essence démocratique et les retourner à son profit. Ce mouvement va encore plus loin en se mettant dans le sillage des islamistes modérés. On peut penser à la Turquie, de moins en moins laïque, à la Tunisie ou même au Maroc.

Actuellement, on débat beaucoup sur l'islam en Occident, peut-être pas assez au Québec. L'intérêt de ce livre est d'être écrit par une grande plume algérienne, de façon claire et très pédagogique. L'écrivain témoigne de son expérience algérienne puis survole le monde islamique. Il s'attarde sur les grandes dimensions (les *vecteurs*) de l'islamisme. Il dit des choses captivantes sur l'identité arabe avant de se questionner à savoir si l'islamisme est aussi un problème pour l'Occident. Sa petite conclusion de quatre pages est une vraie pièce d'anthologie. Les quatre annexes sont également à signaler pour qui s'intéresse un tant soit peu à la question musulmane : 1. une longue liste des courants, écoles et mouvements en islam ; 2. une répartition des musulmans dans le monde ; 3. une monographie du monde arabe et enfin un extrait de la Muqaddima (« Prolégomènes ») d'Ibn Khaldoun (le grand penseur

maghrébin du XIV<sup>e</sup> siècle, le premier sociologue identifié comme tel) consacré aux Arabes.

Sansal démontre très bien, comme d'autres l'ont déjà fait, qu'à partir de la multitude d'écoles, de courants et de «sectes» qui composent la religion musulmane il est impossible de définir des croyances et pratiques communes. Ceci constitue un des grands problèmes de l'islam. À titre d'exemple, les notions de tolérance, de liberté, d'autorité varient d'une société islamique à l'autre, d'un contexte politique à l'autre. Le Coran lui-même est versatile. Certains versets préconisent une certaine tolérance envers les «infidèles», alors que d'autres ordonnent de les exterminer; tel ce verset dans lequel Allah ordonne à Mahomet:

Ô Prophète, mène le jihad contre les infidèles et les hypocrites et soit dur à leur égard (p. 30).

Ainsi, fidèle aux recommandations du verset, Mahomet ordonna d'exterminer la tribu juive des Banu Qurayzah. Dans d'autres contextes, Allah est plus généreux et les Juifs sont tolérés. Ces ambiguïtés de départ sont sans conteste une des raisons fondamentales de la grande difficulté d'adaptation du monde islamique à la réalité contemporaine. Cela pourrait expliquer également pourquoi cette adaptation se fait plutôt dans la violence que dans la négociation et la réflexion. Sansal déplore qu'il n'y ait pas de débats en terre d'islam à ce sujet et que même en Europe on n'ose pas aborder cette question.

L'écrivain algérien est encore plus inquiétant quand il souève l'hypothèse selon laquelle l'islam et les musulmans s'étendraient de plus en plus dans le monde. À la faveur de cette expansion, l'islamisme prendrait de plus en plus de place, malgré l'image repoussante que cette doctrine donne de la religion musulmane. Selon Sansal, l'islamisme

a récupéré les printemps arabes, il a ressuscité le vieux rêve du califat et il investit de plus en plus les sciences telle l'industrie nucléaire ou informatique, comme en Iran ou en Turquie. L'on assiste actuellement à la naissance d'une élite scientifique musulmane, pour le meilleur ou le pire. Des intellectuels de différents milieux essaient bien sûr de donner une image plus positive de leur religion, plus moderne, plus progressiste, mais la radicalisation qui gagne du terrain parmi les musulmans de deuxième et troisième génération et parmi les convertis en Europe est inquiétante et reste inexpliquée pour Boualem Sansal.

En conclusion de son petit essai très édifiant, l'auteur conclut que tous les espoirs et toutes les peurs sont présents actuellement dans le monde musulman. Selon lui les islamistes sont au pouvoir dans une grande partie du monde arabe. «C'est réellement une nouvelle ère qui commence pour les pays "arabes". Pour le monde aussi, peut-être» (p. 136).

### **MAHMOUD HUSSEIN**

*Ce que le Coran ne dit pas*, Grasset, 2013, III pages

Boualem Sansal déplorait que le monde musulman n'ait pas accompli la réforme nécessaire afin d'entrer plus aisément dans la modernité. Deux penseurs égyptiens, Bahgat Elnadi et Adel Rifaat, reprennent la balle au bond sous le pseudonyme de Mahmoud Hussein et s'efforcent de relire le Coran dans le but de prouver qu'il n'est pas qu'un ensemble de commandements et d'interdits valables en tout temps, mais qu'il laisse aussi place à la discrimination et au choix des individus. Cela donne un petit ouvrage d'une centaine de pages dans lequel les auteurs s'efforcent de replacer les faits et gestes de Mahomet dans leur contexte historique: l'Arabie du VII<sup>e</sup> siècle; comme le soutiennent Elnadj et Rifaat: «[...] la parole de Dieu est indissociable du temps et de l'espace de sa révélation. Elle porte la marque de son inscription

dans l'Arabie du VII<sup>e</sup> siècle» (p. 9). Les auteurs vont donc consulter et décrypter la Sira, un volumineux document qui relate les faits et gestes du Prophète durant son existence et tenter de mettre à jour les circonstances dans lesquelles les versets sont «descendus» sur le Prophète; la masse des croyants n'ayant accès à des «bribes» de ce document que par l'intermédiaire «des clercs et des prêcheurs au gré de leur préférence doctrinale» (p. 8).

L'*imprescriptibilité* du Coran est sans conteste le cœur de la problématique de Mahmoud Hussein. Il faut prouver que cette idée est contraire au texte coranique. Pour cela l'auteur remonte à la vie de Mahomet (~570-632), visité vers l'an 610 par l'Ange Gabriel qui lui annonce que Dieu l'a choisi pour être le dernier messager. À partir de ce moment et régulièrement, l'ange est venu porter à Mahomet des messages divins. Cela constitue le processus de la *Révélation*. Les versets ainsi révélés se situent dans le prolongement spirituel du judaïsme et du christianisme et vont structurer un monde arabe essentiellement tribal et idolâtre. Tranquillement, le Prophète et ses révélations assoient leur hégémonie sur la société arabe. Mais à la mort de Mahomet, ça se complique: les versets coraniques avaient été transmis oralement ou sur à peu près n'importe quoi (un bout d'os, une feuille séchée, un morceau de bois...). Ils furent ensuite répartis entre les compagnons du Prophète et il se passera un certain temps avant que l'on en récupère l'essentiel pour en faire un texte sacré: le Coran. À partir de là, deux tendances se profilent: d'un côté des traditionalistes, attachés à une conception absolue du vouloir divin et à l'imprescriptibilité des textes coraniques, et de l'autre côté des rationalistes, qui privilégient la notion de libre arbitre humain. Après une relative domination rationaliste sur le monde musulman, ce sont finalement les thèses à saveur traditionaliste qui s'imposent sur la planète Islam:

La notion d'imprescriptibilité du Coran est désormais un dogme. Elle investit toutes les branches du savoir religieux. Elle est devenue synonyme du mot islam (p. 46).

Hussein veut ébranler ce dogme et pour cela il interroge des versets, passablement confus, en les replaçant dans leur contexte, c'est-à-dire les circonstances dans lesquelles ils ont été révélés. Il tente de démontrer que ces versets avaient: «[...] une visée explicitement conjoncturelle et provisoire» (p. 60). L'auteur veut même prouver que certains versets ont été abrogés, c'est-à-dire annulés et remplacés par d'autres, plus adaptés au changement de circonstances. Cela permettrait d'invalider le caractère d'imprescriptibilité du Coran et d'ouvrir ainsi la porte à une révolution théologique.

Il reste alors l'épreuve de la preuve sur certains versets ambigus; et là l'ouvrage de Mahmoud Hussein m'est apparu beaucoup moins convaincant. Le moins qu'on puisse dire, c'est que les versets choisis sont obscurs, abscons, pour ne pas dire impénétrables. Dans un langage plus commun, nous pourrions dire qu'ils disent tout et son contraire. Le travail d'exégète est très ardu. Mais n'en est-il pas de même de tous les textes dits «sacrés»? Quoi qu'il en soit, il ne m'est pas apparu que l'essai des deux Égyptiens infirmait de façon évidente le caractère d'imprescriptibilité du livre sacré des musulmans; il ne le validait pas non plus. Son mérite c'est de renforcer les courants réformistes musulmans qui s'efforcent de faire accéder le monde arabe à la modernité. À cet effet, on trouvera aux pages 108 et 109 de l'ouvrage une liste de réformateurs musulmans du XX<sup>e</sup> siècle qui publient en langue française. On ne sait pas s'il en existe autant en arabe, mais preuve est que le débat se fait.

Daniel Gomez

**JUSTIN TRUDEAU**

*Terrain d'entente*, Éditions La Presse, 2014, 375 pages

Il semble qu'un politicien peut publier son autobiographie, à l'aube de la quarantaine, après seulement 6 ans de service comme député. Il est cependant légitime de se questionner sur le contenu de ces 373 pages, et surtout sur l'intérêt de les traverser. Dans ce livre sur sa vie, Justin Trudeau tente l'expérience, avec le but avoué de dévoiler au lecteur les divers événements qui ont fait de lui l'homme qu'il est. De l'innocence de l'enfance à la chefferie du Parti libéral de Canada.

Le problème principal de ce livre est évidemment celui auquel il fallait s'attendre: l'autobiographie politique de Justin est très peu politique. Du début à la fin, Justin relate à quel point l'école de la vie fut fructueuse pour lui, et au travers de toutes sortes d'événements, avec ses parents, ses frères, ses amis et ses camarades de classe, d'Ottawa à Montréal, comment il a acquis les vertueuses valeurs qui définissent aujourd'hui son identité.

Dès lors, comment écrire un livre de près de 400 pages, avec si peu substance politique? En multipliant anecdotes, souvenirs personnels, innombrables petits bonheurs, chérissables sans doute avec raison pour l'auteur, mais immanquablement insignifiants et anodins pour le lecteur.

Mis à part le caractère exceptionnel d'être le fils d'un premier ministre, Justin nous fait part d'une énorme quantité d'expériences l'ayant fait grandir. Dans une certaine mesure, tout le monde aurait pu écrire un livre sous cet angle. Chacun d'entre nous pourrait partager les peines, les rencontres amoureuses, les bonheurs et les tragédies qui ont façonné notre vie personnelle. Baser un livre là-dessus n'en rend pas nécessairement la lecture intéressante.

La première moitié du livre nous fait défiler, en quelque 200 pages, l'enfance et l'adolescence peu ordinaire de Justin. Fils d'un premier ministre dès son arrivée au monde, Justin raconte comment, au fond, entre les poignées de main à Reagan et les visites au Kremlin, entre les chalets de Colombie-Britannique et la maison du premier ministre, il a été élevé avec des valeurs de respect, de simplicité, de discipline. Des valeurs qui, évidemment, l'ont toujours suivi.

Comme bien des fils, Justin aime son père et l'admire. Il relate ainsi sa fascination pour sa grande discipline, son intelligence, sa grande culture et sa foi. Pourtant, Justin affirme à plusieurs reprises dans le livre, qu'il n'est pas comme son père et qu'il ne fait pas de politique comme lui. En effet, le père Trudeau avait une approche intellectuelle de l'action politique, et sa prestance devant les foules n'était pas un don inné. Érudite brillamment scolarisé, présent sur la scène académique de son époque, Trudeau avait déjà, avant son entrée en politique, fait son nom dans des revues comme *Cité libre*.

Ce n'est pas le cas de Justin. Bachelier en littérature, formé en enseignement et géographie (il a commencé une maîtrise, avant d'être interrompu par l'appel du devoir en politique), travaillant dans l'enseignement et le communautaire, Justin ne privilégie pas, comme Pierre Elliot, une approche politique « intellectuelle ». Pour Justin, faire de la politique c'est d'abord être près des gens, être à leur écoute, aller à leur rencontre. Il affirme d'ailleurs se différencier de son père en cette matière et par cette prédisposition qui le caractériserait : sa sociabilité. Ça n'empêche certainement pas Justin d'avaliser les aspects majeurs de la pensée de Pierre Trudeau.

C'est notamment là où se révèle un aspect important du livre de Justin : son incapacité d'analyser et de réfléchir en

profondeur des sujets pourtant fondamentaux comme les concepts de nation, d'identité, de multiculturalisme.

Sans dire que ses courts paragraphes sur ces concepts et idées soient erronés ou foncièrement faux, on ne peut que constater que les formules creuses et les idées floues avec lesquelles Justin les aborde ne le deviennent pas moins lorsqu'il tente de les élaborer. Justin parle d'économie en disant simplement que la prospérité canadienne « dépend de notre capacité à exploiter nos ressources naturelles et à les exporter sur les marchés mondiaux » (p. 283). Il fait allusion aux « grands enjeux fondamentaux » en soulignant brièvement l'importance d'avoir une « croissance qui profite à la classe moyenne et une égalité des chances sur le plan économique » (p. 320).

Ce qui nous est révélé de la pensée politique de Justin n'est que surface. On retrouve, çà et là, entre les multiples voyages, les détails banals du quotidien, les luxuriantes expériences de vie, sa conception du Canada et du Québec, en parfait héritage avec les grandes lignes de la pensée son père. Justin laisse effectivement quelques paragraphes pour décrire une nation canadienne fondée sur la diversité et sur des valeurs comme la justice, l'égalité et la liberté. Armé de phrases et paragraphes aussi bien tournés que laconiques, il décrit l'identité canadienne comme reposant sur un solide socle de valeurs parmi lesquelles on retrouve : l'ouverture à l'autre, la compassion, le courage, le respect, la justice et l'égalité (p. 15 et 128). Le Canada est formé d'une multitude d'individus, d'ethnies, de cultures, de groupes religieux, dont l'aspect quantitatif varie, se rassemblant sous la bannière de l'identité canadienne.

Grâce à la charte, un des plus beaux héritages de son père, le Canada a pu consolider le maintien de la liberté et de l'éga-

lité, et garantir la protection des minorités contre une éventuelle tyrannie d'une majorité. Il nous fait part également de quelques courtes réflexions, comme celle sur le multiculturalisme qu'il définit simplement comme «la présomption selon laquelle la société acceptera les formes d'expression culturelle qui n'enfreignent pas les valeurs fondamentales de notre société» (p. 220).

Le regard que Justin porte sur le passage de Pierre Trudeau en politique est aussi éloquent. La «nuit des longs couteaux»? Un terme qu'aurait utilisé Lévesque pour parler d'une trahison de Trudeau, alors que de l'avis de Justin, Lévesque n'a pas été trahi, mais a plutôt vu ses plans déjoués... (Il ne s'aventure pas davantage dans ce débat, qu'il «laisse aux historiens», dit-il.)

Avec la même rigueur, Justin mentionne à au moins deux reprises la commission Gomery, déplorant les «répercussions négatives» qu'elle a pu avoir. «Peu importe qui on jugeait responsable de quoi, un doute était jeté sur l'intégrité du parti», relate-t-il (p. 268). Lorsqu'il fait allusion à la crise d'octobre et à la réaction de son père, plutôt que de mentionner les mesures de guerre ou les centaines d'arrestations injustifiées dans un État de droit, Justin souligne la célèbre phrase de Pierre Elliot, «Just watch me» comme un de ces «étranges moments de poésie» (p. 249-250) que permettent parfois les démêlés avec la presse.

Il n'est certainement pas surprenant de voir Justin suivre les traces idéologiques de son père. Toutefois, rien dans son livre ne nous permet de croire qu'il ait la capacité de poser un regard critique sur cet héritage. Il n'en comprend que la carte officielle, et répète l'importance de la charte, de la justice, de l'équité sociale et des droits et libertés.

Pour cette raison, Justin incarne parfaitement le type de fédéraliste québécois, pour qui le Québec n'existe pas comme entité nationale, mais comme agglomérat de francophones étalés sur la province. Fier Canadien, il est aussi fier de son identité québécoise, mais ne s'approchera jamais de l'idée d'une reconnaissance nationale. Il est certainement faux de dire que Justin n'aime pas le Québec. Le contraire serait sans doute plus approprié: Justin aime le Québec. Il aime sa culture en version édulcorée, folklorisée, régionalisée dans le Canada.

La deuxième moitié du livre de Justin porte sur sa lancée et son travail en politique. En quatre chapitres, Justin fait part de son intérêt pour la politique dans ce qu'elle a de plus humain. Cette partie du livre décrit la vie d'un candidat, et ensuite d'un député, acharné au travail, qui ne recule certainement pas dans l'adversité qu'impose ce rythme de vie. Il prend plusieurs pages pour décrire, entre les multiples allusions à son amour pour sa femme et ses enfants, son dévouement envers les gens de sa circonscription montréalaise, Papineau, et décrit sa bataille à l'investiture et sa victoire comme député. Il y raconte également les déboires du PLC après la défaite de Paul Martin, ainsi que les dures années Dion-Ignatieff, où le parti s'est enlisé dans les échecs électoraux. La clé du succès selon Justin, la proximité avec les Canadiens, avait été négligée au cours de ces années difficiles.

Justin prend beaucoup d'espace pour décrire son expérience comme candidat, comme député et comme aspirant-chef, mais aussi comme époux et père: aspects essentiels de son personnage politique. Outre sa réelle implication dans son comté, et l'habileté manifeste par laquelle il a été en mesure de le remporter haut la main, on apprend peu de choses sur le projet politique qu'il veut soumettre aux Canadiens.

Évidemment, plusieurs phrases et mots clés reviennent à de multiples reprises ; l'importance pour Justin de favoriser la diversité, la justice et l'égalité.

Tirant quelques flèches aux souverainistes, qu'il accuse de vouloir semer la division en démantelant le pays, Justin critique aussi le manque d'ouverture de la « prétendue » charte de la laïcité. Sans surprise, il reprend le même discours voulant que la charte n'était nul autre qu'un instrument populiste voulant semer la discorde et la division, en voulant exclure du secteur public des « mères célibataires » pieuses ou empêcher un « enfant de neuf ans » de jouer au soccer avec un turban (p. 221). On connaît le refrain. Ses critiques les plus nombreuses restent cependant celles contre les conservateurs, ses principaux adversaires politiques, qu'il accuse aussi, à de nombreuses reprises, de semer la division et de miser sur l'affrontement politique plutôt que la collaboration. Car c'est là où il croit lui, se démarquer. Justin veut trouver un « terrain d'entente », un espace de collaboration, de partage entre les Canadiens. Sans en dire plus, on aura l'occasion de lire et relire l'importance de s'unir autour de ce qui nous rassemble, plutôt que de sombrer dans les affres de la division.

Globalement, le livre de Trudeau fait penser aux discours convenus de politiciens. Rempli d'exemples émouvants d'apprentissages de valeurs fondamentales, parsemé d'analogies entre la vie quotidienne personnelle et politique, avec peu d'analyse en profondeur, mais beaucoup d'anecdotes touchantes, on peut constater que Justin prend exactement la même formule dans son livre que dans ses propres discours. D'ailleurs, on remarquera que dans les cinq discours laissés en appendice, on retrouve en version réduite pratiquement les mêmes anecdotes et tournures de phrases que celles présentes dans le bouquin.

Si le livre de Justin n'est pas incontournable, il n'est pas non plus inintéressant. Il ne nous apprend rien de plus que ce que nous connaissions déjà de sa pensée politique, mais nous confirme qu'il est un redoutable politicien de terrain et qu'il comprend les principaux éléments de la « politique spectacle ». Il s'agit là d'un élément à considérer pour ses adversaires, d'autant plus que les récentes campagnes électorales, dont la dernière très certainement, ont prouvé qu'il est tout à fait possible de remporter une élection avec des formules creuses, sans substances, et sans un projet politique bien défini. En ce sens, s'il n'est pas dit que Justin pourra reproduire son succès dans son comté à l'échelle canadienne, son entrée au 24 Sussex en 2015 n'est certainement pas impossible. Ni improbable.

Autrement, concernant son livre et sa profondeur, Justin apporte peut-être lui-même certaines explications. Il y raconte en effet une anecdote de jeunesse amusante où son père remarque qu'il était « bien plus banal lorsqu'il parlait en anglais qu'en français », car le français, dans sa structure grammaticale, le forçait à savoir comment finiraient ses phrases avant qu'il ne les commence (p. 86). Lorsqu'il s'exprimait en français, il était davantage en mesure de bien formuler et d'approfondir ses idées. Pourquoi alors ne pas suggérer à Justin de tenter l'écriture d'un prochain livre dans la langue de Molière ?

Alexandre Cadieux-Cotineau

Candidat à la maîtrise en sociologie à l'UQAM

**JEAN CARETTE**

*L'Âge citoyen*

Les éditions du Boréal, 2014, 240 pages

**JEAN DELISLE, JUDITH WOODSWORTH, BENOIT LÉGER (DIR.)**

*Les traducteurs dans l'histoire. 3e édition*

Les Presses de l'Université Laval, 2014, 402 pages

**ETHEL GROFFIER-KLIBANSKY**

*Réflexions sur l'université. Le devoir de vigilance*

Les Presses de l'Université Laval, 2014, 402 pages

**NORMAND BAILLARGEON**

*Une histoire philosophique de la pédagogie, t. 01 De Platon à  
John Dewey*

Éditions Poètes de brousse, 2014, 224 pages

**ÉRIK BORDELEAU**

*Comment sauver le commun du communisme ?*

Le Quartanier, 2014, 200 pages

**OLIVIER LINOT ET DANIEL SIMON**

*Le cheval au service de la ville*

Écosociété, 2014, 100 pages

**LAURE GUIRGUIS**

*Égypte : révolution et contre-révolution*

Les Presses de l'Université Laval, 2014, 198 pages

**SIMON ROY**

*Ma vie rouge Kubrick*

Les éditions du Boréal, 2014, 176 pages

**PATRICIA SMART**

*De Marie de l'Incarnation à Nelly Arcan. Se dire, se faire par l'écriture intime*

Les éditions du Boréal, 2014, 432 pages

**PAUL ST-PIERRE PLAMONDON**

*Les orphelins politiques. Plaidoyer pour un renouveau du paysage politique québécois*

Les éditions du Boréal, 2014, 256 pages

**PATRICK DOUCET**

*La domestication de l'incertitude: petite aventure au coeur de la nature humaine*

Éditions Liber, 2014, 355 pages

**VICTOR-LÉVY BEAULIEU (D'APRÈS LOUIS FRÉCHETTE)**

*La chasse-galerie (théâtre)*

Editions Trois-Pistoles, 2014, 84 pages

**ISABELLE VINET**

*Les fées noires*

Editions Trois-Pistoles, 2014, 280 pages

**FRÉDÉRIC BOILY**

*De Pierre à Justin Trudeau. Portrait de famille de l'idéologie du Parti libéral du Canada (1968-2013)*

Les Presses de l'Université Laval, Collection Prisme, 2014, 156 pages

**MARGARET PORTER ET LUCIA FERRETTI**

*Histoire de l'Hôpital Sainte-Anne de Baie-Saint-Paul. Dans Charlevoix, tout se berce*

Éditions du Septentrion, 2014, 264 pages

**DOMINIQUE CÔTÉ ET MARIE-FRANCE RAYNAULT**

*Le bon sens à la scandinave. Les inégalités sociales de santé*  
Les Presses de l'Université de Montréal, 2014, 176 pages

**GILLES LAUZON**

*Pointe-Saint-Charles. L'urbanisation d'un quartier ouvrier de Montréal*

Éditions du Septentrion, 2014, 246 pages



Souveraineté du Québec

Langue française

Fête nationale

Assurance-vie



Société

Saint-Jean-Baptiste

de la MAURICIE

[www.ssjbmauricie.qc.ca](http://www.ssjbmauricie.qc.ca)

819-375-4881 - 1-800-821-4881



VIGNOBLE • WINERY

# RIVIÈRE DU CHÊNE



## 11 VINS D'ICI

### LIVRÉS POUR VOS CÉLÉBRATIONS

[www.vignobleriviereduchene.ca/commande](http://www.vignobleriviereduchene.ca/commande)

*Le Rose  
Gabrielle*

# W



## PHENIX

*La Cuvée  
Glacée  
des  
Laurentides*

MONDE

*Les Buller*

*L'Adelard*

## MONDE

Vin de glace

Vino di Ghiaccio

Ледяное вино

Vino de Hielo

アイスワイン

Wino lodowe

Ledové Vino

Ledeno Vino

Buzlo samr

Ice Wine

Aiswain

Égber

冰酒

## ÉRA PORTÉ ROSS

*Les Buller  
Le Gabrielle  
XXX*

## Rivière du Chêne

807, ch. de la Rivière-Nord  
Saint-Eustache J7R 0J5

450 491-3997





**FÉLIX BOUVIER**

Un survol historique et idéologique de l'enseignement  
de l'Histoire au Québec

Octobre 21

**C****ALEXANDRE CADIEUX-COTINEAU**

CR-Terrain d'entente

Décembre

**CLAUDETTE CARBONNEAU**

Converger doit devenir notre obsession

Octobre 10

**JOCELYN CARON**

Travailler sur le terrain de la réalité

Septembre 104

**ÉDOUARD CLOUTIER**

Un correcteur systémique de la corruption

Octobre 86

**SIMON COUILLARD**

La Gaspésie ou l'avenir d'une sociologie du colonial

Janvier 40

L'autre épopée d'un petit Canada modèle et insulaire

Octobre 90

**CHARLES-PHILIPPE COURTOIS**

Le PQ doit se recentrer sur sa raison d'être

Avril-Mai 161

Comment apprécier le Sénat ?

Septembre 23

Vers 2017 : réforme constitutionnelle ?

Octobre 81

**D****NICOLE DE SÈVE ET MONIQUE PAUZÉ**

Déconstruire les blocages, proposer nos projets  
et bâtir notre pays

Septembre 114

**PIERRE DUBUC ET MARC LAVIOLETTE**

La Reine était nue !

Avril-Mai 32

**JONATHAN DURAND FOLCO**

De la quintuple racine du principe  
de souveraineté populaire

Septembre 77

**F****ANDRÉE FERRETTI**

That is the question

Avril-Mai 54

**LUCIA FERRETTI**

Pourquoi l'indépendance? (chronique 1)	Avril-Mai	214
Le démantèlement de la nation (chronique 2)	Juin	57
Le démantèlement de la nation (chronique 3)	Septembre	26
Le démantèlement de la nation (chronique 4)	Décembre	63

**CATHERINE FOURNIER**

Les jeunes Québécois et le projet de pays	Avril-Mai	185
---	-----------	-----

**G****ÉLIZABETH GARANT**

CR-Justice sociale, ouverture et nationalisme au Québec	Juin	132
---	------	-----

**ROMAIN GAUDREAU**

Jalons pour la lutte idéologique au Québec	Décembre	81
--	----------	----

**SERGE GAUTHIER**

CR-L'île d'Orléans. Pays de traditions	Juin	112
CR-L'Isle-aux-Coudres. Le fleuve dans la peau	Juin	112
CR-Étoffe du pays	Juin	117
Règne de la beauté ou ère du vide?	Septembre	19

**ÉMILIE GÉLINAS**

CR-L'éducation en péril. Les Cahiers Fernand Dumont	Février	125
---	---------	-----

**GIRAM**

Le Saint-Laurent, autoroute du pétrole... pour qui?	Décembre	13
---	----------	----

**DANIEL GOMEZ**

CR-Islam, phobie, culpabilité	Juin	121
CR-Gouverner au nom d'Allah. Islamisation et soif de pouvoir dans le monde arabe	Décembre	112
CR-Ce que le Coran ne dit pas	Décembre	115

**PIERRE GOUIN ET GILLES L. BOURQUE**

Objectif 120 000 logements sociaux	Mars	97
------------------------------------	------	----

**H****SAM HAROUN**

Pour la langue française	Décembre	23
--------------------------	----------	----

**L****HENRI LABERGE**

Jalons pour un avant-projet de constitution de la république du Québec	Novembre	59
---	----------	----

**FRÉDÉRIC LACROIX**

Les effets dévastateurs du Plan B	Avril-Mai	68
-----------------------------------	-----------	----

**ROBERT LAPLANTE**

La disgrâce n'est pas là où trop de gens l'ont cherchée	Janvier	4
Se faire de la couenne	Février	4
Les circonstances forcent parfois le destin	Mars	4
Pour une prochaine feuille de route	Avril-Mai	6
Le meilleur du ratatinement provincial est à venir	Juin	4
L'ambition de rompre	Septembre	4
Une exigence logique, un impératif catégorique	Octobre	4
Dans la douleur du siècle naissant	Novembre	4
Il faut faire monter la mise	Décembre	4

**ROBERT LAPLANTE, GÉRALD LAROSE****ET MICHEL RIOUX**

Donner du temps au temps	Avril-Mai	120
--------------------------	-----------	-----

**MARC LAROCHE**

L'héritage spirituel du Québec	Octobre	44
--------------------------------	---------	----

**MARC LAVIOLETTE ET PIERRE DUBUC**

La Reine était nue!	Avril-Mai	32
---------------------	-----------	----

**MARC LAROCHE**

La source primordiale de l'obstruction québécoisphobe	Janvier	23
---	---------	----

**FRANÇOIS L'ITALIEN**

Du Québec inc. au <i>Quebec Capital</i>	Février	11
---	---------	----

**JONATHAN LIVERNOIS**

Triste apostille	Avril-Mai	57
------------------	-----------	----

**M****JAMES MACDONALD**

Le débat sur la laïcité au Québec: une question juridique?	Mars	17
--	------	----

**ÉRIC MARTIN**

Vers la république du Québec, ou les idées pour lesquelles nous vivons	Septembre	68
---	-----------	----

**JACQUES C. MARTIN ET JEAN-JACQUES NANTEL**

Qui doit défrayer le coût de construction du nouveau pont Champlain ?	Décembre	31
--	----------	----

**GUILLAUME MAROIS**

NC-Assimilation, la fin du modèle français	Juin	104
--	------	-----

**DENIS MONIÈRE**

Que faire de Wolfe ?	Février	34
----------------------	---------	----

Le miroir aux alouettes	Mars	10
-------------------------	------	----

CR-Papineau, erreur sur la personne	Février	121
-------------------------------------	---------	-----

Le fruit amer des inepties du Parti québécois	Avril-Mai	45
---	-----------	----

Le Canada : un pays qui ne sait pas dire son nom	Juin	18
--	------	----

Que penser du choix du chef du PQ par une élection primaire ?	Septembre	13
--	-----------	----

L'indépendance des médias : mythe ou réalité ?	Novembre	33
--	----------	----

**DENIS MONIÈRE ET HENRI LABERGE**

Le Québec est maître de ses choix de société	Janvier	11
--	---------	----

**N****JEAN-JACQUES NANTEL ET JACQUES C. MARTIN**

Qui doit défrayer le coût de construction du nouveau pont Champlain ?	Décembre	31
--	----------	----

**P****GILBERT PAQUETTE**

Une démarche constituante	Septembre	88
---------------------------	-----------	----

**DANIC PARENTEAU**

Pour un tournant républicain vers la souveraineté	Mars	25
---	------	----

Revoir la « doctrine » souverainiste	Avril-Mai	171
--------------------------------------	-----------	-----

Pas d'indépendance du Québec sans une critique du régime canadien	Septembre	54
--	-----------	----

**MONIQUE PAUZÉ ET NICOLE DE SÈVE**

Déconstruire les blocages, proposer nos projets et bâtir notre pays	Septembre	114
--	-----------	-----

**MATHIEU PELLETIER**

CR-Turbulences. Essais de philosophie de l'éducation	Mars	131
--	------	-----

CR-La mission civilisatrice du Canada unitaire	Juin	31
--	------	----

CR-La philosophie comme contre-culture	Novembre	126
--	----------	-----

**ROBIN PHILPOT**

Remettre l'indépendance du Québec sur la carte politique mondiale	Septembre	123
--	-----------	-----

**ÉRIC POIRIER**

CR-Un sport légendaire: les Maple Leafs d'autrefois et l'essor du hockey professionnel	Janvier	120
CR-La fin de l'État de droit?	Octobre	118

**R****HUBERT RIOUX**

NC-Forces et faiblesses de la proposition écossaise	Février	106
Écosse: Quand Non c'est Oui!	Novembre	91

**MICHEL ROCHE**

La culture politique péquiste: les leçons d'un échec	Avril-Mai	144
--	-----------	-----

**GUILLAUME ROUSSEAU**

Vers une politique de la convergence culturelle et des valeurs québécoises	Février	39
L'État-nation québécois au XXI <sup>e</sup> siècle	Juin	69
CR-Cap sur un Québec gagnant. Le projet Saint-Laurent	Septembre	132

**PAUL-ÉMILE ROY**

Carnet d'un spectateur attentif	Avril-Mai	210
---------------------------------	-----------	-----

**S****PATRICK SABOURIN**

Quelques défis démographiques pour les indépendantistes	Avril-Mai	76
--	-----------	----

**GABRIEL SAINTE-MARIE**

Objectif un million de logements rénovés	Mars	105
--	------	-----

**SIMON-PIERRE SAVARD-TREMBLAY**

Stephen Harper et la mutation de l'identité canadienne (1 <sup>re</sup> partie)	Janvier	74
CR-Yves Michaud. Un diable d'homme!	Janvier	126
Stephen Harper et la mutation de l'identité canadienne (2 <sup>e</sup> partie)	Février	37
CR-Le SPQ libre et l'indépendance du Québec	Juin	121
La bataille de l'Article 1	Avril-Mai	124
Le souverainisme de province (extrait)	Octobre	105

**PIERRE SERRÉ**

Une démocratie dysfonctionnelle	Février	53
La nouvelle donne montréalaise	Mars	41
Élections provinciales de 2014 : le temps des grands changements	Avril-Mai	86
La hiérarchie des élus montréalais	Juin	86
Leçon écossaise ?	Octobre	15
Une minorité factice	Novembre	43

**PIERRE-PAUL SÉNÉCHAL**

Le chantier de la résistance	Avril-Mai	197
------------------------------	-----------	-----

**JEAN-CLAUDE SOULARD**

Le nom qu'on nous a chipé et le pays pour lequel on n'a jamais voté	Octobre	63
--	---------	----

**T****GILLES TOUPIN ET DJEMILA BENHABIB**

La Charte de la laïcité et le jeu sournois des médias dominants et multiculturalistes	Février	18
--	---------	----

**V****VALÉRIE VÉZINA DUBOIS**

CR-Le nouveau triangle : gauche, islam et multiculturalisme	Octobre	124
--	---------	-----

# Prévenez le coût!



Votre date d'échéance  
est indiquée sur votre  
feuillelet d'adressage

Vous pouvez payer votre abonnement

- par la poste (chèque et cartes de crédit\*);  
L'Action nationale  
82, rue Sherbrooke Ouest  
Montréal (Québec) H2X 1X3
- par téléphone (cartes de crédit\*);  
514-845-8533 ou 1-866-845-8533
- par la boutique internet\*  
[action-nationale.qc.ca](http://action-nationale.qc.ca)

## **Paiement direct avec votre avis de renouvellement**

Vous pouvez maintenant inscrire la Ligue d'action nationale parmi vos fournisseurs dans votre compte chez Desjardins et les autres institutions participantes. Votre avis de renouvellement contient le numéro SPC marchand de la Ligue d'action nationale et votre numéro d'abonné vous permettant ainsi de payer directement votre abonnement au guichet ou par internet.

### ***Autorisation de prélèvement annuel***

L'avis de renouvellement vous donne également l'occasion de signer une autorisation de prélèvement annuel de votre abonnement sur carte de crédit.

**Chaque abonné est important pour nous.**

\* **VISA et MASTERCARD** acceptées

# Simon-Pierre Savard-Tremblay

## Le Souverainisme de province

Plus de cinquante ans après l'émergence de l'idée d'indépendance, le Québec est toujours une province canadienne. Comment le mouvement souverainiste a-t-il pu en arriver là ?

L'auteur retrace ici la genèse de ce mouvement et son basculement vers une logique provincialiste.

*Un essai militant, tranchant et solidement argumenté.*

**Louis Cornellier**, *Le Devoir*

*C'est le livre politique à lire cet automne.*

**Tania Longpré**, *Le Journal de Montréal*

*Je vous recommande vivement la lecture du livre de Simon-Pierre Savard-Tremblay.*

*Il s'agit d'un captivant voyage à travers l'histoire du souverainisme et de son nécessaire redressement. Et plus encore, d'un livre dont le mouvement souverainiste avait urgemment besoin.*

**Étienne Boudou-Laforce**,  
*Le Huffington Post*



Simon-Pierre Savard-Tremblay

### Le Souverainisme de province



Boréal

Boréal

[www.editionsboreal.qc.ca](http://www.editionsboreal.qc.ca)



Essai · 232 pages · 24,95 \$  
PDF et ePub : 18,99 \$

# L'ACTION NATIONALE EN HÉRITAGE

## **Legs et dons planifiés**

Les dons planifiés constituent un apport essentiel pour un organisme comme la Ligue d'action nationale; tous les dons qu'elle reçoit sont d'une grande importance puisqu'ils permettent d'offrir à nos abonnés une revue de qualité et ce, sans s'éloigner, même avec près d'un siècle d'existence, de sa mission

## **Qu'est-ce qu'un don planifié?**

- Les dons immédiats, ceux qui sont mis à la disposition de la Ligue d'Action nationale dès qu'ils sont faits et;
- les dons différés, dons destinés à être remis à la Ligue d'Action nationale à une date ultérieure (ex.: dons testamentaires, d'assurance-vie, fiducie testamentaire, etc.)

Vous avez peut-être une police d'assurance-vie de quelques milliers de dollars que vous avez souscrite il y a plusieurs décennies et qui pourrait être cédée à *L'Action nationale* sous forme de don planifié et contribuer ainsi à la pérennité de la revue. Les dons planifiés font partie intégrante de la planification financière et successorale. Ils peuvent prendre diverses formes, et l'avis d'un planificateur financier professionnel pourra vous aider à choisir l'option la plus avantageuse pour vous. Si dans votre testament vous nommez la Ligue d'Action nationale comme bénéficiaire, faites-le nous savoir afin que nous puissions vous manifester notre reconnaissance.

Si vous désirez effectuer un don planifié à la Ligue, nous pourrions vous émettre un reçu pour dons. Contactez-nous si vous avez besoin des conseils du planificateur financier professionnel de la Ligue d'Action nationale.

**Ligue d'Action nationale – Programme de dons planifiés**

**a/s: Jacques Martin**

**82, rue Sherbrooke Ouest**

**Montréal (Québec) H2X 1X3**

# TABLEAU D'HONNEUR DES DONATEURS ET LÉGATAIRES DE LA REVUE ET DE LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

Certains donateurs nous ont laissé des legs ou des dons qui augmentent le capital de la Fondation Esdras-Minville et permettent ainsi d'assurer la pérennité de la revue *L'Action nationale* depuis maintenant près de 100 ans.

Nous exprimons notre gratitude à ces généreux mécènes dont les noms apparaissent au tableau d'honneur.

Une mention à perpétuité sera inscrite au tableau d'honneur de ceux qui assureront la pérennité de la revue (et de la Ligue). Ce tableau fait état du cumul des dons et des legs.

## MEMBRES BÂTISSEURS ÉMÉRITES PLUS DE 50 000 \$

François  
Beaudoin

Gaston  
Beaudry †

André  
Verronneau

## MEMBRES GRANDS BÂTISSEURS DE 25 000 \$ À 49 999

Hector Roy †

## MEMBRES BÂTISSEURS DE 5 000 \$ À 24 999 \$

Dominique  
Bédard †

Jacques C.  
Martin

Cécile  
Vanier †

TABLEAU D'HONNEUR DES DONATEURS ET LÉGATAIRES  
DE LA REVUE ET DE LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

M E M B R E S B I E N F A I T E U R S

D E 1 5 0 0 \$ À 4 9 9 9 \$

André Baillargeon	Marcel Henry	Michel Moisan
Jean-François Barbe	Benoît Houde	Lucie Monette
Antoinette Brassard	Marcel et Hélène Jacob	Réjean Néron
Charles Castonguay	Bernard Lamarre	Paul-Émile Roy
Guy Cormier	Isabelle Laporte	Robert G. Tessier
Richard Côté	Bernard Landry	

C L U B D E S 1 0 0 A S S O C I É S

1 0 0 0 \$ À 1 4 9 9 \$

Fernand Allard	Henri-F. Gautrin †	René Richard †
Patrick Allen †	Claude Ghanimé	Dominique Richard †
François-Albert Angers †	Paul Grenier	Jacques Rivest
Gaston-A. Archambault †	Michel Grimard	Jean-Denis Robillard
Robert Ascah	Yvon Groulx	Ivan Roy
Jean-Paul Auclair †	Henri Joli-Cœur	Michel Taillefer
Paul Banville	Lucie Lafortune †	Claudette Thériault
Yvan Bédard †	Anna Lagacé-Normand †	Serge Therrien
Henri Blanc	Denis Lazure †	Marcel Trottier †
David Boardman	Richard Leclerc	Réal Trudel
Henri Brun	Jacques Libersan	Claude-P. Vigeant
Jean-Paul Champagne	Laurent Mailhot	Madeleine Voora
Jean-Charles Claveau	Clément Martel	André Watier
Roch Cloutier	Yvon Martineau	
Robert Comeau	Roger Masson	
Normand Cossette	Daniel Miroux	
Louis-J. Coulombe	Louis Morache	
Gérard Deguire	Rosaire Morin †	
Bob Dufour	Reginald O'Donnell	
Yves Duhaime	Arthur Prévost †	
Nicole Forest	Ghislaine Raymond-Roy	
Léopold Gagnon	René Ricard	

# GFB

*Gestion François Beaudoin*

- Évaluation d'entreprises → faisabilité.
- Transfert familial.
- Rachat par cadres.
- Ventes - Achats - Fusions.
- Services conseils en financement.

Une équipe multidisciplinaire  
offrant tous les services requis  
pour une transaction réussie.

819-397-4920  
gfb@tlb.sympatico.ca

# L'Action NATIONALE

## LIBERTÉ D'EXPRESSION

L'Action nationale ouvre ses pages à tous ceux et à toutes celles que la question nationale intéresse. Respectueuse de la liberté d'expression, elle admet les différences qui ne compromettent pas l'avenir de la nation. La rédaction assume la responsabilité de tous les titres d'articles, mais les auteurs restent responsables du contenu de leurs textes.

## RÉDACTION

Un article soumis sans entente préalable peut varier de 1500 à 3000 mots alors que le compte rendu d'un livre compte généralement de 1000 à 1500 mots. Les textes sont reçus par internet. Le texte vulgarisé est la forme d'écriture souhaitée.

## INDEX

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans « L'index des périodiques canadiens » (1948-2002), dans « Périodex » depuis 1984, dans « Repères » publié par SDM Inc. et à la Bibliothèque nationale du Québec depuis 1985. Les numéros de L'Action française (1917-1929) et de L'Action nationale jusqu'à 2005 sont numérisés et accessibles dans le site de la BANQ.

## REPRODUCTION

La traduction et la reproduction des textes publiés dans *L'Action nationale* sont autorisées à condition que la source soit mentionnée.

## MISE EN PAGE

Sylvain Deschênes

## IMPRESSION

Marquis imprimeur

### **Mission**

La Ligue d'action nationale est l'éditrice de la revue *L'Action nationale*. Sa mission est d'être un carrefour souverainiste où se débattent les aspirations de la nation québécoise comme collectivité de langue française suivant une tradition de réflexion critique, d'indépendance et d'engagement, à partir des situations d'actualité qui renvoient aux enjeux fondamentaux de notre avenir collectif.

### **Président**

Denis Monière

### **Vice-président**

Christian Gagnon

### **Secrétaire**

Patrick Sabourin

### **Trésorier**

Robert Ladouceur

### **Conseillers**

Isabelle Le Breton

Jacques Martin

Anne-Michèle Meggs

### **Ex Officio**

Robert Laplante

### **Membres**

André Binette

Mathieu Bock-Côté

Robert Comeau

Charles-Philippe Courtois

Myriam D'Arcy

Catherine Fournier

Henri Laberge

Lucie Laurier

Tania Longpré

Danic Parenteau

Mélissa Pilon

Guillaume Rousseau

Michel Sarra-Bournet

Simon-Pierre Savard-Tremblay

Pierre-Paul Sénéchal

Pierre Serré

Gilles Toupin

### **Membres honoraires**

Christiane Bérubé, Nicole Boudreau, Guy Bouthillier,

Jacques Brousseau, Hélène Chénier, Pierre de Bellefeuille,

Lucia Ferretti, Yvon Groulx, Léo Jacques, Delmas Lévesque,

Yves Michaud, Pierre Noreau, Roméo Paquette,

Hélène Pelletier-Baillargeon

### **Membres émérites**

René Blanchard, Jean-Charles Claveau, Jacques-Yvan Morin,

Gilles Rhéaume, Paul-Émile Roy

# Tarifs 2014

	1 an 10 numéros	2 ans 20 numéros
Abonnement	<b>85 \$</b> <i>(73,93 \$ + taxes)</i>	<b>145 \$</b> <i>(126,11 \$ + taxes)</i>
Abonnement de soutien	<b>175 \$</b>	<b>300 \$</b>
Étudiant	<b>50 \$</b> <i>(43,49 \$ + taxes)</i>	<b>85 \$</b> <i>(73,93 \$ + taxes)</i>
Institution	<b>145 \$</b> <i>(126,11 \$ + taxes)</i>	<b>240 \$</b> <i>(208,74 \$ + taxes)</i>
Autres pays	<b>150 \$</b>	<b>275 \$</b>
<b>Version numérique</b> <b>Abonnement PDF</b>	<b>60 \$</b> <i>(52,18 \$ + taxes)</i>	<b>100 \$</b> <i>(86,97 \$ + taxes)</i>

TVQ 1012563392 TQ0002

TPS 11901 9545

Paiement par chèque ou carte de crédit VISA ou MASTERCARD

- paiement internet sécurisé dans notre site
- par la poste
- par téléphone

Paiement au guichet (renouvellement d'abonnement)

- chez Desjardins et dans les institutions financières participantes

L'Action nationale  
82, rue Sherbrooke Ouest  
Montréal (Québec) H2X 1X3

Téléphone : 514-845-8533  
sans frais, 1-866-845-8533

Pour nous joindre par courriel :  
revue@action-nationale.qc.ca

**[www.action-nationale.qc.ca](http://www.action-nationale.qc.ca)**

ISSN-0001-7469

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec

Périodicité : 10 numéros par an

L'Action nationale est membre de la SODEP

[www.sodep.qc.ca](http://www.sodep.qc.ca)

Envoi de Poste-Publications—Enregistrement N° 09113